

Alors que les autres provinces veulent de l'argent Québec réclame sa pleine souveraineté

M. Jean Lesage demande à Ottawa de se retirer de l'hospitalisation et de la route transcanadienne

Par Pierre LAPORTE

OTTAWA. — La province de Québec est la seule peut-être pour qui la conférence fiscale, qui s'est ouverte hier à Ottawa, est autre chose qu'une question de "piastres" et de "sous". L'Ontario a réclamé \$800,000,000 par année; le Manitoba, dirigé par son premier ministre sympathique qu'est M. Duff Roblin, a réclamé des subventions extraordinaires, comme celles que le gouvernement fédéral paie actuellement aux provinces maritimes au rythme de \$25,000,000 par année; la Nouvelle-Ecosse a réclamé une ingérence encore plus grande du pouvoir fédéral dans le domaine de l'éducation. Les autres provinces qui ont exprimé leur point de vue ont demandé la même chose : plus d'argent.

La province de Québec, sans négliger cette chose essentielle qui s'appelle le numéraire, a posé des principes. Elle a exposé deux idées maitresses : 1 - Elle a affirmé sa détermination de "travailler avec vigueur à l'enrichissement de la culture canadienne-française". 2 - Elle a réclamé son droit inaliénable à "exercer sa pleine souveraineté dans les domaines qui relèvent de sa compétence".

Le mémoire présenté hier par M. Jean Lesage, mémoire qui était le reflet de l'opinion unanime du Conseil des ministres et de la délégation québécoise, a causé une profonde impression à Ottawa. Quelques minutes après que M. Lesage eut terminé la lecture de ce mémoire, le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, tenait une conférence de presse qui marquait bien l'effet qu'avait produit sur lui l'affirmation de principes qui avait été battus en brèche depuis trop d'années à Ottawa.

Le point de vue québécois était d'autant plus probant que M. Lesage ne s'en est pas tenu à des généralités. Les demandes essentielles que contient le mémoire de la province de Québec peuvent se résumer comme suit :

- Sauvegarde des droits et des pouvoirs prévus par la Constitution;
- Création d'un secrétariat permanent fédéral-provincial;
- Convocation d'une conférence interprovinciale;
- Dépôt officiel dans les archives de la Conférence fédérale-provinciale du rapport de la commission Tremblay;
- Proposition tendant à préparer une déclaration des droits de l'homme acceptable par le gouvernement fédéral et par les provinces;
- Rapatriement de la Constitution;
- Reconnaissance de la responsabilité des provinces, responsabilités partagées avec le gouvernement fédéral, en matière de chômage, avec comme corollaire pour le Québec, la création d'un Conseil provincial d'orientation économique;
- Invitation pressante au gouvernement fédéral à se retirer des programmes conjoints fédéraux-provinciaux, notamment de l'assurance-hospitalisation et de la route transcanadienne;
- Souveraineté de la province de Québec jusqu'à concurrence de 25 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, et juridiction exclusive de la province sur les droits de succession.

Regagner le terrain perdu

Pour bien établir sa thèse, la province de Québec a déclaré qu'elle doit non seulement regagner le terrain perdu dans maints domaines : éducation, santé publique, voirie, mais qu'elle a aussi le devoir de commencer "une œuvre de restauration".

Le mémoire du Québec a exposé, dans ses grandes lignes, la thèse de la commission Tremblay. Il demande plus de sources de revenus pour la province, mais n'hésite pas à accroître en même temps son fardeau en lui transférant des responsabilités qui avaient été depuis quelques années, sans droit dans certains cas, accaparées par le gouvernement fédéral.

Il est encore trop tôt pour connaître la réaction des autres délégations devant ce mémoire. Quelques premiers ministres, dont monsieur Louis Robichaud du Nouveau-Brunswick, ont déclaré qu'ils assisteront avec plaisir à la conférence interprovinciale dont a parlé M. Lesage. Un seul pour le moment a marqué son hésitation, c'est M. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, les provinces termineront leurs exposés, puis le ministre fédéral des finances, M. Fleming, donnera la réplique. Ensuite, la conférence siégera à huis clos. Il est d'avance certain que les propositions faites par la province de Québec retiendront l'attention.

M. Lesage et les droits de l'homme

OTTAWA (PC). — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier qu'il conviendrait de tenir des

(Suite à la page 10)



LA CONFERENCE FEDERALE - PROVINCIALE — Cette photo historique groupe les premiers ministres des dix provinces canadiennes autour de M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, à l'occasion de l'ouverture, hier, à Ottawa, de la conférence fiscale fédérale provinciale. De gauche à droite, nous remarquons : MM. Duff Roblin, du Manitoba; E. C. Manning, de l'Alberta; Joseph Smallwood, de Terre-Neuve; Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick; T. C. Douglas, de Saskatchewan; Leslie Frost, de l'Ontario; M. Diefenbaker; J. Lesage, du Québec; W. C. Bennett, de la Colombie; Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse et W. Shaw, de l'Île-du-Prince-Édouard. (Photo Le Devoir, par Gérard Donati)

Les demandes des provinces représentent un tiers du budget fédéral, soit \$2 milliards

Par Clément BROWN

OTTAWA. — A supposer que le gouvernement fédéral accepte le principe de partager à parts égales, selon les vœux de l'Ontario et de la Colombie, le revenu des impôts sur le revenu des particuliers, sur les profits des sociétés et sur les successions, il devrait laisser aux provinces, au taux de 1959, une somme minima de \$1,250 millions. C'est à peu près le montant qu'Ottawa versera aux provinces, pendant l'année courante, en subventions de toute nature ou qu'il laisse aux provinces en exemptions d'impôts.

Plus précisément, l'Ontario a demandé entre \$750 à \$800 millions et la Colombie entre \$125 à \$150 millions. Ces deux provinces servent d'étalon national dans l'évaluation des paiements de péréquation aux autres provinces.

Québec, pour sa part, a demandé, toujours sur la base de 1959, au moins \$15 millions en droits successoraux plus le quart des deux autres impôts, soit de \$80 à \$85 millions pour chaque domaine.

De plus, Québec veut être exempté ou recevoir en compensation les sommes dépensées pour l'assurance-hospitalisation, soit environ \$60 millions et au moins \$25 millions pour les autres programmes de partage de coût.

Les provinces moins riches demandent des subventions spéciales pour leur développement et à peu près toutes réclament un élargissement de la contribution fédérale aux programmes d'assistance, soit au chapitre de l'assurance-maladie, soit à celui de l'hospitalisation des malades mentaux et des tuberculeux, etc.

On estime que, tous ces montants mis ensemble, le Trésor fédéral, si M. Diefenbaker consentait à se plier à toutes les demandes qui lui sont faites, serait taxé de \$2 milliards, soit un tiers du budget des dépenses fédérales pour l'année en cours.

A ce compte, les taxes fédérales baisseraient de façon draconienne mais les taxes provinciales augmenteraient d'autant.



Les principaux représentants fédéraux à la conférence fédérale-provinciale : M. Donald Fleming, ministre des finances; le premier ministre John Diefenbaker; M. Léon Balcer, solliciteur général. (Photo Le Devoir)

La Rhodésie du Sud, un autre "Congo" ?

Les émeutes font 3 morts et 30 blessés à Bulawayo où les Blancs sont pris en chasse par les Noirs

(Dernière heure)

BULAWAYO. — Au moins trois Africains ont été tués et une trentaine, blessés, lors d'une véritable bataille rangée entre la troupe et les émeutiers. Les émeutes ont repris hier à Bulawayo, ville de la Rhodésie du sud qui avait déjà été le théâtre d'émeutes, dimanche. Des centaines de Noirs que la police était impuissante à disperser malgré les charges à coups de bâtons et le recours fréquent aux grenades lacrymogènes ont attaqué les voitures conduites par les Blancs en y lançant des pierres et ont même lancé des pierres et des bouteilles vides aux policiers blancs.

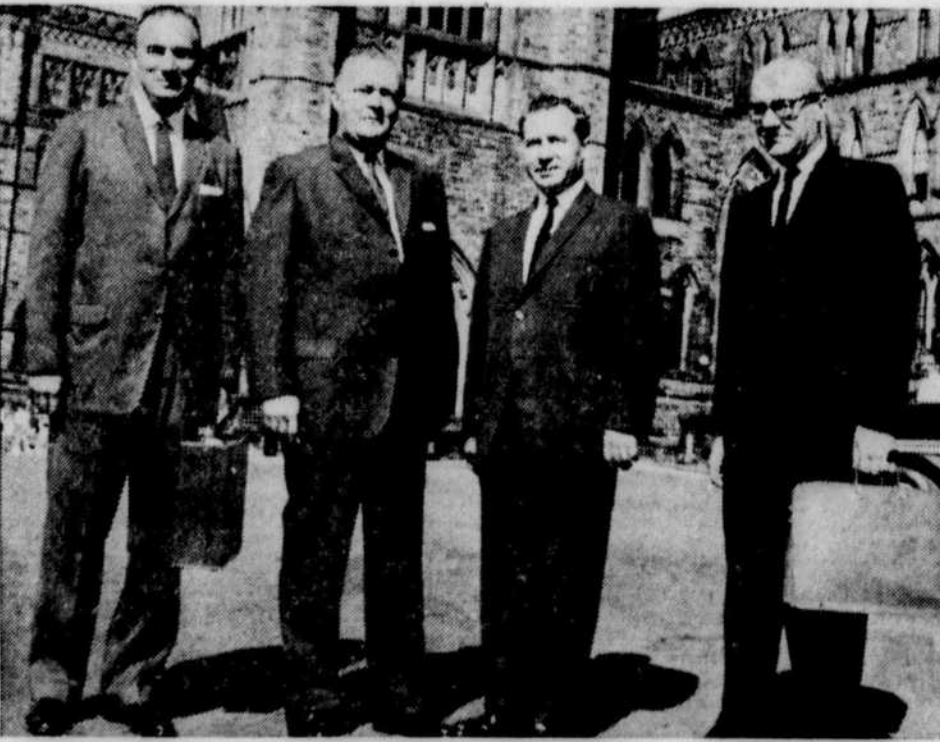
Des incidents semblables avaient fait, la veille, une vingtaine de blessés. En fin de journée, la police et la troupe réussirent finalement à disperser les émeutiers et firent plusieurs dizaines d'arrestations. Des véhicules blindés ont pris position tout autour

des quartiers africains de la ville. Toute l'activité économique de la ville était paralysée hier, la plupart des travailleurs noirs se étant pas présentés. Devant la gravité de la situation, le premier ministre de la Rhodésie du sud, sir Edgar Whitehead, s'est rendu par avion de Salisbury à Bulawayo afin de discuter avec les autorités locales des mesures à prendre.

Avertissement d'un chef africain

D'autre part, le gouvernement a dépêché plusieurs autres compagnies de soldats britanniques et africains et a annoncé que de nouveaux renforts étaient en route. Les émeutiers ont attaqué et pillé des magasins, des cafés, etc. Un couvre-feu rigoureux a été établi. Plusieurs membres du Conseil législatif, composé en forte ma-

(Suite à la page 10)



A leur arrivée au parlement hier pour l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale, les principaux représentants du Québec ont posé en compagnie du nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, qui conduisait le parti libéral au pouvoir en cette province une semaine après M. Lesage dans le Québec. De gauche à droite, MM. Bernard Pinard, ministre provincial de la voirie; Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec; Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick et Georges-Émile Lapalme, procureur général de la province. (Photo Le Devoir)

CONGO: TOUT EN SE DISANT SATISFAIT DES PROMESSES D'ASSISTANCE DE L'ONU

Lumumba: la paix est liée au départ des soldats belges

NATIONS UNIES, N.-Y. — Le premier ministre Lumumba a eu hier un second entretien avec le secrétaire de l'Organisation des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld et en est sorti apparemment fort satisfait. Il a demandé au secrétaire général que

l'ONU fixe une date limite au départ des troupes belges du Congo mais n'a pas obtenu satisfaction sur ce dernier point, semble-t-il. Dans une conférence de presse qu'il a accordée après son deuxième entretien avec M. "H", le premier ministre

congolais a déclaré que l'ordre serait entièrement rétabli au Congo ex-belge "cinq minutes après que le dernier soldat belge aura quitté le pays". Il a de plus laissé entendre qu'il considère comme caduc le traité d'amitié et d'assistance signé

entre la Belgique et le Congo, le 28 juin dernier. Lumumba s'est dit confiant que la Belgique sera obligée de se conformer à la résolution du Conseil de sécurité relativement au retrait de ses troupes. Il a ajouté que son gouver-

nement veut que les troupes belges quittent le Congo et rentrent pas simplement aux deux bases militaires que la Belgique avait conservées dans le pays (Kamina et Kikona) en vertu du traité d'assistance. "Ce traité a poursuivi Lumumba, les Belges l'ont

violé quelques jours après l'avoir signé sous le fallacieux prétexte de protéger les ressortissants belges. Mais en fait ils avaient déjà complété, avant la signature du traité, de conserver la mainmise sur

(Suite à la page 10)

Les mémoires provinciaux

On trouvera en pages six et sept le texte intégral du mémoire présenté par le premier ministre Lesage à la conférence fédérale-provinciale de même qu'un résumé des mémoires des autres provinces.

EATON VENTE D'AOUT DE FOURRURES

LA VENTE QUI VOUS OFFRE LE PLUS VASTE CHOIX DE
FOURRURES LES PLUS NOUVELLES, AUX PRIX LES PLUS BAS

C'est l'année pour acheter des fourrures... AU POINT DE VUE MODE

Les manteaux de fourrure ont complètement changé d'attitude! Les cols se font plus spacieux, les encolures et les manches ont adopté une allure nouvelle! L'importante Vente d'août de fourrures chez Eaton offre le "nec plus ultra" dont quelques créations de Revillon et Pierre Cardin, en exclusivité chez Eaton du Canada.

C'est l'année pour acheter des fourrures... AU POINT DE VUE PRIX

Vous obtenez meilleure qualité pour le prix... et des vêtements plus somptueux, plus élégants! Nos achats pré-saisonniers sur grande échelle nous permettent de vous présenter ces offres extrêmement avantageuses. Visitez notre Salon; voyez la magnificence de notre collection.

L'AUBAINE DU JOUR D'OUVERTURE
pour une seule journée... mardi!

LOUTRE RASÉE

LUXUEUX MANTEAUX LONGS DONT QUELQUES
ADAPTATIONS DE CRÉATIONS DE COUTURIERS DE PARIS

Spécial du Jour d'ouverture
de la Vente d'août chez Eaton

597.00

Conditions du Plan Budgétaire, si désiré, durant la
CELEBRE VENTE D'AOUT DE FOURRURES chez EATON
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat

L'extraordinaire aubaine du Jour d'Ouverture de la Vente Eaton vous apporte le grand luxe à bas prix! Manteaux magnifiques, en loutre très souple, dans les styles les plus nouveaux de la saison, dont quelques adaptations de créations de couturiers de Paris. Certains sont en loutre naturelle, rasée... d'autres à poils teintés d'après un nouveau procédé éprouvé, donnant à la fourrure une richesse et une beauté incomparables. La valeur d'un manteau de fourrure se mesure à la coupe de celui-ci, au nombre de peaux et à la qualité de la fourrure utilisée, à la main-d'œuvre employée. L'inspection de ce groupe remarquable vous prouvera que EATON vous offre davantage pour votre argent.

COMPAREZ CE GROUPE VEDETTE DE LA VENTE

- Magnifique castor canadien
- Vison de Chine peaux allongées (teint)
- Mouton de Perse, superbe et léger (gris ou teint noir) uni ou garni de vison
- Loutre rasée
- Mouton de Perse teint brun

Spécial de la Vente d'août
chez Eaton

777.00

GROUPE À BAS PRIX REMARQUABLE

- Mouton de Perse teint noir, uni ou garni de vison
- Mouton de Perse gris
- Chat sauvage rasé, naturel ou teint
- Dos de rat musqué du Nord dans les tons chauds du vison (tous les flancs ont été enlevés)

Spécial de la Vente d'août
chez Eaton

333.00

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

EATON
OUVERT
TOUTE
LA
JOURNÉE
LE
SAMEDI

Ouvert le
vendredi soir
jusqu'à 9 h.

HEURES
D'AFFAIRES:
9 heures à 5 h. 30



LA TRAGÉDIE FERROVIAIRE

Le Canadien National fera une enquête

Les Chemins de fer nationaux ont institué hier une enquête pour déterminer les causes du tamponnement qui est survenu samedi entre deux convois, sur une voie ferrée unique située dans la partie nord de l'île de Montréal. L'accident a fait un mort et causé des blessures à une soixantaine de personnes.

Un porte-parole du chemin de fer a fait remarquer que toutes les causes possibles de la catastrophe sont minutieusement passées en revue, comme on le fait d'ailleurs dans tous les accidents du genre.

Toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'opération des deux convois ont été ou seront questionnées et on étudiera également toutes les possibilités ayant trait à une défectuosité mécanique.

La tragédie s'est produite quand un train de banlieue composé de trois wagons et d'une locomotive Diesel et un convoi de 55 wagons de marchandises se sont heurtés de front dans un secteur boisé situé près de la gare de Roxboro, un peu au nord-ouest de la métropole.

Les autorités du National Canadien ont annoncé que 54 voyageurs et trois employés de la compagnie avaient été hospitalisés à la suite de la collision. Tard, dimanche soir, 26 voyageurs et un employé avaient quitté l'hôpital après y avoir reçu des soins médicaux.

Le train de banlieue était parti de Saint-Eustache à destination de Montréal, tandis que le convoi de marchandises se dirigeait vers une gravière située à Saint-André-Est.

Mlle Marie Julien, 22 ans, de Montréal, a été emprisonnée dans l'acier tordu du wagon dans lequel elle avait pris place. Il a fallu plusieurs heures aux secouristes avant de pouvoir dégager son corps avec l'aide de chalumeaux. Elle est la seule victime de l'accident. Tous les voyageurs étaient de la métropole. Cinq des blessés sont dans un état critique à l'hôpital. Ils souffrent de blessures au crâne.

AU CANADA

Les E.-U. utilisent 10 bases pour leurs intercepteurs réactifs

OTTAWA — Des autorités ont admis hier, que les intercepteurs réactifs des États-Unis utilisent périodiquement au moins 10 bases aériennes du Canada.

Ce nombre exclut trois bases de Terre-Neuve-Harmon Field, Argentea et Goose Bay, lesquelles sont louées aux États-Unis, ainsi que les aérodromes préparés pour l'usage des avions ravitailleurs en combustible de la Défense aérienne des États-Unis.

Maintenant, le ravitaillement et certaines réparations mineures sont effectués aux aéroports de Chatham, Bagbyville, St-Hubert, Ottawa, North Bay, Winnipeg, Portage-la-Prairie, Saskatoon, Cold Lake et Comox.

Toutefois, les intercepteurs américains ne peuvent être réarmés à ces bases, mais leur (Suite à la page 10)

Décès, à St-Bruno, de Me Antonio Lamer

Me Antonio Lamer, 58 ans, ancien conseiller légal du service de la police de la ville de Montréal, est décédé hier à sa résidence, à Saint-Bruno.

M. Lamer, originaire de Saint-Hyacinthe, Qué., et diplômé de la faculté de droit de l'université de Montréal, fut conseiller juridique du service de la police de 1946 à 1955, alors qu'il donna sa démission pour ouvrir un bureau avec son fils, Antonio.

C'était un sportif enthousiaste et il s'était occupé très activement de hockey, à Montréal et dans les environs.

Le concours de photographies bat son plein au Jardin des Merveilles

Le concours de photographies du Jardin des Merveilles, jardin zoologique d'enfants du parc La Fontaine, bat présentement son plein, vient d'annoncer M. Bernard Hogue, directeur-adjoint des parcs.

M. Hogue vient de rendre publique la composition du jury qui décernera les prix aux participants. Ce sont : MM. Dollard Morin, chroniqueur de loisirs au journal La Presse, Paul Taillefer, photographe au journal The Montreal Star et secrétaire-trésorier de l'Association des photographes de journaux, et enfin Roland Proulx, dessinateur au service des parcs.



LA RANÇON DE LA POPULARITÉ — Le candidat démocrate à la présidence, John Kennedy et son épouse ont été littéralement assaillis par une foule d'admirateurs et de partisans alors qu'ils se rendaient dimanche assister à la messe en l'église catholique Saint-François-Xavier à Hyannis dans l'Etat du Massachusetts. (Photo UPI)

L'enquête d'Eastview

La trésorière a démenti un fonctionnaire provincial

EASTVIEW. — Mme Adrienne Laroche, trésorière de la municipalité d'Eastview, a décrit hier la façon avec laquelle les revenus provenant des parcmètres de l'endroit parvenaient à son bureau.

Témoignant au cours de l'enquête qui se déroule actuellement sur les finances de la municipalité, elle a fait savoir que le bureau d'Eastview recevait l'argent dans son bureau et que le contrôleur du service municipal de l'aqueduc, M. Alfred Laverne, se rendait ensuite à la banque pour convertir les pièces de monnaie en billets de banque.

Mme Laroche a expliqué qu'on agissait ainsi parce que les jeunes employés de son bureau avaient de la difficulté à transporter à la banque de lourds sacs de monnaie. Elle a ajouté que les billets de banque étaient ensuite gardés dans son bureau durant plusieurs semaines, voire même pendant de longs mois, avant qu'on décide finalement de les déposer à la banque.

L'un des deux commissaires qui dirigent l'enquête, M. Charles W. Yates, a demandé à Mme Laroche si elle avait établi un système quelconque pour percevoir régulièrement la monnaie des parcmètres. Elle a répondu qu'elle croyait l'avoir déjà fait.

La salle d'audience où se tient l'enquête était remplie à capacité au moment où Mme Laroche, qui était vêtue d'une élégante robe de couleur blanche et qui portait un joli ensemble de boucles d'oreilles et un magnifique collier de perles, rendait témoignage d'une façon posée et calme.

Mme Laroche a apporté un démenti catégorique à l'effet qu'elle aurait demandé à une personne autorisée du gouvernement provincial de cacher un écart de \$1,900 dans les revenus des parcmètres.

La semaine dernière, M. William Bolton, directeur des services de vérification et de comptabilité au ministère des Affaires municipales de l'Ontario, a déclaré qu'on lui avait demandé s'il rapporterait aux autorités provinciales l'écart précité dans les revenus des parcmètres, du moment que la somme serait remplacée.

Personnel occupé — Sur ce sujet, Mme Laroche a répondu qu'elle avait plutôt dit à M. Bolton qu'il devait y avoir une erreur dans les rapports et qu'elle s'était informée de la procédure à suivre dans de telles circonstances. « Je n'ai jamais suggéré à M. Bolton d'ignorer ce fait dans son rapport », a-t-elle affirmé.

C'est à la suite de la vérification qu'avait faite M. Bolton dans les livres de la municipalité que le ministère ontarien des Affaires municipales a ordonné la tenue de l'enquête.

Mme Laroche a dit qu'elle avait toujours reçu dans son bureau les revenus des parcmètres en billets de banque, en dépit du fait que la monnaie avait d'abord été enregistrée sur des formulaires imprimés à cette fin.

On sait que le concours est organisé pour les jeunes de moins de 20 ans divisés en deux catégories : les moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 20 ans.

Pour participer au concours, il faut obtenir des formulaires d'inscription, soit à l'entrée du Jardin des Merveilles, soit au rayon de la photographie à la maison T. Eaton Co. Le concours est d'ailleurs organisé conjointement par le service des parcs et la maison Eaton.

Les photos doivent être prises entre le 23 juillet et le 1er août exclusivement.

On exposera les meilleures oeuvres au magasin Eaton au cours du mois d'août.

Jeunes garçons demandés Pour livraison du DEVOIR à domicile

Outremont, Côte des Neiges et Villé Mont-Royal

Téléphoner :
Gaston L'ECUYER — VI. 4-3364

Le maire Fournier: la Commission des services électriques est inutile

INFORMATIONS SYNDICALES

A la compagnie Miron Ltée

Trois syndicats se font la lutte pour organiser les 1,500 employés

Le maire Sarto Fournier n'a pas mâché ses mots hier à l'endroit de la Commission municipale des services électriques, responsable de l'enfouissement sous terre des fils électriques, dans la métropole.

« Cette Commission est inutile, a-t-il dit. Elle constitue un encombrement qui réduit l'efficacité des services municipaux. Le maire donnait ainsi raison aux gens qui se plaignent de la lenteur mise à faire disparaître les poteaux après la refecton des nouveaux pavages des rues élargies ou reconstruites de la métropole. »

« Le public critique et il a raison », a affirmé le maire. Il commentait alors les plaintes formulées en fin de semaine par deux conseillers municipaux, M. Paul-Emile Sauvageau, conseiller de l'est de la ville, et M. E. T. Asselin, conseiller de Notre-Dame-de-Grâce.

Pour le maire, les membres passe leur temps à conjuguer le verbe « attendre ».

Le sénateur Fournier se propose, à une des prochaines séances du comité exécutif, de saisir ses collègues du problème. « S'il y a lieu de faire amender la loi pour faire abolir la Commission des services électriques, nous le ferons. »

La demande pourrait en être faite au gouvernement provincial lors de la prochaine session.

Le maire soutient que le système actuel n'établit pas de responsabilités suffisantes et à son sens c'est un principe funeste.

La commission des services électriques de Montréal a 50 ans d'existence. En juin 1910, le conseil municipal approuvait sa formation.

Elle est composée de trois ingénieurs : le président est nommé par le cabinet provincial.

La ville de Montréal y délègue son représentant.

Le 3e membre est choisi par les locataires des conduits souterrains autres que Montréal, soit : l'Hydro-Québec, la Commission de transport de Montréal, les fils de télégraphes des compagnies ferroviaires Pacifique Canadien et Chemins de fer nationaux; la compagnie Dominion Electric Protection, et la firme Rediffusion. La compagnie de téléphone Bell a ses propres conduits souterrains.

Trois organisations syndicales se font actuellement la lutte pour obtenir le droit de représenter les employés de la compagnie Miron Ltée, autrefois Miron & Frères. Ce sont le Syndicat international des travailleurs unis du ciment, du gypse et de la chaux (CTC), le Syndicat national des camionneurs (indépendant) et le Syndicat international des camionneurs, expulsés des rangs du Congrès du travail du Canada.

Le représentant du Syndicat international des travailleurs unis du ciment, du gypse et de la chaux (CTC), M. Gaby Cormier, a déclaré au Devoir que son organisation veut organiser tous les employés de la compagnie Miron Ltée et que le travail d'organisation a débuté au mois de juin dernier.

Les nombreuses adhésions que nous avons recueillies et qui continuent d'arriver, a-t-il dit, démontrent que les employés de cette entreprise veulent un syndicat capable de les protéger efficacement.

Il a dit que le Syndicat international des camionneurs, depuis son expulsion des rangs du Congrès du travail du Canada, a été en contact avec le Syndicat national des camionneurs et que le Syndicat national des camionneurs ont

le président est M. Elie Allard est un syndicat indépendant, isolé des grandes centrales et peu représentatif.

M. Cormier a ajouté que ce dernier syndicat qui a fait son apparition lundi, le 18 juillet, en vue de solliciter l'adhésion des employés de la compagnie Miron Ltée, a utilisé des tactiques qui réprouve le mouvement syndical bona fide et qui sont défendues par la loi des relations ouvrières.

Ce jour-là, a-t-il dit, des contremaîtres de la compagnie, accompagnés de membres de ce syndicat, se sont mis à circuler à travers les locaux et le terrain de la compagnie pour faire signer des cartes d'adhésion.

La loi défend spécifiquement aux employeurs et à toute personne agissant pour un employeur de chercher à dominer ou à entraver la formation ou les activités d'une association de salariés, a précisé M. Cormier.

Certains employés, a-t-il ajouté, n'eurent pas la permission de poignarder leur carte de travail avant d'avoir donné leur adhésion à ce syndicat. Or l'article 22 de la loi défend précisément ce genre d'intimidation.

Il est également défendu de solliciter au nom ou pour le compte d'une association pendant les heures de travail et sur les lieux du travail, sans la permission de l'employeur.

Or cette permission accordée au syndicat national et refusée au syndicat international démontre que la compagnie ou ses représentants cherchent à entraver la formation d'une association bona fide et semble dominer le syndicat adverse.

M. Cormier a dit que son syndicat a porté plainte à la Commission des relations ouvrières et mis le ministre du travail, M. René Hamel, au courant de ces pratiques interdites. Le CRO a immédiatement adressé une lettre à la compagnie Miron Ltée pour rappeler les articles de la Loi des relations ouvrières et lui demander de les respecter.

A l'heure actuelle, a-t-il ajouté, le Syndicat international des travailleurs unis du ciment, du gypse et de la chaux (CTC) continue son travail d'organisation et il adressera bientôt ou des droits reconnus, le sixième pour suggérer quels ajustements de salaires et le septième pour obtenir une convention collective de trois années.

Entre autres, a dit M. Ouellet, la compagnie veut enlever de la convention la clause relative aux buts de la convention; elle veut encore que les préposés à l'entretien travaillent à temps régulier le samedi au lieu du temps et demi et finalement elle préconise la disparition des deux périodes de repos de dix minutes.

Le syndicat a immédiatement demandé au ministre du travail, M. John Valentine, de rencontrer les représentants de la compagnie le 16 août prochain.

Rupture des négociations avec la Dominion Oilcloth & Linoleum

Les négociations directes ont été rompues entre la compagnie Dominion Oilcloth & Linoleum et le Syndicat national du Linoleum de Montréal (CTCC) concernant le renouvellement d'une convention collective de travail comprenant les quelque 800 employés de cette entreprise et le syndicat a fait immédiatement appel aux services d'un conciliateur du ministère du travail.

Le conseiller technique du syndicat, H. Jean-Robert Gauthier a déclaré qu'au cours des séances de négociations, la compagnie n'a fait aucune tentative sérieuse de règlement du conflit.

Lors de la sixième rencontre entre les négociateurs syndicaux et patronaux, le 5 juillet, la compagnie par l'intermédiaire de son gérant de personnel, M. Blakeney, a défini la politique de la compagnie et indique les objectifs qu'elle se propose d'atteindre.

Il a déclaré que la convention collective en vigueur est le fruit de laborieuses négociations depuis des années et que la compagnie désire en conserver l'essentiel. On sait que le syndicat a présenté un projet modifiant complètement la convention actuelle.

Le gérant du personnel a ajouté que les représentants de la compagnie ont été stupéfaits par la décision du syndicat de présenter un nouveau projet de convention. Il a dit que la compagnie fait face à une concurrence plus dure et que pour opérer efficacement, elle devra réduire son coût d'opération.

« La compagnie, a dit M. Blakeney, n'acceptera pas et ne signera pas une convention collective de travail qui élimine la clause des droits de la gérance, qui contient des dispositions compliquées et qui fixe des conditions économiques fantastiques et non réalistes. La compagnie, préc

se-t-il, rejette le projet syndical dans son entier. »

A ce moment, la compagnie a soumis une offre écrite en sept points dont les cinq premiers visent à enlever des bénéfices ou des droits reconnus, le sixième pour suggérer quels ajustements de salaires et le septième pour obtenir une convention collective de trois années.

Entre autres, a dit M. Ouellet, la compagnie veut enlever de la convention la clause relative aux buts de la convention; elle veut encore que les préposés à l'entretien travaillent à temps régulier le samedi au lieu du temps et demi et finalement elle préconise la disparition des deux périodes de repos de dix minutes.

Le syndicat a immédiatement demandé au ministre du travail, M. John Valentine, de rencontrer les représentants de la compagnie le 16 août prochain.

Shawinigan :

La CRO ordonnerait un autre vote de représentation à la Cie Belgo

Des rumeurs circulent à l'effet que la Commission des relations ouvrières ordonnerait un autre vote de représentation syndicale à la Belgo de Shawinigan.

Le premier vote tenu la semaine dernière à Shawinigan et qui mettait aux prises le Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier (CTCC) et le Syndicat international des papiersiers (CTG) s'est terminé dans une impasse, aucun des syndicats n'obtenant la majorité requise par la Loi des relations ouvrières.

Le syndicat international qui représentait auparavant les travailleurs de cette papeterie a obtenu 80 votes tandis que le syndicat de la CTCC en recueillait 73. 164 employés avaient le droit de voter. 159 employés se sont prévalus de leur droit et 6 bulletins ont été déclarés nuls.

La Loi exige que le syndicat détiennne 50 pour cent des adhésions possibles, plus 1. Si l'on calcule le nombre de votants éligibles, 164, le syndicat majoritaire aurait dû recueillir la moitié des voix, 82, plus 1, soit un total de 83 pour obtenir le scrutin de reconnaissance syndicale.

Par ailleurs, selon le nombre de votes le syndicat majoritaire aurait dû obtenir 50 pour cent plus 1 de 159, soit 81 votes. Le syndicat qui a recoté le plus grand nombre de votes, le syndicat international n'en recueillait que 80.

Pour dénouer l'imbroglio, étant donné que 5 travailleurs n'ont pas voté et que 6 autres ont annulé leur vote, la Commission des relations ouvrières aurait décidé la tenue d'un deuxième vote. Il a toutefois été impossible de faire confirmer cette décision par un membre de la Commission des relations ouvrières.

Avec piscine, arena et salles de jeux

Le Centre récréatif St-Gabriel de Pointe-St-Charles sera construit

Des soumissions publiques ont été demandées hier par le directeur du service municipal des travaux publics, M. Lucien L'Allier, ing. p., pour la construction du nouveau Centre récréatif Saint-Gabriel dans la Pointe-Saint-Charles.

Ce centre, dont les plans définitifs sont l'oeuvre de l'architecte Louis-J. Lapierre, comportera une piscine, un arena et des salles de jeux, s'élèvera dans le quadrilatère borné par les rues Hibernia, Grand Tronc, Island et Mullins.

Les conseillers municipaux de ce district se sont déclarés très heureux du projet qui donne suite à leurs demandes répétées.

Le conseiller Adéodat Crompti a félicité l'administration actuelle d'avoir adopté de nouveaux plans pour le centre, et d'avoir permis qu'ils comprennent une arena et une piscine.

Saint-Bruno de Montarville

La commission scolaire de Saint-Bruno de Montarville est à la recherche d'un professeur d'une dizaine d'années d'expérience, pouvant enseigner une classe de neuvième année garçons.

Salaires : \$5,500.

S'adresser par lettre à la commission scolaire de Saint-Bruno, comté de Chambly, ou par téléphone à M. Gérard Filion, Victor 4-3361.

(suite à la page 10)

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 26 JUILLET 1960

Le réveil des provinces

On analysera demain, ici même, quelques-unes des propositions formulées par les premiers ministres provinciaux réunis à Ottawa, et notamment par M. Jean Lesage. Nous nous bornerons aujourd'hui à enregistrer l'ampleur des nouvelles exigences provinciales.

Sur le plan financier, elles vont loin; et quand M. Lesage réclame des rajustements qui rapporteraient 3130 millions de plus au Québec, il paraît presque timide à côté de M. Frost. Car le premier ministre de la plus riche et plus nombreuse province canadienne reprend, plus vigoureusement, une demande déjà formulée il y a cinq ans: il veut que les provinces obtiennent la moitié de l'impôt sur le revenu personnel et sur les profits des sociétés commerciales.

M. Lesage n'en réclame que le quart, mais cela représente néanmoins plus du double de ce que les provinces peuvent déjà toucher. Pourquoi? Les deux premiers ministres provinciaux l'ont déclaré chacun à leur manière: "en vertu de la constitution, les provinces ont des droits égaux à ceux d'Ottawa en matière d'impôts directs".

Sur d'autres questions, M. Lesage a inscrit dans son mémoire quelques-uns des articles du programme libéral: d'un côté il propose la création d'un secrétariat permanent des provinces et annonce la tenue d'une conférence interprovinciale. Par ailleurs il réclame le "rapatriement" de la Constitution canadienne — c'est-à-dire le pouvoir, pour l'Etat canadien, d'amender lui-même la constitution. Il insiste sur l'interdépendance des pouvoirs, notamment lorsqu'il s'agit du problème du chômage, et propose de coordonner les projets qu'Ottawa et les provinces mettront en oeuvre pour stimuler l'emploi. Il demande aussi — ce qui paraît neuf — que les droits de l'homme soient proclamés par l'ensemble des gouvernements qui forment l'Etat canadien, et que cette déclaration conjointe soit plus tard inscrite dans la constitution canadienne.

Ces propositions s'appuient sur un texte liminaire qui va dans le sens de la tradition canadienne et plus particulièrement québécoise: et c'est que:

le fédéralisme au Canada... repose sur la souveraineté du Parlement fédéral et des législatures provinciales dans leurs domaines respectifs de juridiction. Cette souveraineté respective des deux sphères de gouvernement est le fondement même de la Confédération.

Enfin, M. Lesage, comme il l'avait promis, a déposé sur la table de la conférence le volumineux rapport Tremblay. Ironie des choses! Quand l'enquête Tremblay fut instituée en 1953, quel prophète politique aurait osé prédire que son rapport serait envoyé aux oubliettes par Maurice Duplessis, redécouvert par Paul Sauvé, et enfin emporté et solennelle-

ment déposé par le nouveau premier ministre du Québec, Jean Lesage?

Décidément, les provinces ont repris du poil de la bête depuis l'immédiat après-guerre.

Elles ne cessaient de réclamer, mais sur un ton de vaincu; et sauf Québec, elles en vinrent peu à peu à céder à la politique établie par L. M. King. Mais la résistance, parfois difficile, du Québec, puis des circonstances plus favorables ont lentement retourné la situation. On a le sentiment qu'une nouvelle époque commence.

Bien entendu, les provinces n'obtiendront pas tout ce qu'elles désirent, tout ce qu'il serait raisonnable qu'elles reconquissent. Une situation ne se retourne pas en quelques mois. Mais on les sent plus agressives, plus assurées — ce qui va faciliter la tâche du Québec.

Certains observateurs anglo-canadiens s'étaient demandé si M. Lesage oserait "prendre la suite de Duplessis" et adopter une position vigoureusement autonome: ce serait, disaient-ils, mettre en danger les chances du parti libéral de reprendre le pouvoir à Ottawa. Ils oublièrent que, sauf l'épisode Godbout, cette attitude, dans des conditions de fondamental, est l'une des données essentielles de la politique du Québec. Le ton peut assurément devenir moins hargneux, l'action plus dynamique, mais un nouveau ministère libéral n'allait certainement pas commettre l'erreur de 1940 et 1942, grâce à quoi les libéraux ont croulé seize ans dans l'opposition.

M. Lesage, d'ailleurs, s'est montré formel sur le terrain des principes. Il a mis de côté cette "pudeur" qui a parfois saisi nos politiques à Ottawa et leur a fait mettre de côté jusqu'au nom de notre nationalité.

Pas d'isolement, a-t-il dit; mais défense et surtout utilisation intégrale de notre juridiction. Et "sur le plan culturel, notre principal objectif, c'est de travailler avec vigueur à l'enrichissement et à l'épanouissement de la culture canadienne-française tout en garantissant pleinement les droits de nos minorités, dont nous apprécions l'apport à toute sa valeur. Nous voulons que cette culture en se développant puisse également rayonner à travers le Canada. Nous estimons que les Canadiens français ont une contribution essentielle à faire sur le plan canadien ne serait-ce que pour conjurer la menace d'un envahissement culturel américain". C'est heureusement combiner certaines formulations des rapports Massey et Tremblay, ces frères ennemis qui se séparent seulement, au fond, le problème constitutionnel; mais il est vrai que c'est un vaste terrain de lutte.

Il reste donc à examiner de plus près les propositions d'ordre fiscal. Mais on constate pour l'instant avec joie que les provinces manifestent une grande vitalité; et les prises de position de M. Lesage sont aussi nettes qu'on pouvait l'espérer.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Le bilinguisme pour le Nouveau-Brunswick

Le bilinguisme a fait un pas de plus lors de la révision de la loi électorale fédérale il y a quelques jours. Il s'agissait des proclamations que doit émettre l'officier rapporteur dans chacune des 265 circonscriptions.

La loi stipulait jusqu'ici que ces proclamations devaient être bilingues dans le Québec et la Manitoba et uniquement anglaises partout ailleurs dans le pays. Notre camarade Clément Brown a même une campagne soutenue pour que les proclamations soient bilingues dans toute l'étendue du Canada et plusieurs députés, notamment M. L. J. Pigeon, ont réclamé le changement à la Chambre des communes. La réclamation paraissait tout à fait logique et conforme à l'esprit de la constitution, mais la logique ne prévaut pas toujours à la Chambre des communes.

C'est une proposition de compromis, soumise par M. Emmett Morrisette, député conservateur de Rimouski, qui a finalement été acceptée. Elle stipule que les proclamations seront bilingues dans les circonscriptions des provinces de Québec, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick et dans toutes les circonscriptions électorales où il y a lieu de le faire dans l'opinion du directeur général des élections.

C'est encore le vieux principe de la réserve qui a prévalu, mais d'une réserve élargie et débordant les frontières du Québec pour embrasser

français était langue officielle au Manitoba, et on n'a jamais osé la supprimer depuis lors.

Le Manitoba est une province qui a été autrefois bilingue. Il n'est pas probable qu'elle le redevenne dans un avenir prochain puisque les Canadiens français n'y comptent aujourd'hui que pour le dixième de la population. Le Nouveau-Brunswick est une province qui devrait être reconnue comme bilingue dans un avenir prochain.

L'amendement qui vient d'être apporté à la loi électorale démontre que l'on commence à le reconnaître dans les milieux parlementaires fédéraux. Il semble que l'on ait évolué plus vite à Ottawa qu'à Fredericton. Les parlementaires du Nouveau-Brunswick semblent bien lents à se rendre compte de l'importance croissante des Acadiens. Ils n'ont encore posé aucun geste officiel pour reconnaître le français comme langue officielle ou même comme langue seconde d'un usage courant dans la province. Ils devront y venir au cours de ces prochaines années.

La langue qui est parlée par une minorité de quarante pour cent de la population, qui sera bientôt parlée par la majorité de la population, doit être reconnue comme officielle. C'est une reconnaissance qui ne saurait maintenant tarder bien longtemps.

P. V.

APRES LES EMEUTES DE TOKYO

Pékin et Moscou ont contribué à l'explosion

Par Robert GUILLAIN

Il serait faux d'attribuer seulement aux communistes japonais ou seulement aux manoeuvres du communisme international, l'explosion de juin 1960 à Tokyo. L'événement est d'abord le résultat, nous l'avons dit dans des articles antérieurs, d'un certain nombre de données japonaises, telles que le sentiment neutraliste, l'impopularité de M. Kishi, l'anti-américanisme, etc.; et les non-communistes ont été de loin la majorité dans les événements.

Mais il serait tout aussi naïf de croire en sens inverse que Pékin et Moscou n'ont pas trempé dans l'affaire. La vérité est que leur rôle fut fort important. Il a consisté à avoir encouragé, puis à exploiter au meilleur moment et très efficacement ces données japonaises.

Bien mieux, on peut penser que l'explosion n'aurait pas eu cette brutalité s'il ne s'était pas produit une conjonction soudaine et en partie fortuite de la politique chinoise et de la politique russe. Au même endroit, Tokyo, et au même moment, pour des motifs différents, Moscou et Pékin ont eu intérêt à ce qu'une bombe éclate dans la machinerie de la politique américaine.

La Chine contre M. Kishi. C'est la Chine qui a en quelque sorte "inventé" la lutte contre M. Kishi, et cela il y a déjà longtemps: dès février 1958. C'est le moment du grand durcissement de la politique chinoise, intérieure et extérieure. Du côté du Japon, la manière douce a longtemps été suivie par Pékin. Elle n'a pas été payante parce que les Américains ont sévèrement veillé à ce qu'un rapprochement entre Tokyo et Pékin ne se produise pas. La Chine change alors de méthode: elle déchire brutalement les liens qui la liaient au commerce avec le Japon, rompt tous contacts, et déclenche une virulente propagande invitant le peuple japonais à se débarrasser de M. Kishi. Tant que celui-ci sera au pouvoir, proclame Pékin, tout rapprochement sera impossible. (Rapportons au passage qu'entre Chine et Japon aucun traité de paix n'a encore été conclu).

En visant M. Kishi, la Chine communiste vise surtout le traité de sécurité nippo-américain, que le premier ministre japonais a entrepris de remettre en question. Elle veut empêcher ce choix et de "tuer" le traité. Elle sait en effet que l'opinion japonaise tend de plus en plus à neutralisme: c'est le résultat de la course aux fuseses entre l'Amérique et la Russie qui met le Japon dans une position de plus en plus périlleuse. L'occasion est donc belle d'élargir les fissures entre M. Kishi, complètement engagé du côté américain, et l'opinion japonaise qui souhaite un désengagement; et du même coup entre le Japon et les Etats-Unis. Il faut pour cela que la gauche japonaise durcisse elle-même sa politique et prenne la tête d'une grande campagne contre le traité américain. La Chine l'y invite ardemment et les socialistes japonais, surtout à partir de 1959, se mettent effectivement en mouvement. Toutes les forces de gauche, des syndicats aux intellectuels, les intellectuels, et les étudiants progressistes, s'unissent pour la lutte contre le traité.

Devenue à l'Ouest tension à l'Est. Nous nous trouvons donc en présence d'une offensive contre les Etats-Unis déclenchée en quelque sorte en terre japonaise par la Chine, parce que la politique chinoise, violemment anti-américaine, a trouvé au Japon des alliés. Mais la virulence de cette offensive va être accrue par un facteur en apparence paradoxal: par la politique de détente que M. Khrouchchev inaugure avec les Etats-Unis.

La Chine n'est absolument pas d'accord avec cette politique. Il y a d'abord quelque chose de choquant de son point de vue dans le fait qu'un pays comme Pékin, qui a toujours été l'ennemi du Japon, Moscou assoupisse le sien. La Chine voit en outre dans la politique de M. Khrouchchev un grave danger pour elle: les Etats-Unis, quand ils auront "converti" leur flanc russe et quand ils seront tranquilles de ce côté-là, vont pointer du doigt vers la Chine et vers l'Extrême-Orient tout le poids de leur politique.

Pékin a donc intérêt à prendre les devants en Asie avant que cela arrive. Il faut que la guerre froide s'intensifie dans cette partie-là du monde, et non pas qu'elle s'arrête. Cela est d'autant plus indigne que le gouvernement de Pékin n'est pas tenu par les engagements de M. Khrouchchev à pris au Camp David. Il a tout intérêt à profiter de sa liberté d'action pour régler un certain nombre de problèmes par la guerre froide, avant qu'on ne l'invite à entrer son tour dans la détente et le statu quo. Bref, le jeu de M. Khrouchchev n'a qu'un défaut: c'est qu'en se limitant à une détente du côté de l'Occident, il risque de provoquer par un jeu de bascule bien connu une tension accrue en Extrême-Orient.

Tandis que se rapproche la date du "sommet", que la Chine déteste, trois événements se produisent pour son coup, qui sont pour Pékin matière à vive satisfaction. C'est l'affaire de l'aviation U-2, puis la chute de Syngman Rhee en Corée, puis celle de Menderes en Turquie. Ces deux derniers faits, en particulier, viennent apporter de façon inespérée la preuve que l'Asie est instable et que les positions américaines y sont vulnérables.

Cela explique pour une part, croyons-nous, la violence de l'émotion anti-américaine et anti-Kishi à Tokyo après l'échec du "sommet". Les émeutes ont pour mission de démon-

trer que ce n'est pas le moment pour une détente, et que la thèse chinoise est la bonne: contre les Etats-Unis la bonne méthode c'est la manière forte.

M. Khrouchchev et les bases américaines

Mais voici qu'à ces motifs de quelque sorte "chinois" de l'explosion de Tokyo sont venus s'ajouter tout à coup des motifs "russes", et l'on a vu M. Khrouchchev apporter une contribution décisive à la rébellion des nationalistes japonais contre le traité américain. Ce qui a déclenché cela? C'est l'affaire de l'U-2.

Quand on voit la situation sous l'angle de l'Extrême-Orient, on est tenté de croire que si M. "K" a fait un tel tintamarre à propos de l'aviation espion américaine la raison ne fut pas tant son désir de saboter la conférence au "sommet" qu'une raison différente et qui soudainement primait tout: l'affaire de l'U-2 lui donnait une occasion admirable, et imprévue, de porter un coup décisif au système des bases américaines.

S'agissant en particulier du Japon, les Américains y avaient trois appareils U-2, et c'est même eux qui, en plein désarroi, l'ont annoncé officiellement. Magnifique coïncidence pour M. Khrouchchev! C'est pour que se dirigent contre la porte de la colère russe. Les Japonais entendent successivement M. "K", le maréchal Malinovski et M. Gromyko tonner contre leur "complicité" dans le jeu américain, et les avertis qu'au moindre signe d'agression américaine ils partiront à la recherche de leur archaïsme, ils connaîtront les représailles. Conclusion immédiate: qu'ils rejettent le traité américain.

Le moment d'agir

A vrai dire, ce soudain élan ne représente pas un renversement de la politique russe envers le Japon. La Russie aussi, à l'instar de la Chine, a fait campagne contre le traité, et cette campagne a été vigoureuse. Mais du moins elle a respecté jusqu'ici les apparences du jeu diplomatique. Avec l'affaire de l'U-2, le ton change.

C'est la menace, et cette menace frappe terriblement les Japonais, marqués à jamais par la bombe d'Hiroshima. A partir de ce moment-là le nombre de ceux qui participent activement à la rébellion neutraliste ou qui l'approuvent plus ou moins fait rapidement bouillir de neige. Ce n'est plus seulement la gauche qui bouillonne, mais une masse bien plus large de l'opinion, qui se situe politiquement au centre ou même en partie à droite.

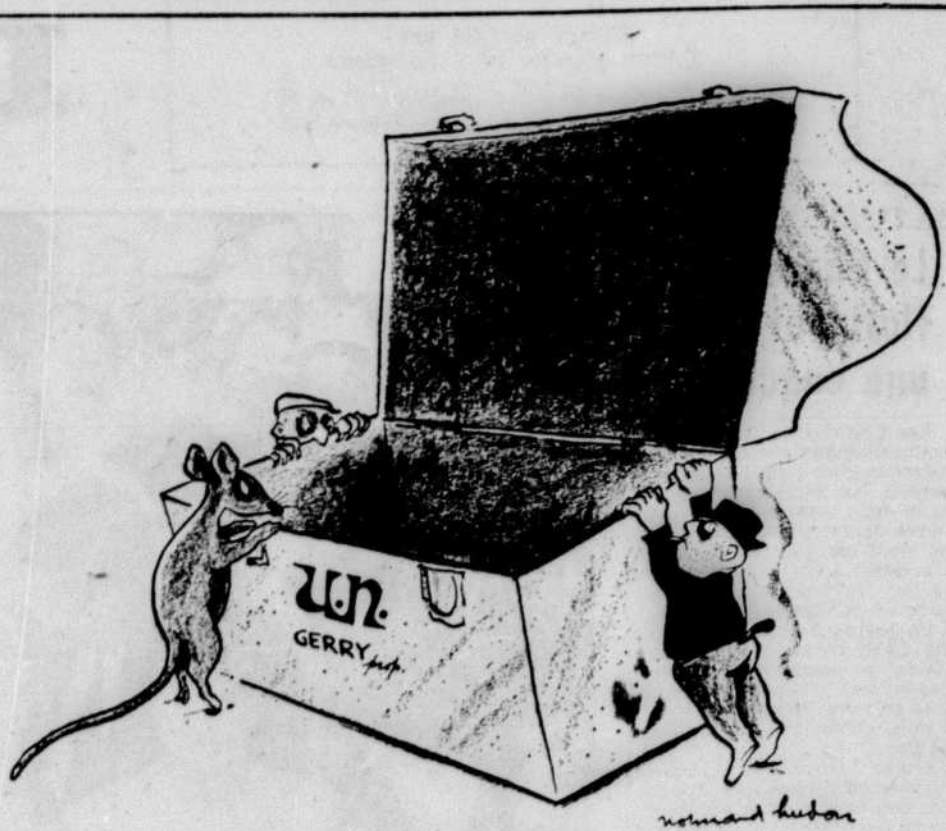
En grande majorité cette masse, faut-il le répéter, n'a rien de communiste, mais les circonstances lui ont donné pour le moment une sensibilité, une "réceptivité" très grande aux incitations qui viennent des deux camps. Il a dû suffire que des deux capitales à la fois arrivent des consignes également pressantes: "Nous avons besoin que vous agissiez! Nul moment n'a jamais été meilleur, et allez-y de toutes vos forces!" — et l'émeute s'est déclenchée.

Où Pékin et Moscou s'entendent

Consignes qui viennent comment? Mais, comme tout un chacun le sait à Tokyo, par les cent voix d'un "noyau" bien organisé, qui atteint surtout la gauche et les organisations de gauche, mais fait de cette gauche elle-même l'élément "noyau" du public beaucoup plus large dont nous avons parlé.

Agents propagandistes, communistes ou sympathisants bien placés dans les syndicats, l'enseignement, la presse, la propagande ouverte des ambassades du rideau de fer, publications traduites en japonais, radios russe et chinoise très bien entendues, également en japonais, action des Coreïens et des Chinois communistes qui habitent au Japon, etc., il y a un peu de tout dans l'appareil de subversion. Cela ne fait peut-être pas un très grand nombre d'agitateurs. Mais de tous les pays le Japon est le plus contagieux sans doute aux influences extérieures en même temps que le plus mal armé pour s'en défendre quand il s'agit d'influences subversives — cela est en grande partie, osons-le, l'héritage de la période punitive de l'occupation américaine.

Sur ce terrain de l'action subversive, la conjonction de la politique chinoise et de la politique russe s'est produite, notons ce dernier point, au moment même où les vues des théoriciens des deux capitales du communisme divergeaient et provoquaient la malaise que l'on sait. La coïncidence des deux politiques à Tokyo dans l'action concrète est donc pour elles une heureuse compensation. Pour le monde libre elle devrait être un avertissement, prouvant, s'il en est besoin, qu'en pratique et en dépit de toutes les querelles de doctrine politique russe et politique chinoise continuent à additionner leur poids, bien plutôt qu'à se gêner ou à se freiner l'une l'autre.



Les fauteurs d'élection

Lettre au "Devoir"

Histoire et cours classique

Monsieur le directeur,

Qu'est-ce que l'histoire? Ce n'est pas la simple énumération de dates, d'événements et de faits pour faire appel à la mémoire et emmagasiner un lot de connaissances. Toute connaissance que l'on est incapable de relier dans un système cohérent est dispersion de l'esprit.

L'histoire, c'est la prise de contact avec l'homme et la société. C'est l'étude de l'évolution de l'homme dans sa pensée religieuse, politique, économique et sociale à travers tous les âges. C'est encore l'étude des grands courants qui ont marqué la face du monde. Que l'on s'arrête à la Préhistoire, au Moyen-Âge, à l'histoire contemporaine, il y a des richesses précieuses à en retirer. Quelque soit un autre angle que la littérature et la philosophie, l'histoire nous découvre le visage de l'homme: un être pris entre un idéal et des tendances moins nobles, un être

partagé souvent entre ses croyances, ses passions et ses intérêts; un être encastré dans un contexte social, religieux, philosophique, littéraire, politique et économique qui l'influence et qu'il influence lui-même. L'histoire nous découvre le progrès et le recul de l'homme, les répercussions de sa pensée et de ses actes sur la vie passée, actuelle et future.

Or, une telle matière est plus que jamais brûlante d'actualité, alors que l'homme se sent lié avec le reste du globe d'une façon de plus en plus étroite. L'histoire demeure donc une science de base, nécessaire à la formation que dispense le cours classique. Pourtant, la Faculté des Arts lui enlève son importance en la reléguant au second plan: elle en fait une matière optionnelle et, à mon avis, c'est un mal. C'est un mal parce que l'histoire a sa valeur formatrice tout comme les mathématiques, la philosophie ou la chi-

mie. En sortant des études classiques, tout homme se doit de posséder au moins les grandes lignes de l'histoire. Pourquoi, alors, ne pas continuer d'en faire une matière de base, obligatoire pour tous?

N'assistons-nous pas à une tendance "utilitariste", tendance qui cherche à faire du cours classique une antichambre de différentes facultés? Pourtant, la fin des Humanités est combien plus noble et enrichissante! Et dans ses cadres, l'histoire est une science éminemment humaine. Elle permet de sonder les dessous des apparences, les motifs de l'activité humaine; elle nous montre que l'homme est toujours lui-même, en dépit des innovations techniques et de l'avancement social. Pour toutes ces raisons, ne demeure-t-elle pas une mine pour les éducateurs? N'est-elle pas une source d'expérience ou notre jeunesse a besoin de puiser pour mieux connaître la société humaine dont elle fait partie?

Jean TREMBLAY, étudiant.

EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

Les social-démocrates désignent M. Brandt pour affronter Adenauer lors des prochaines élections

Par Alain CLEMENT

BONN, 14 juillet. — Le sort en est jeté: c'est M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, qui, lors de la prochaine campagne électorale, sera tête de file de l'opposition. Cette promotion doit être encore ratifiée par le dernier congrès socialiste appelé à se dérouler avant le scrutin de septembre 1961, et qui se tiendra à Hanovre du 21 au 26 septembre. Une commission ad hoc de sept dirigeants socialistes, nommée en octobre dernier par les assises plénières de la S. P. D., vient en effet de donner la préférence à M. Willy Brandt sur le professeur Carlo Schmid, comme vedette électorale. Le vice-président du Bundestag sera sans doute prié de se désister publiquement en faveur de son rival, mais n'en est pas moins assuré d'une place de premier plan dans un éventuel cabinet Willy Brandt.

Une victoire socialiste aux élections de 1961 revêt encore de la spéculation. Mais elle est déjà sortie des limites du mirage. Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, un sondage d'opinion effectuée il y a quelques semaines vient d'accorder la victoire à la gauche. Le S. P. D. a obtenu 31 pour cent de l'opinion, ce qui est une victoire électorale, sans parler des réalisations dont le gouvernement au pouvoir peut se prévaloir.

Mais comme formation politique elle est la première victime de ce succès. Le dogmatisme de la C. D. U. est inversement proportionnel à la prospérité de la République fédérale. C'est dire qu'il est très bas en ce moment. Sans doute, cette faiblesse n'est-elle pas nouvelle et a-t-elle été dans le passé régulièrement compensée par l'exceptionnelle vitalité du Dr Adenauer. Celui-ci a été de surcroît servi en période électorale par le dogmatisme fumeux de ses adversaires et la personnalité peu entraînante de son challenger direct, M. Ollenhauer.

Que se passera-t-il quand M. Willy Brandt aura pris la relève de ce dernier? Des maintenant la S. P. D., loin de porter une contradiction totale et par là même chimérique à la politique gouvernementale, se contente de surenchères et de harcèlements partiels, qui ont certainement plus de chances d'emporter l'adhésion des masses que la tactique extrémiste de jadis.

La grande inconnue demeure naturellement la personne même du chancelier. Nul doute que l'approche des élections le porte au maximum de sa forme. Ses capacités, son magnétisme personnel, ont besoin du climat de la contestation, voire de la polémique la plus agressive, pour donner toute leur mesure. Pour l'instant, dans le "creux" de la vie politique allemande, il est vrai, force est de constater que le chancelier se ménage. On le voit peu, il parle peu, sa participation aux travaux législatifs, et d'une manière générale son interven-

tion politique, sont tombées au minimum indispensable. Bref, de près comme de loin, l'observation de ses faits et gestes — et de ceux de son entourage — peut donner le sentiment qu'il a déjà à moitié passé la main. Peut-être s'agit-il d'un assoupissement passager. Il suffit cependant de donner confiance à ses rivaux et à préoccuper ses fidèles.

C'est pourquoi ceux-ci vont employer tous les moyens pour barrer une candidature Willy Brandt à la succession du chancelier. On présente déjà sa descente dans l'arène fédérale comme une "désertion" du poste avancé que la future tête de liste S. P. D. défend brillamment à Berlin. Argument que ses intimes croient réfuter en avançant que M. Willy Brandt ne songe pas plus à se démettre de ses fonctions gouvernementales pour affronter le corps électoral allemand que ne le fait le chancelier Adenauer lui-même. Il faudra voir si cette assurance résiste à l'épreuve des faits.

Ce qui est irréfutable, c'est que s'il renonce au Rathaus de Berlin-Ouest la succession de M. Willy Brandt sera très difficile. Il est devenu l'incarnation ambulante de l'instinct de conservation des Berlinois. Ce n'est pas un rôle qu'on peut endosser à volonté. Berlin en suit quelque chose après la mort de son premier bourgmestre, M. Ernest Reuter.

Toute disposée à entretenir la légende de M. Willy Brandt comme bourgmestre berlinois, la C. D. U. n'en est pas moins prête à renverser l'idole si elle décidait de bouger de son piedestal pour monnayer son prestige aux suffrages fédéraux. Ce serait par exemple le moment de rappeler à ses futurs électeurs l'obscurité de la naissance de leur héros, ses activités d'émigré politique et de citoyen norvégien temporaire. Ce ne serait pas la première fois que les stratèges de la C. D. U. songeraient à recourir à ces méthodes. Ce qui est peu probable c'est qu'elles puissent, si elles étaient mises en oeuvre, diminuer sensiblement le prestige de l'homme qui fait déjà figure de Kennedy allemand.

(Tous droits réservés pour LE DEVOIR et LE MONDE)

Situation religieuse et économique du Gabon

LIBREVILLE — La République du Gabon est située au Sud-Ouest des territoires de l'A. E. F. Elle s'étend sur 263.000 km² et compte 400.000 habitants, dont 216.727 catholiques et cathémanes. Un archidiocèse (Libreville) et un diocèse (Mouila), tous deux confiés aux Pères du St-Esprit, se partagent le pays. Le personnel missionnaire comprend: 92 prêtres, 50 frères, 108 religieuses et 1.153 catéchistes.

Au point de vue économique, le Gabon est le plus riche des pays de l'A. E. F. Les forêts d'ébène ont rapporté, en 1959, 2 milliards 300 millions de francs, soit 80% des rentrées budgétaires. Parmi les cultures, le cacao vient en tête avec 3.000 tonnes par an, ensuite viennent le café, l'huile de palme, le riz, les arachides et le piment. Le sous-sol du Gabon recèle du pétrole (750.000 tonnes en 1959), du manganèse dont la réserve est évaluée à 200 millions de tonnes d'une teneur de 40%, du fer dont la réserve est au bas mot de 500 millions de tonnes à 60-63%, de l'uranium dont la production, après 1961, sera d'environ 440 tonnes annuellement, enfin de l'or (500 Kg. obtenus en 1959).

Problèmes humains. — Il y a d'abord la question scolaire. En 1951, le taux de scolarité était au Gabon de 27,3; en 1958 il est passé à 68,8. Les parents comprennent de plus en plus l'importance de l'enseignement. La principale difficulté vient des coutumes ancestrales qui s'opposent à l'éducation des filles. Vient ensuite la question du mariage dominée par la trop fameuse dot, qui constitue une sérieuse entrave à la fondation de familles régulières et favorise la débauche, surtout dans les villes. La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, masculine et féminine, se penche sur ces problèmes du mariage et des loisirs. Elle soutient les justes protestations contre les dots exorbitantes et organise des loisirs sains. Au point de vue du travail, l'action de la JOC est double: elle insiste sur la formation professionnelle et sur l'utilisation de l'argent gagné. Elle aide les jeunes à prendre conscience de ces problèmes et à les résoudre. Et cela, par les réunions hebdomadaires, par son journal mensuel "L'Avant des Jeunes", par des sessions de formation et aussi, à la campagne, par le travail en équipe tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. La grosse difficulté à laquelle se heurtent les jeunes est l'insuffisance des écoles d'apprentissage d'une part, et d'autre part, la répugnance de beaucoup d'entre eux à se mettre sérieusement à l'étude d'un métier. Pourtant c'est la unique façon d'assurer leur avenir dans un pays qui s'ouvre de plus en plus à toutes les techniques modernes.

(Fides)



Aux quatre coins du monde

France : M. Debré demande de nouvelles consultations plus étroites entre les trois "Grands" de l'Ouest

PARIS. — Le premier ministre Michel Debré a renouvelé hier la requête de la France en vue de consultations plus étroites que celles-ci adoptent une attitude uniforme devant les grands problèmes internationaux. Au cours d'un exposé sur la politique étrangère devant l'Assemblée nationale, le chef du gouvernement français a dit que l'Ouest semblait approcher d'une époque où il y a eu bien de voir la fin de l'humanité. Rappelant que la France veut essentiellement œuvrer pour une diminution de la tension internationale, M. Debré a rappelé que l'intransigeance soviétique grandit et que les dangers montent en Europe et en Afrique. "Alors que la paix est menacée en Asie et en Afrique tout comme en Europe, les Occidentaux ne peuvent agir en ordre dispersé, être unis ici et divisés au même moment ailleurs. Autrement, on ne pourra même plus parler d'unité occidentale", a dit M. Debré.

URSS : les autorités soviétiques remettent aux Etats-Unis le cadavre du commandant du RB-47

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique a remis hier aux Etats-Unis le cadavre du capitaine d'aviation W. G. Palm, qui commandait l'avion de reconnaissance américain RB-47 abattu le 1er juillet dernier par la chasse soviétique. C'est le consul des Etats-Unis à l'ambassade américaine de Moscou, R. Schneider, qui a pris officiellement possession du cadavre de bois brun amené à bord d'un camion de l'armée soviétique tandis qu'un petit détachement de l'armée américaine présentait les armes. Le cercueil a été immédiatement transporté à l'aéroport de Moscou d'où il a été conduit par avion à Amsterdam. Un avion hollandais affecté pour la circonstance doit amener la dépouille de l'aviateur à New-York au cours de la semaine.

Moyen-Orient : la Ligue arabe émue par la reconnaissance d'Israël par Téhéran

LE CAIRE. — La Ligue arabe a réagi violemment à l'annonce de la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'Iran. Un porte-parole du secrétariat général de la Ligue a déclaré qu'il s'agit là d'une affaire grave surtout parce que l'Iran est un pays islamique. C'est samedi que le chah d'Iran a annoncé que son gouvernement avait décidé de reconnaître officiellement l'Etat juif. "C'est une simple confirmation d'une reconnaissance de fait que nous avons accordée à Israël voici plusieurs années", a dit le souverain. Bien que l'Iran n'est pas un pays arabe, sa décision touche la Ligue parce que la plupart des pays musulmans ont jusqu'ici refusé de reconnaître Israël par sympathie pour leurs frères arabes-musulmans. Le porte-parole de la Ligue a annoncé que celle-ci va consulter les Etats membres prochainement au sujet de cette "importante question". Certains observateurs estiment que la Ligue va s'employer à exploiter la malaise politique qui se manifeste depuis quelques mois en Iran.

Commonwealth : conférence à huis clos sur l'évolution de la communauté britannique

LONDRES. — Une importante conférence de hauts fonctionnaires de six pays du Commonwealth a pris fin dimanche à la résidence d'été du premier ministre britannique; cette conférence faisait suite à un vœu émis par la dernière conférence des premiers ministres du Commonwealth en mai dernier et avait pour but d'examiner une réforme possible des structures de la communauté des pays britanniques. D'ici 1970, en effet, le visage et l'équilibre du Commonwealth seront profondément modifiés par l'entrée probable de plusieurs pays, principalement africains. Or, plusieurs de ces Etats seront de petits pays, par là superficie, la population, les ressources; est-il normal qu'ils aient la même voix et les mêmes droits au sein du Commonwealth que de grands Etats comme la plupart des 10 membres actuels du Commonwealth? C'est la question centrale qu'ont envisagée les spécialistes de six pays dont le Canada qui était représenté par le secrétaire général du cabinet fédéral, M. Robert Bryce. La conférence était présidée par le secrétaire général du cabinet britannique; les résultats n'en seront publiés que plus tard, s'il y a lieu.

URSS : le maréchal Koniev abandonne le commandement des troupes du pacte de Varsovie

LONDRES. — L'agence Tass a annoncé dimanche soir que le maréchal Koniev avait été relevé, à sa demande, de ses fonctions de commandant en chef des troupes du pacte de Varsovie. Ce pacte est pour les pays communistes l'équiva-

lent de ce qu'est l'Alliance atlantique pour les pays occidentaux. C'est son mauvais état de santé, a précisé l'agence, qui a amené le maréchal à solliciter sa mise en disponibilité. Le maréchal Koniev s'est illustré au cours de la deuxième guerre mondiale; il commandait les troupes soviétiques qui libèrent Prague; après la guerre, il fut nommé commandant des troupes d'occupation en Autriche. C'est en mai 1955 qu'il était nommé commandant en chef des troupes du pacte de Varsovie. Son successeur à ce poste sera le maréchal Andrei A. Grechko.

Tibet : les troupes chinoises auraient massacré 3,000 Tibétains qui tentaient de gagner le Népal

KATMANDOU, Népal. — Selon des commerçants arrivés hier dans la capitale du Népal, les troupes chinoises auraient encerclé récemment 3,000 réfugiés Tibétains qui tentaient de gagner le Népal et les auraient presque tous massacrés. Chawang Puncho a précisé que ces réfugiés étaient principalement des paysans qui s'étaient vu ravir leurs terres et leurs biens; il y aurait eu parmi eux nombre de femmes et d'enfants. Les réfugiés étaient à moins de deux milles de la frontière du nord-ouest du Népal le 25 juin lorsque 4,000 soldats chinois les encerclèrent et leur coupèrent la route de la retraite. Puncho a dit que quelques dizaines d'hommes seulement réussirent à s'échapper. Ce commerçant affirme avoir eu connaissance du massacre depuis un village du Népal tout proche de la frontière. Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation de ces rapports d'autres sources.

Allemagne occidentale : importance politique des réfugiés qui représentent le quart de l'électorat

BONN. — A l'approche d'une nouvelle élection générale (septembre 1961), l'importance politique des réfugiés se manifeste en Allemagne occidentale avec une vigueur sans précédent. Ils sont plus de 12 millions venus de l'Allemagne orientale, des territoires repris par la Pologne à la fin de la dernière guerre, de la Prusse orientale et de la région des Sudètes en Tchécoslovaquie et ils représentent le quart de l'électorat. Aussi les deux grands partis politiques sans soutien ouvertement leurs thèses reconnaissent avec les réfugiés que la question des frontières et notamment celle de l'Oder-Neisse (entre l'Allemagne orientale et la Pologne) n'est pas réglée et ne le sera que par une éventuelle conférence de la paix. En attendant, le gouvernement de Bonn affirme avec les réfugiés que l'avenir des territoires à l'est de l'Oder-Neisse devra être réglé par un plébiscite et que les réfugiés allemands des autres pays comme la Tchécoslovaquie devront pouvoir retourner librement dans leur pays d'origine.

Japon : les citoyens marqueraient un goût croissant pour les voyages à l'étranger

TOKIO. — Les Japonais paraissent de plus en plus désireux de voyager à travers le monde, si, du moins, on s'en remet à la rapide augmentation du nombre des passeports émis chaque année par le ministère des affaires étrangères. Ce nombre était de 24,000 en 1955, de 42,000 en 1959 et devrait dépasser sensiblement les 60,000 en 1960. Cette année, les pays le plus à la mode sont l'Italie à cause des Jeux olympiques de Rome et l'Union soviétique. Le gouvernement lui-même veut envoyer environ 300 hommes d'affaires et fonctionnaires faire un séjour en URSS au cours de l'été. D'autre part, les autorités ont adouci considérablement les restrictions sur les voyages purement touristiques tout en facilitant les voyages d'affaires, les séjours d'étude, la participation à des congrès et conférences, etc. On constate que l'Europe et l'Amérique attirent les Japonais beaucoup plus que l'Asie.

Ceylan : madame Bandaranaike forme son cabinet et annonce son intention d'établir un droit de regard du gouvernement sur la presse

COLOMBO. — Mme Bandaranaike, nouvelle première ministre du Ceylan, a annoncé samedi la composition de son cabinet et a laissé prévoir en même temps une législation sur la presse. La veuve de l'ancien chef de gouvernement a pris personnellement en plus de la présidence du conseil, les affaires étrangères et la défense. Son ministre des finances est Félix Bandaranaike, cousin de feu Solomon Bandaranaike. Ce dernier a affirmé que le gouvernement pratiquerait une politique de progrès social mais ne nationaliserait pas les grandes entreprises pourvu que celles-ci contribuent au progrès économique du pays. Il a dit d'autre part que le gouvernement songe à s'emparer d'un des plus grands quotidiens afin d'en faire son organe et d'exercer un droit de regard sur la presse. Le parti de la liberté a remporté 75 des 151 sièges en jeu lors de l'élection de mercredi et comme le gouvernement a droit de nommer six autres députés, cela lui vaudra 81 sièges sur 157.

A l'ordre du jour : les droits civils

Conservateurs et libéraux se heurtent de front au congrès des républicains

M. Cabot Lodge serait candidat à la vice-présidence

CHICAGO. — A son arrivée hier à Chicago, le vice-président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, a été accueilli par une foule débordante d'enthousiasme. Il n'a pas tardé à montrer qu'il est résolu à mater les conservateurs extrémistes du parti républicain et il a prédit qu'il obtiendrait ce qu'il désirait, un programme qui ferait appel à l'alle libérale du parti.

La manifestation de réjouissances qui a marqué l'arrivée de M. Nixon a éclipsé l'inauguration de la convention. Il ne fait aucun doute que le vice-président, qui est âgé de 47 ans, sera choisi candidat à la présidence de son parti lors du premier tour de scrutin de mai prochain. On dit même que les milieux autorisés que M. Nixon a déjà choisis son colistier; il s'agirait du représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Henry Cabot Lodge, âgé de 58 ans.

Le problème qui est en jeu dans ce grand congrès n'est pas tellement le choix des candidats, c'est surtout l'élaboration du programme que proposeront les candidats du parti républicain.

AVIS DE DECES

SAMSON. — A Montréal, le 25 juillet 1960 à l'âge de 87 ans, est décédé, M. Onésiphore Osear Samson, époux de Marie-Ange Papin, demeurant chez son fils le docteur Laurent Samson, 11,001, rue Waverley. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Magnan Poirier Inc., 10,526 boul. St-Laurent à 9h15, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Election serrée
Après avoir prédit que l'élection à la présidence de 1960 sera la plus serrée et la plus difficile du siècle, M. Nixon a clairement indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il doit disposer d'un programme solide, conçu selon les données générales de l'entente Nixon-Rockefeller que les conserva-

teurs extrémistes du parti ont condamnée sévèrement. La question la plus explosive a trait aux droits civils; il s'agit de savoir jusqu'à quel point le parti peut réduire la discrimination contre les Noirs de façon à remporter leurs votes sans pour autant perdre les suffrages des Blancs du Sud.

Petites annonces du "Devoir"

APARTEMENT A LOUER
6 pièces chauffées, dans Duplex moderne, près Outremont, 2 salles de bain, cuisine, poêle et réfrigérateur inclus. RE. 5-4676, 27-7-60

ASSURANCES - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél. LA. 6-3558, soir. DU. 7-2327, JNO

ATELIER DE MECANIQUE
45 ans Lefebvre Frères Limitée
Atelier mécanique connu existant et continuant
UN. 1-7471

CAMIONNAGE - TRANSPORT
Appelés MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général, 56.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 3-4558, 28-7-60

LOGEMENT A LOUER
5434, Jeanne-Mance, logement du bas, entièrement rafraîchi, 7 pièces, 4 chambres à coucher, chauffage central, cuisine, réfrigérateur, 56.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 3-4558, 28-7-60

PROPRIETE A VENDRE
A Cité Jardin, Rosemont, magnifique cottage, 12 pièces, 3 salles de bain, garage, grand terrain, arbres fruitiers, idéal pour professionnel. CL. 5-4871, JNO

TERRAIN A VENDRE
\$10.00 COMPTANT
plus \$10.00 par mois et vous êtes propriétaires d'un terrain près de l'eau à 20 milles de Montréal. Rues pavées, piscines et places privées. Gilles Renaud, RE. 1-9955, 27-7-60

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSELLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: plans, 100% réfrigérateurs. DU. 7-2566, J.N.O.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 4 heures la veille de la publication.)
ANNONCES ORDINAIRES.
Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 10c.
GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Naisances, services, services funéraires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.; 3 cents la ligne minimum \$1.00.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agencés
Nous traitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crémont
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2106, rue DUMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe
— Inc. —
Tél. VI. 4-3491 R.T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

AU COURS D'UNE SEANCE DRAMATIQUE DU CONSEIL DE SECURITE

Washington : une commission d'enquête neutre confondra l'URSS et établira que le RB-47 fut abattu sans raison

NATIONS UNIES, N.-Y. — Coup de théâtre hier à la séance du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'incident aérien américano-soviétique. Par la voix de son représentant permanent, le gouvernement américain a en effet révélé avoir la preuve scientifique que l'URSS a délibérément abattu l'avion américain RB-47 après l'avoir fait dévier de sa course et alors qu'il se trouvait au-dessus des eaux internationales. "C'est un acte criminel et une piraterie", s'est écrié l'ambassadeur Henry Cabot Lodge.

M. Lodge a même déclaré que les derniers gestes des dirigeants soviétiques forcent l'opinion internationale à se demander si l'URSS ne chercherait pas un prétexte pour déclencher une guerre mondiale. Il a ensuite demandé au nom des Etats-Unis que le Conseil de sécurité charge une commission impartiale d'ouvrir une large enquête sur l'incident aérien du 1er juillet ou que le Conseil

renvoie toute l'affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye. Le représentant de l'Union soviétique a immédiatement repoussé ces deux suggestions; il a répété que le RB-47 accomplissait une mission d'espionnage, qu'il se trouvait au-dessus du territoire soviétique et a déclaré que les contre-accusations portées par les Etats-Unis contre l'URSS représentaient une mani-

festation "de cynisme sans précédent dans l'histoire des relations internationales".

Violente réplique de Kousnetsov

L'ambassadeur Lodge a étayé son long exposé de la démonstration de cartes géographiques à l'aide desquelles il a longuement décrit l'itinéraire que devait suivre l'avion américain et

celui qu'il a été forcé de parcourir après avoir été obligé de dévier de sa route par les chasseurs soviétiques. Dès que Lodge a eu terminé, l'adjoint au ministre des affaires étrangères de l'URSS, Vassili Kousnetsov, envoyé spécialement de Moscou pour participer à ce débat, a

(Suite à la page 10)

DESARMEMENT : DANS UNE LETTRE A MACMILLAN

"K" propose que le problème soit étudié par l'Assemblée générale de l'ONU à la prochaine session

LONDRES. — Le premier ministre soviétique a suggéré au gouvernement britannique qu'il y aurait lieu de profiter de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies pour tirer de l'impasse les négociations Est-Ouest sur le désarmement. Dans le message qu'il a adressé à ce sujet au premier ministre Macmillan, le chef du gouvernement soviétique a de nouveau fait retomber sur les puissances occidentales la responsabilité "des vaines négociations" de la Commission des dix nations à Genève.

D'après l'agence Tass, M. "K" a adressé un message analogue au premier ministre du Canada, M. Diefenbaker.

Ce message soviétique à M. Macmillan représente la réponse du Kremlin à une note reçue le mois dernier dans laquelle le gouvernement britannique critiquait le retrait brusque des cinq délégations communistes des entretiens de Genève. "K" dit que M. Macmillan a commis une entorse évidente à la vérité en blâmant les pays communistes pour l'échec de la conférence de Genève.

Sincérité de l'Ouest, contestée

Dans son message au premier ministre du Canada, M. Khrushchev dit que les propositions occidentales soumises lors de cette conférence démontrent que les Occidentaux ne voulaient pas d'un véritable désarmement. "Nous avons toutes les raisons de croire que ces propositions représentent une nouvelle tentative de tromper l'opinion mondiale et de permettre aux tenants de la course aux armements de continuer à accumuler les armes avec toutes les conséquences qui peuvent en découler."

"K" répète que l'URSS reste disposée à s'employer par tous les moyens à la conclusion d'un accord le plus rapidement possible en vue d'un désarmement universel et total. Il semble que la suggestion de Moscou vise à faire échec à la requête des E.-U. à l'ONU pour la réunion d'urgence de la commission du désarmement de l'Organisation interna-

LE NOUVEAU JASPER

vous offre :
UN CHALET MODERNE
au magnifique

LAC PARE

avec électricité, eau courante, au bord d'un lac naturel

• PLAGE
• TENNIS
• TERRAIN de jeu
• GOLF

TERRAINS BOISES

pour aussi peu que

\$10. PAR MOIS

Information :
LA. 7-2353

Venez voir nos plans et films au 1699 Parc La Fontaine

Aucun comptant requis

360 est. rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



Donnez à vos garçons l'opportunité d'apprendre l'anglais durant le mois d'août à
THE ENGLISH LANGUAGE CAMP
près de Burlington, Vermont.

Garçons, 11-16, en pension sous la direction de professeurs d'anglais expérimentés et habitués aux étudiants étrangers. Divertissements variés. Pour renseignements complets, écrire à Mrs. Gladys S. Keely, Burlington, Vermont. (Ann.)



Partez à la conquête de
TOUS LES COINS DE L'EUROPE
... EN AUTOMOBILE!

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION de voiture neuve européenne, de votre choix!

SIMCA-RENAULT-CITROEN
PEUGEOT-VOLKSWAGEN-PANHARD

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS INTERNATIONALS — LIVRAISON EN EUROPE AVEC GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

Service Européen de Tourisme Automobile Eng.
MONTREAL : 1174, rue Drummond — Tél. UN. 1-0200 & UN. 1-3956
1219, rue St-Denis — Tél. AV. 8-4902



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et envoyées au soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication : "COMMISSION POUR CHARGEMENT ET TRANSPORT DE TERREAU - LAPRAIRIE A SAINT-LAMBERT - DISTRICT DE L'EST - LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT" seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 1225, Immeuble temporaire no 2, rue Wellington, Ottawa, jusqu'à 12h, 30 de l'après-midi (H.A.E.) le mardi, 9 août, 1960.

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formulaires de soumission et formulaires de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 409, 485, rue Cathcart, Montréal, P.Q. ou au Secrétaire, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 1225, Immeuble temporaire no 2, rue Wellington, Ottawa, sur dépôt d'un montant de cent dollars (\$100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, la soumission sera considérée comme nulle et le montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 26 juillet, 1960.

P. E. R. Malcolm
Secrétaire et directeur
de l'Administration.

Avec les meilleurs voeux du nouveau service de la



BANQUE DE MONTREAL

Plan de Financement Familial

Des milliers de Canadiens ont constaté que la façon moderne de pourvoir à leurs besoins en fait de crédit est de demander un prêt économique de la B de M comportant une assurance-vie. Dès aujourd'hui, renseignez-vous sur le Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal, à votre succursale de la B de M!

"MA BANQUE"
B de M

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Un document historique: le mémoire du Québec à la conférence fiscale

Voici le texte intégral du mémoire présenté par M. Jean Lesage hier matin à la conférence fiscale fédérale - provinciale. Les observateurs s'accordent à reconnaître que ce document revêt un caractère historique. Le premier ministre du Québec a aussi déposé le rapport de la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, présidée par le juge Thomas Tremblay, et publié en 1954.

Cette conférence revêt une importance extrême pour les onze gouvernements de notre pays. La meilleure façon pour moi de vous manifester l'importance que la province de Québec y attache, c'est de vous dire, tout simplement, que mes collègues et moi sommes très heureux de nous trouver ici, même à ce moment particulier. Il n'y a que quelques semaines que le peuple de Québec nous a confié les responsabilités du gouvernement dans notre province. Nous avons été heureux malgré que ce fut très tôt après notre élection et que d'autres tâches urgentes nous réclamaient, de préparer cette rencontre et d'y participer.

Heureusement, une bonne partie de notre préparation avait été effectuée avant le 22 juin. Nous avons présenté aux électeurs du Québec un programme électoral détaillé. Notre attitude en regard des relations fédérales-provinciales, comme en regard d'autres problèmes, a été clairement définie et bien comprise dans notre province. Elle est solidement ancrée sur les bases constitutionnelles de ce pays. C'est d'ailleurs la seule façon qui nous permette d'exploiter totalement la richesse que représente la diversité des racines — les racines religieuses et culturelles, de même que celles d'ordre racial, traditionnel et légal — qui est à l'origine de notre croissance actuelle et dont dépendra encore notre essor dans l'avenir.

Constitutionnellement, les onze gouvernements présents à cette conférence ont des responsabilités définies dans l'exercice desquelles chacun est souverain. Comme gouvernements, nous avons des responsabilités envers nos citoyens. C'est, fondamentalement, la raison de notre présence à tous les instants.

Nous sommes très heureux, mes collègues et moi, de pouvoir participer à cette conférence qui portera principalement sur les problèmes fiscaux, mais qui, nous l'espérons, abordera également d'autres aspects importants des relations fédérales-provinciales. Nous représentons la province de Québec, mais nous sommes aussi animés d'un esprit de franche collaboration car nous sommes convaincus que sans la coopération et la compréhension mutuelle, la Confédération canadienne ne pourrait pas survivre.

Souveraineté et interdépendance

Le fédéralisme au Canada, je tiens à le répéter, repose sur la souveraineté du Parlement fédéral et des législatures provinciales dans leurs domaines respectifs de juridiction. Cette souveraineté respective des deux sphères de gouvernement est le fondement même de la Confédération.

Pour sa part, la province de Québec entend sauvegarder les droits et les pouvoirs qui lui confère la constitution. Nous voulons non seulement conserver ces droits, mais nous désirons les utiliser pleinement en vue de promouvoir le bien-être de notre population dans toutes les matières qui relèvent de la juridiction provinciale. Toutefois, nous n'avons pas l'intention de nous enfermer dans une attitude qui serait aussi illusoire pour un membre de notre Confédération que nuisible à son ensemble.

Sur le plan culturel, notre principal objectif, c'est de travailler avec vigueur à l'enrichissement et à l'épanouissement de la culture canadienne, tout en garantissant pleinement les droits de nos minorités, dont nous apprécions l'apport à toute sa valeur. Nous voulons que cette culture en se développant puisse également rayonner à travers le Canada. Nous estimons que les Canadiens français ont une contribution essentielle à faire sur le plan canadien ne serait-ce que pour conjurer la menace d'un envahissement culturel américain.

Cette contribution, nous ne désirons pas tenter de l'imposer; nous voulons plutôt l'offrir au reste du pays avec le ferme espoir qu'elle sera acceptée afin que nos deux principales cultures puissent se rencontrer sans se heurter.

Cette position que nous prenons sur le plan culturel, nous voulons l'appliquer aussi sur le plan politique dans le cadre du fédéralisme canadien. La souveraineté provinciale ne doit pas être un concept négatif et incompatible avec le progrès; ce doit être une réalité bien vivante, un principe qui se concrétise dans des institutions et par des mesures législatives destinées à favoriser

Secrétariat permanent fédéral-provincial

Jusqu'à présent, les relations officielles entre les deux sphères de gouvernement au Canada ont été plutôt intermittentes. Cette absence de relations continues devient de plus en plus indésirable à mesure que se multiplient et se compliquent les problèmes soumis à l'attention des gouvernements et qu'augmente le besoin de coordination.

Le comité permanent de fonctionnaires créé en 1955 a sans doute amélioré la situation mais nous croyons que cet arrangement est inadéquat à plusieurs points de vue. Nous proposons que soit établi

Nous sommes réunis ici parce que nous reconnaissons que, dans l'exercice de nos droits et de nos responsabilités, nous sommes interdépendants. Ce que fait l'un d'entre nous a ses répercussions sur ce que les autres peuvent faire. En particulier, nous taxons les mêmes contribuables. Chacun d'entre nous doit posséder une latitude suffisante pour remplir ses devoirs en imposant des taxes qui ne seront pas excessives.

Au Québec, comme ailleurs, l'essor que nous connaissons signifie des charges toujours plus lourdes pour le gouvernement provincial et pour les municipalités. Nous procédons avec le plus de célérité possible en vue d'assurer à notre population les facilités nécessaires dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la voirie et dans bien d'autres encore qui relèvent de notre juridiction constitutionnelle. C'est la conviction du gouvernement de Québec qu'il doit s'acquiescer de ces obligations en ne perdant point de vue l'interdépendance des droits de chaque gouvernement au pays. Il y a là une question d'harmonie et d'équité.

Cette ambition, qui anime le gouvernement de Québec au moment où il s'adresse à cette conférence, doit, je crois, être partagée par tous les Canadiens. C'est, fondamentalement, la raison de notre présence à tous les instants.

Nous sommes très heureux, mes collègues et moi, de pouvoir participer à cette conférence qui portera principalement sur les problèmes fiscaux, mais qui, nous l'espérons, abordera également d'autres aspects importants des relations fédérales-provinciales. Nous représentons la province de Québec, mais nous sommes aussi animés d'un esprit de franche collaboration car nous sommes convaincus que sans la coopération et la compréhension mutuelle, la Confédération canadienne ne pourrait pas survivre.

Le bien-être et l'essor spirituel de la population. En somme, une souveraineté qui, sans s'exercer, se cantonne dans l'opposition, ne peut que survivre temporairement.

Par ailleurs, si la souveraineté exclut la dépendance, elle requiert une coopération constante, et souvent l'action conjointe des différentes sphères de gouvernement; autrement plusieurs problèmes ne peuvent recevoir de solution efficace. Comme le disait le très honorable Louis Saint-Laurent en octobre 1955 lors d'une autre conférence comme celle-ci: "A notre époque plus particulièrement, il est impossible dans un Etat fédéral de répartir les juridictions et les responsabilités de façon à permettre aux différents pouvoirs de s'ignorer les uns les autres".

Cette grande vérité est d'ailleurs confirmée par le rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, commission instituée par la province de Québec.

"Dans l'état d'intégration actuel de l'économie canadienne, la coordination des politiques provinciales entre elles et de la politique fédérale avec celles des provinces est une exigence du bien commun; et la province de Québec a, comme les autres, besoin de compter sur le concours ordonné du gouvernement fédéral et la collaboration des autres provinces." (p. 216)

En somme, le gouvernement de la province de Québec entend exercer sa pleine souveraineté dans les domaines qui relèvent de sa compétence sans toutefois ignorer que tous les gouvernements de notre pays sont soumis à une interdépendance inéluctable.

Il est nécessaire, il me semble, que je vous soumette très brièvement ces quelques considérations afin qu'il n'y ait pas d'équivoque sur les attitudes et les objectifs généraux du gouvernement de la province de Québec. D'ailleurs ces considérations m'amènent à formuler deux suggestions qui auraient pour effet de reconnaître plus efficacement cette interdépendance.

b) un secrétariat permanent des conférences fédérales-provinciales et qu'il soit financé et administré conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous croyons qu'avec un tel secrétariat permanent, les réunions et les rencontres fédérales-provinciales, tant au niveau des ministres qu'à celui des fonctionnaires, seraient mieux préparées et plus fructueuses. De plus, un tel organisme aurait pour conséquence d'établir les relations intergouvernementales sur une base permanente et continue.

Conférence interprovinciale

Je suis persuadé, Monsieur le Premier Ministre, que vous me permettrez de faire une autre suggestion, même si elle ne concerne pas directement le gouvernement fédéral. Le

gouvernement de la province de Québec est d'avis que les relations interprovinciales ont été grandement négligées jusqu'à présent. Cette zone d'interdépendance a été méconnue

depuis trop longtemps. Les provinces ont entre elles de plus en plus de problèmes communs qu'elles pourraient résoudre ensemble et peut-être aussi, il faut l'espérer, résoudre ensemble. Elles ont également par rapport au gouvernement fédéral des intérêts communs que je n'ai pas l'intention de définir en ce moment. Nous nous proposons donc d'inviter prochainement tous les premiers ministres provinciaux à une réunion qui aurait pour but de décider s'il y a lieu d'établir les relations interprovinciales sur une base permanente et d'amorcer l'étude des problèmes et des intérêts communs. Nous espérons que tous les gouvernements provinciaux accepteraient notre invitation et qu'au cours des prochaines années les provinces pourraient préparer entre elles d'abord et en collaboration avec le gouvernement fédéral ensuite des solutions à long terme qui, tout en réglant efficacement nos problèmes, seraient également de nature à garantir l'équilibre de notre fédéralisme.

C'est dans cet esprit que nous désirons déposer des maintenant le rapport de la Commission royale d'enquête

Protection des droits de l'homme

Nous admettons tous, j'en suis sûr, que notre système démocratique repose sur la liberté de l'individu. Les droits fondamentaux de l'homme constituent la base même de notre civilisation. Par ailleurs, l'accroissement des fonctions de l'Etat pose le problème des relations entre l'individu et la société dans un cadre nouveau.

L'expérience des dernières années a convaincu le gouvernement du Québec que les droits de l'individu n'étaient pas suffisamment protégés sur le plan de la juridiction provinciale. Nous croyons donc qu'il est maintenant nécessaire pour nous d'avoir un bill des droits de l'homme. Nous sommes aussi d'avis qu'un tel bill aurait une bien plus grande valeur réelle et symbolique s'il faisait partie de notre constitution.

Nous avons noté, par ailleurs, que le Parlement fédéral étudie présentement un projet de loi sur le même sujet dont les dispositions, nous l'espérons fermement, n'iront pas au-delà de la juridiction

fédérale. Nous avons là, semble-t-il, une magnifique occasion de discuter ce problème et de tenter au moins de nous entendre sur une déclaration conjointe des droits de l'homme qui pourrait être inscrite dans notre constitution. Le gouvernement de la province de Québec propose donc une discussion préliminaire de cet important problème des maintenant afin de savoir s'il y aurait lieu de l'étudier plus à fond lors de la prochaine conférence.

Il existe présentement des restrictions importantes à la souveraineté fédérale et provinciale, puisque nous ne pouvons pas, sous plusieurs rapports, amener nous-mêmes notre constitution. Ceci constitue une anomalie et un vestige de colonialisme inacceptables.

Ce problème a été abordé sans succès lors d'une conférence fédérale-provinciale tenue à Québec en 1950. Nous devrions décider dès la présente conférence de reprendre ces discussions afin de nous préparer à régler cette importante question le plus tôt possible.

Le chômage

De graves difficultés économiques se vivent présentement dans la province de Québec ainsi que dans le reste du pays. Le chômage est au premier rang de ces difficultés.

Signalons que depuis janvier, le niveau du chômage est en 1960 plus élevé qu'en 1959 et que plus récemment le nombre de chômeurs a même dépassé celui de 1958, année de récession, — et a atteint un nouveau record d'après-guerre. La situation est particulièrement alarmante dans la province de Québec où nous avons environ 40 p.c. des chômeurs du pays.

De plus, il semble bien que les conditions dans lesquelles se trouve le secteur privé de notre économie ne s'améliorent pas d'elles-mêmes prochainement. Plusieurs experts, en effet, prédisent que nous traverserons bientôt une autre récession qui pourrait être pire que la précédente. Une politique concertée et énergique doit être mise en application sans délai en vue d'éviter une telle chute.

La lutte contre le chômage est devenue l'une des principales tâches de l'Etat. Cette fonction, elle appartient à toutes les sphères de gouvernement dans un régime fédéral. Quant à nous, nous avons affirmé récemment que la province avait sa part de responsabilité et nous avons l'intention d'y faire face sans délai. Il ne s'agit pas ici de décrire les méthodes que nous utiliserons mais il y a lieu de signaler, en passant, que nous établirons incessamment

Les emprunts provinciaux et municipaux

La situation dans laquelle se débattaient les provinces et les municipalités dans le domaine de l'emprunt a été discutée au cours des réunions précédentes. Le problème se pose avec une particulière acuité depuis 1958. Alors qu'entre 1947 et 1957 les budgets fédéraux ont presque toujours excédé de substantiels montants, depuis 1958 le déficit sur tous comptes s'est élevé à \$288,300,000. En 1959 à \$1,603,700,000. Et pour 1960 on l'estime à \$880,000,000.

Pour faire face aux dépenses de l'administration du pays, le gouvernement fédéral a donc dû émettre, à jet continu, des emprunts à court terme qui ont entraîné une hausse générale des cours. C'est ainsi que le rendement des Bons du Trésor fédéraux à 90 jours atteignait en août 1959 le sommet de 6,16% et que, deux mois plus tard, tombait à 5,34% le cours de l'emprunt de conversion à 25 ans à 4 1/2 p.c. mis en an plus tôt à 100 p.c. En effet, préoccupe qu'il était de prolonger l'échéance de la dette publique, en cette même année 1958, le gouvernement fédéral avait effectué un vaste programme de conversion dont l'exécution n'avait pas été sans affaiblir le versement.

Ces divers facteurs ont réduit considérablement la capacité des provinces et des municipalités d'emprunter sur le marché. Le coût des em-

prunts a rapidement augmenté à la suite de l'action prise par le gouvernement fédéral. La saturation du marché a été aggravée par le redressement du crédit qui a obligé les banques à charte à se défaire, souvent à perte, de plus d'un milliard d'obligations fédérales entre l'automne de 1958 et de 1959.

Cette situation est une source de difficultés considérables pour les provinces et les municipalités qui se trouvent placées ainsi dans une position beaucoup moins favorable que les sphères correspondantes de gouvernements Etats-Unis et même que les grandes sociétés commerciales du Canada.

Bien que la loi autorise expressément la Banque du Canada à escompter des valeurs provinciales, celle-ci limite ses opérations à la vente et à l'achat d'obligations et de Bons du Trésor fédéraux. Cette attitude donne au gouvernement fédéral un avantage marqué par rapport à la province de Québec et à la province de Québec, nous sommes prêts à entendre des pourparlers à ce sujet afin de coordonner nos projets respectifs.

Nous n'avons pas l'intention de suggérer au gouvernement fédéral comment il devrait s'acquiescer de sa responsabilité à l'égard du chômage, mais nous osons espérer qu'il est prêt à envisager une application politique énergique et efficace et qu'il sera bientôt en mesure de communiquer avec les provinces pour nous indiquer au moins de façon générale quelles mesures il entend prendre pour faire face à la situation. Quant à nous de la province de Québec, nous sommes prêts à entendre des pourparlers à ce sujet afin de coordonner nos projets respectifs.

En somme, quand il s'agit d'emprunter, les provinces et les municipalités sont dans une position très désavantageuse par rapport au gouvernement

fédéral et aux grandes sociétés commerciales dans notre pays. Il est temps, à notre avis, que nous abordions cette situation sérieusement afin de lui apporter une solution; autrement les provinces et les municipalités se verront forcées de continuer à emprunter tout lourdement sur le marché américain avec toutes les conséquences indésirables qu'ont de telles opérations.

Les subventions conditionnelles et les programmes conjoints

Les subventions conditionnelles versées par le gouvernement fédéral aux provinces en rapport avec les programmes conjoints administrés par les gouvernements provinciaux posent toutes sortes de difficultés. Nous comprenons que lorsque le gouvernement fédéral décide de participer à de tels programmes, il exige certaines conditions soient remplies par les provinces, mais ces conditions mêmes font naître plusieurs complications.

L'expérience démontre que souvent ces programmes conjoints ne permettent pas aux provinces d'utiliser leurs propres revenus comme elles l'entendent et de tenir suffisamment compte des conditions locales. De plus, il soulève aussi des difficultés administratives qui signifient une perte d'efficacité ou double emploi et des frais plus élevés. Les provinces doivent avoir à leur service un personnel spécialement chargé de faire rapport à Ottawa de l'exécution de ces programmes et le gouvernement fédéral doit à son tour embaucher des fonctionnaires pour voir à ce que les conditions exigées par Ottawa soient remplies par les provinces.

Cette situation, à notre avis, est devenue insupportable. Les programmes conjoints existant ont joué un rôle stimulant dans le développement économique et social du pays; ils ont suppléé, en plusieurs cas, à l'initiative des provinces. Mais ces programmes sont maintenant assez bien établis à l'échelle provinciale pour que le gouvernement fédéral cesse d'y participer et sorte de ces domaines. Le gouvernement fédéral devrait être prêt à accepter cette demande.

Evidemment, il faudra alors qu'il compense pleinement les provinces pour les responsabilités financières additionnelles dont elles se chargeront. Cette

compensation financière devrait prendre la forme de droits additionnels de taxation spécifiquement réservés aux gouvernements provinciaux et de paiements de péréquation correspondants. Chaque province serait ainsi libre de disposer de ses revenus comme elle l'entend dans les champs de juridiction qui lui sont propres. Nous sommes persuadés qu'il serait relativement facile de trouver une formule de compensation qui pourrait satisfaire tous les gouvernements. Lorsque nous parviendrons à cet item de l'ordre du jour et que nous pourrions en discuter plus en détail, nous soumettrons une telle formule et nous serons prêts à en assurer la mise en œuvre séparément chaque programme conjoint qui serait couvert par notre proposition.

Si, par ailleurs, le gouvernement fédéral n'est pas prêt présentement à accepter nos propositions, nous reposerons le problème à la prochaine conférence et nous insisterons pour y apporter une solution satisfaisante.

En attendant, toutefois, le gouvernement de la province de Québec se trouve placé devant un fait accompli. Présentement, les citoyens du Québec participent par leurs impôts fédéraux à l'achèvement de plusieurs programmes conjoints appliqués dans le reste du pays sans toutefois en retirer les bénéfices. Les contribuables du Québec ne sauraient supporter plus longtemps une situation aussi injuste. Aussi la province de Québec prend-elle les mesures nécessaires pour toucher, sur une base temporaire et en préservant sa pleine souveraineté, toutes les subventions conditionnelles qu'elle ne reçoit pas mais qui sont distribuées aux autres provinces par le gouvernement fédéral. Nous songeons particulièrement à l'assurance-hospitalisation et à la route transcanadienne.

Le domaine des ressources naturelles relève de la juridiction des provinces. C'est à elles qu'il appartient d'attribuer les ressources et de veiller à leur utilisation rationnelle. Il est donc normal qu'elles reçoivent un beaucoup plus grande part qu'actuellement de l'impôt sur le revenu des sociétés qui exploitent ces ressources.

Le partage de l'impôt fédéral sur les sociétés d'utilité publique soulève certaines complications. Il y aurait lieu, en particulier, de réviser la méthode de calcul de la part provinciale et nous ferons plus tard des suggestions à cet effet.

Enfin, nous ne pouvons accepter que les sociétés provinciales de la Couronne aient à payer la taxe de vente fédérale, alors que les sociétés fédérales de la Couronne sont exemptes de la taxe provinciale. Il s'agit là d'une anomalie qui doit disparaître.

Uniformisation de la législation fiscale et taxes spéciales

Nous n'avons pas l'intention à ce stade de discuter dans le détail les quatre items de l'ordre du jour qui portent sur l'attribution des bénéfices des sociétés et du revenu des particuliers aux provinces, sur l'impôt afférant aux ressources naturelles, sur la taxation des compagnies d'utilité publique et sur la taxation des sociétés de la Couronne. Il s'agit là de problèmes techniques que nous pourrions discuter au cours de séances subséquentes de cette conférence.

Pour le moment, nous nous limitons à déclarer que nous serons heureux de discuter à cette réunion les deux méthodes actuellement utilisées dans l'attribution des bénéfices des sociétés commerciales pour fins d'impôt et, si possible, d'en arriver à une entente qui ferait disparaître la confusion actuelle.

Les arrangements fiscaux

J'en arrive maintenant à ce qui est sans doute le problème le plus important à l'ordre du jour. Les arrangements fiscaux de 1955 laissent les provinces dans une situation de dépendance vis-à-vis de leurs propres impôts sans avoir à souffrir de discrimination; pour la première fois dans notre histoire, ils accordaient aux provinces un domaine exclusif dans le champ de la taxation directe; ils reconnaissaient, enfin, explicitement le principe de la péréquation, principe susceptible de permettre aux provinces moins fortunées de remplir convenablement leurs responsabilités constitutionnelles.

Ce régime, sans doute, n'est pas idéal, mais je doute que dans les circonstances actuelles, alors que le temps nous presse, nous puissions l'améliorer, du moins dans ses cadres généraux. Toutefois, si d'autres gouvernements ont des suggestions à faire à ce sujet, nous les examinerons attentivement. Quant à nous, nous désirons, pour le moment, formuler quatre propositions concrètes qui, nous le sommes sûrs, contribueront de façon importante à améliorer certains aspects des arrangements actuels et à les faire évoluer rapidement vers les objectifs ultimes que poursuit le gouvernement de la province de Québec.

En premier lieu, nous demandons au gouvernement fédéral de se retirer complètement du domaine des droits de succession qui touchent la propriété et les droits civils. Ce champ de taxation devrait appartenir exclusivement aux provinces.

En deuxième lieu, nous proposons que les paiements de péréquation soient calculés sur la base du rendement net par tête de l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés commerciales dans les provinces où ce rendement est le plus élevé.

Ce qui nous amène à proposer ce changement, c'est la diminution des paiements de péréquation dont souffriraient les provinces moins fortunées, comme conséquence de notre première proposition quant aux droits successoraux.

des exigences financières de la province de Québec. Mentionnons toutefois qu'il nous faut pourvoir non seulement à l'amélioration normale des services provinciaux auxquels la population a droit de s'attendre, mais aussi reprendre le terrain perdu, combler les vides et commencer une œuvre de restauration. Le gouvernement du Québec met avant tout l'accent sur l'éducation à tous les degrés et dans tous les secteurs et nous devons consacrer des sommes considérables à cette fin. Il s'agit là pour nous d'un besoin urgent et vital.

Mais ce n'est pas tout. Nous devons apporter plusieurs améliorations importantes à notre système de sécurité sociale et de santé. Nous aurons à exécuter un vaste programme de construction routière; à favoriser l'aménagement et l'utilisation rationnelle de nos ressources naturelles; à encourager le développement industriel; à stimuler le progrès de l'agriculture afin que nos cultivateurs puissent vivre convenablement. Nous devons aussi tenir compte des problèmes urgents de nos municipalités.

Bien qu'incomplète, cette liste des réformes à réaliser et des besoins à combler n'est pas moins impressionnante. Inutile de dire que cette œuvre de restauration, même si elle n'est pas tout entière accomplie immédiatement, exigera de fortes dépenses au cours des prochaines années et donc aussi des revenus additionnels considérables.

Nous n'ignorons pas non plus que le gouvernement fédéral doit, lui aussi, faire face à de graves responsabilités qui impliquent d'énormes déboursés. Et nous savons fort bien qu'en définitive l'argent ne peut venir que d'une seule source: celle du contribua-

ble qui doit déjà supporter un lourd fardeau de taxation. En tenant compte de toutes ces circonstances et aussi du fait constitutionnel que la taxation est un domaine conjoint appartenant aux deux sphères de gouvernement, mais est toutefois le seul que peuvent utiliser les provinces, nous estimons que les taux de taxation exclusivement réservés aux provinces doivent être portés à au moins 25 pour cent de l'impôt fédéral actuel sur le revenu des individus et des sociétés commerciales. Quant aux droits de succession, comme nous l'avons signalé précédemment, ils doivent appartenir exclusivement aux provinces. Cette proposition nous semble donc d'être exagérée et nous espérons fermement qu'elle sera acceptée.

Les quatre propositions que nous formulons auront certainement pour effet d'améliorer les arrangements fiscaux actuels. Quand elles seront acceptées, nous serons en mesure pour aborder le problème fiscal dans ses perspectives à long terme et pour tenter de lui donner une solution permanente.

Monsieur le premier ministre, nous avons soulevé, nous en convenons, une grande variété de problèmes. Tous ces problèmes sont urgents et nous venons d'être élus par le peuple du Québec pour les résoudre.

Nous avons confiance que votre gouvernement reconnaîtra nos droits, parce que vous avez donné l'assurance au pays que, sous votre direction, les provinces et les municipalités recevraient un traitement équitable. L'acceptation de nos propositions par votre gouvernement donnerait certainement une signification concrète à cette assurance.

Aux quatre coins du monde

Inde : Edmund Hillary va diriger une nouvelle expédition qui étudiera les réactions de l'organisme humain à diverses altitudes

CALCUTTA. — Sir Edmund Hillary, vainqueur de l'Everest en 1953, est arrivé hier à Calcutta en vue de diriger une nouvelle expédition dans les Himalayas, cette fois afin de réunir le plus de renseignements possibles sur les réactions de l'organisme humain à diverses altitudes et dans les conditions les plus variées. La mission scientifique comprendra 18 personnes, Britanniques, Américains et Néo-Zélandais parmi lesquels des psychologues, des zoologistes, un glaciologue, etc. Les membres de l'expédition seront eux-mêmes les cobayes au cours de cette étude sans précédent: de plus, ils tenteront de gravir sans oxygène le mont Makalu (27,800 pieds). Enfin, le groupe tentera de vérifier l'existence du légendaire "abominable homme des neiges" et s'il existe de le capturer au moyen de fusils spéciaux qui projettent des seringues percantes remplies d'un médicament qui rend immédiatement inconscient l'homme ou l'animal qui en est atteint.

Cuba : la purge des éléments "contre-révolutionnaires" s'intensifie à l'université

LA HAVANE. — Trente-huit autres professeurs ainsi que le directeur de la trésorerie ont été renvoyés de l'université de La Havane dans le cadre de la purge des éléments contre-révolutionnaires qui a été entreprise par la Fédération des étudiants avec l'accord du gouvernement. Vendredi, la junte révolutionnaire qui a pris la direction de l'université avait déjà limogé 18 professeurs de la faculté de droit et 20 de la faculté des sciences commerciales. Dans une déclaration, la junte dit que les professeurs ainsi renvoyés avaient refusé de reconnaître son autorité et avaient tenté de nuire au fonctionnement normal des facultés et instituts. La plupart des professeurs de la faculté de génie ont été également renvoyés. Le nouveau conseil de l'université comprend des membres de la Fédération révolutionnaire des étudiants cubains et quelques professeurs qui ont manifesté leur plein accord avec "la purge" entreprise.

Monsieur! Madame!
Voici...
votre journal



Recevez "Le Devoir" le jour même de sa publication: soit par porteur ou par la poste.

Si vous êtes de ceux que le verbiage inutile horripile, si vous aimez lire des nouvelles brèves, nettes, claires et précises...

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Région métropolitaine	12 mois	\$20.00
	6 mois	10.00
En province	12 mois	\$16.00
	6 mois	8.00

Remplissez le coupon ci-dessous :

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement

d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

Nom

Adresse

.....

.....

.....

Manitoba: une aide spéciale pour les provinces pauvres

OTTAWA (DNC) — M. Dufferin Roblin, premier ministre du Manitoba, a demandé hier que les provinces pauvres, comme la sienne, bénéficient de programmes d'assistance spéciale de la part du fédéral comme c'est le cas des provinces atlantiques.

Le chef du gouvernement conservateur du Manitoba a souligné que le problème principal pour sa province, c'est que les frais impôts conjoints qui bénéficient largement aux provinces riches n'ont qu'un rendement très faible dans sa province. Ce que celle-ci a en vue, dit-il, c'est une aide qui lui permettrait d'accélérer son développement économique.

M. Roblin s'est porté à la défense du système des paiements de péréquation qui assurent une redistribution, sur une base paritaire, du revenu national entre les provinces favorisées et celles qui le sont moins. Cette politique de péréquation doit porter non seulement sur les problèmes fiscaux mais aussi sur les autres éléments de la politique nationale comme les subventions aux transports, etc.

Le Manitoba ne peut accepter, dit M. Roblin, le principe que les besoins des provinces et des municipalités doivent être satisfaits seulement lorsque les exigences du Trésor fédéral sont remplies.

Voilà pourquoi il se prononce en faveur de subventions de développement et de programmes de partage de coût et autres paiements conditionnels. M. Roblin a parlé en particulier du développement hydroélectrique, des communications routières et ferroviaires auquel le pouvoir central se doit de contribuer.

M. Roblin insiste en particulier sur la nécessité de laisser aux provinces leur part de capitaux disponibles sur le marché de l'argent.

Colombie-Britannique: une part raisonnable

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre W. C. Bennett, chef du gouvernement libéral de la Colombie britannique a réclamé hier "une part raisonnable" des impôts sur le revenu des particuliers, sur les profits des sociétés et sur les successions. Il a basé ses réclamations sur le fait que les provinces ont au moins un droit égal à ceux d'Ottawa sur ces trois domaines d'imposition.

Les nouvelles ententes fiscales devraient, dit-il, respecter les droits constitutionnels des provinces à cet égard. Ottawa devrait, de plus, assurer des revenus supplémentaires aux provinces pauvres mais sans les lier aux accords fiscaux. Les compensations à ces provinces devraient être déterminées par une Commission nationale, et elles devraient refléter davantage les conditions locales de l'économie et du coût de revient.

Le gouvernement fédéral devrait aussi, dit M. Bennett, instaurer un programme national d'assurance-maladie et payer une partie égale à celle des provinces pour son administration.

Ottawa devrait au surplus, selon M. Bennett, verser des allocations supplémentaires aux personnes âgées et handicapées, partager les frais d'hospitalisation des malades mentaux et tuberculeux et assurer une plus grande contribution à la construction d'hôpitaux. Il devrait se retirer de la taxe imposée aux sociétés exploitant les ressources naturelles.

M. Bennett demande aussi qu'Ottawa modifie sa politique financière de façon à permettre aux provinces et aux municipalités d'emprunter plus facilement et devrait apporter une plus grande attention à promouvoir l'exportation des produits canadiens en se liant aux plus grandes communautés économiques.



MM. Bennett (Colombie-Britannique) et Stanfield (Nouvelle-Ecosse)
(Photo Le Devoir)

M. Stanfield et l'urgence nationale

Nouvelle-Ecosse: il faut faire beaucoup plus pour l'éducation

OTTAWA (DNC) — Le plus clair du mémoire de la Nouvelle-Ecosse, lu hier par le premier ministre de cette province, M. Robert Stanfield, traitait d'éducation.

C'est une invitation au gouvernement fédéral à faire encore davantage pour l'éducation. Deux autres sujets sont mentionnés spécifiquement dans ce mémoire: le bien-être et la santé publique.

Le premier ministre a d'abord déclaré que sa province a tiré grand profit des ententes fiscales. Toutefois, elles n'ont pas été suffisantes. L'objectif à atteindre devrait être de permettre à chaque province de

donner à ses citoyens un niveau raisonnable de services essentiels.

Il a été fréquemment question, dit M. Stanfield, d'une nouvelle répartition des champs de taxation et des responsabilités au Canada.

Je tiens à souligner très fortement que cela ne sera pas suffisant pour maintenir le standard des services essentiels au Canada. Les paiements de péréquation continueront d'être nécessaires.

Le premier ministre a cité les statistiques suivantes: revenu par capita de \$1,116 par année en 1959 en Nouvelle-Ecosse, et de \$842 à Terre-Neuve, alors que dans une province riche il était de \$1,768 et que la moyenne canadienne était de \$1,489. Le service de la dette était de \$10,50 par capita en 1959 en Nouvelle-Ecosse, alors que la moyenne provinciale était de \$3,29.

Ces chiffres, dit M. Stanfield, démontrent que la Nouvelle-Ecosse a dû s'endetter — peut-être trop s'endetter — pour donner à ses gens les services essentiels.

Les prochaines ententes fiscales devront tenir compte de ce fait.

M. Stanfield a dit qu'il est absolument nécessaire que les paiements spéciaux faits aux provinces maritimes par le gouvernement fédéral continuent aussi longtemps que les besoins actuels existent.

M. Stanfield a été particulièrement éloquent quant aux besoins de sa province dans le domaine de l'éducation. Il a dit: "Je sais qu'en vertu de la constitution canadienne l'éducation relève des provinces, mais si la province est financièrement incapable de maintenir un standard conforme au standard national, alors cela devient un problème d'intérêt national."

Le premier ministre a dit que deux autres domaines participent de cette urgence nationale, le cas échéant: le bien-être social et la santé publique.

M. Stanfield a dit qu'il n'accepte pas le principe voulant que les subventions aux universités soient payées proportionnellement au nombre de citoyens par province. Nous avons, dit-il, un très grand nombre de diplômés dans nos universités avec une population relativement petite, ce qui fait que nous recevons les plus petites subventions par capita.

Le premier ministre a résumé son mémoire en quatre points:

1 — Aux responsabilités constitutionnelles doivent correspondre des sources de revenus.

2 — Tout citoyen canadien, où qu'il demeure, a droit à certains services essentiels au niveau du standard national.

3 — Le gouvernement fédéral doit apporter un appoint aux revenus de certaines provinces.

4 — Toute entente fiscale doit prévoir des paiements de péréquation.

wa des accords pour la perception conjointe des taxes ci-dessus mentionnées. Il s'est dit d'accord sur le principe de paiements d'appoint aux provinces pauvres accompagnés de programmes de développement locaux la où le besoin s'en fait sentir.

Le premier ministre ontarien a ajouté que si des ententes ne peuvent être immédiatement conclues sur tous ces points, le principe devrait en être

quand même accepté et les modalités d'application se faire sur une base progressive.

M. Frost est d'avis que les pouvoirs de taxation doivent être exercés directement par les gouvernements qui en ont la responsabilité constitutionnelle.

Il soutient que la base actuelle de calcul des paiements de péréquation est injuste et irréaliste pour sa province. Aussi, pense-t-il que l'on devrait insti-

tuer un système spécial d'aide aux provinces dont les besoins sont indiscutables.

M. Frost souligne alors que le principal problème auquel sa province doit faire face est celui du financement de l'éducation. Les inscriptions dans les écoles primaires et élémentaires ont atteint 1,319,000 jeunes en 1959-60 et en 1960-61 elles atteindront 1,800,000 enfants et jeunes gens.

Cela veut donc dire que les municipalités ont de grands besoins d'argent pour assurer leur développement dans le domaine des services sociaux. Déjà, l'Ontario verse 45 p.c. de ses revenus aux municipalités.

Où se procurer les revenus, demandent alors M. Frost? La constitution prévoit que nous avons, avec le fédéral, des droits égaux dans les secteurs de l'impôt sur le revenu des

particuliers, sur les profits des corporations et sur les droits de succession. En vertu du système actuel, l'Ontario ne perçoit qu'un septième de ce que ses contribuables versent au premier chapitre. Seulement un cinquième au second chapitre. Le premier ministre ontarien énonce alors ses réclamations comme nous les avons rapportées au début.

M. FROST: C'EST UN DROIT QUI NOUS REVIENT

L'Ontario réclame 50 p. cent des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés

AU NOM DE L'UNITE ET DU BIEN-ETRE DU CANADA

Le Nouveau-Brunswick et son jeune premier ministre réclament un meilleur traitement

Ottawa (DNC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a dit que les espoirs de sa province ont été frustrés. Nous formons avec les autres provinces maritimes une région du Canada où le progrès a été plus lent qu'ailleurs. C'est un état de choses incompatible avec l'unité nationale et le bien-être national.

M. Robichaud a dit que le mémoire de sa province propose des moyens susceptibles de faire disparaître l'état actuel d'infériorité des provinces maritimes.

C'est malheureusement un fait, dit-il, que le revenu moyen par capita dans les maritimes est égal aux deux tiers seulement de la moyenne canadienne, et à la moitié seu-

lement de celle des provinces les plus riches.

Politique monétaire

M. Robichaud a déclaré qu'il est important qu'il y ait une certaine flexibilité dans notre politique monétaire. La mise en force d'une politique uniforme des restrictions sur le crédit dans tout le Canada n'a fait que ralentir encore le progrès de la région atlantique.

M. Robichaud admet qu'une politique monétaire doit s'appliquer, en principe, à tout le Canada, mais elle ne doit pas être inflexible au point de nuire à certaines régions. Il a été prouvé par la banque d'Angleterre qu'il est possible de varier la politique monétaire d'une région à l'autre. Il a dit que cela devrait être une af-

faire d'urgence nationale de réviser la politique monétaire du Canada.

"Cela serait, dit-il, un premier pas, un pas important pour promouvoir le développement économique de la région atlantique".

Les ententes fiscales

M. Robichaud a dit que de 1950 à 1959 les dépenses ordinaires du Nouveau-Brunswick ont dépassé de \$30,2 millions à \$89 millions. Pendant la même période les subsides versés par le gouvernement du Canada ont passé de \$11,7 millions à \$31,5 millions. Donc les dépenses ont augmenté de \$39 millions alors que les versements fédéraux n'ont augmenté que de \$20 millions. Ce sont les contri-

buables du Nouveau-Brunswick qui ont dû payer la différence. Ce n'est pas tout. Pendant les mêmes dix années les dépenses municipales ont augmenté de \$21 millions.

La conséquence c'est que des gens à revenu limité ont dû payer de très lourdes taxes.

M. Robichaud a dit que ni le gouvernement provincial ni les municipalités ne peuvent songer à augmenter encore les taxes pour faire face aux demandes croissantes de la population.

Le Nouveau-Brunswick propose donc:

1 — Que l'on augmente les taux de base de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et le taux de base de l'impôt sur les successions, ces taux servant à déterminer le quantum des subventions faites en vertu des ententes fiscales actuelles;

2 — Les paiements de péréquation devraient être basés sur le revenu des impôts dans la province la plus riche;

3 — Les paiements d'appoint devraient également être augmentés.

M. Robichaud a demandé que les subsides spéciaux payés aux provinces atlantiques, — \$25 millions par année pendant quatre ans, — deviennent permanents.



M. Robichaud, le plus jeune des premiers ministres
(Photo Le Devoir)

Autres demandes

Voici quelques autres demandes ont été faites par le Nouveau-Brunswick:

1 — L'établissement d'un système de primes diverses pour amener des industries au Nouveau-Brunswick;

2 — Une contribution du gouvernement fédéral à certaines dépenses permanentes;

3 — Le creusement d'un canal entre la baie de Fundy et le golfe de Saint-Laurent, par l'isthme de Chignectou, et le reprise du commerce maritime entre les provinces maritimes et les Antilles;

4 — La révision de notre politique commerciale, principalement avec les Etats-Unis.

au cours d'une conférence de presse que son gouvernement demandera à Ottawa d'amender la loi de la route transcanadienne afin de pouvoir récupérer l'argent que cette province a perdu par suite du refus de feu M. Duplessis de collaborer avec Ottawa.

"M. Duplessis n'a jamais voulu se prévaloir de cette loi," a dit M. Lesage, parce qu'il n'acceptait pas la politique d'accorder des contrats au plus bas soumissionnaire. La construction du boulevard métropolitain de Montréal constitue l'un des cas où la rétroactivité de l'aide fédérale devrait s'appliquer, a-t-il ajouté.

Le premier ministre Lesage a également abordé plusieurs autres sujets lors de son entrevue avec les journalistes. Parlant de la construction d'un troisième pont entre Ottawa et Hull, M. Lesage a fait les commentaires suivants:

"La situation actuelle est terrible, a-t-il dit. Les représentants de la province de Québec qui prendront part à la conférence sur le sujet le 8 septembre entre les représentants du gouvernement fédéral, de la province d'Ontario et du Québec seront prêts à accepter de payer le tiers du coût d'un autre pont".

Parlant des octrois aux universités, le premier ministre Lesage a déclaré que le gouvernement de la province établira une commis-

sion des représentants des universités et des collèges qui s'occupera de partager les \$25 millions retenus par le gouvernement fédéral. Les octrois provinciaux seront statutaires concernant les opérations courantes des universités. Par ailleurs, la commission avisera le gouvernement sur les dépenses capitales des universités de sorte que le gouvernement et les universités sauront où ils vont, a dit M. Lesage.

Le premier ministre du Québec a également fait allusion aux trésors polonais. "En principe, dit-il, je favorise le retour de ces trésors à la Pologne. J'ai remis le dossier de cette question au procureur général, M. Georges-Émile Lapalme qui étudiera la question et fera des recommandations sur la façon dont la question peut être réglée".

Abordant le problème de l'assurance-hospitalisation, M. Lesage a déclaré: "Nous profiterons du plan fédéral pour établir l'assurance-hospitalisation".



MM. Robichaud, Frost, Diefenbaker et Lesage
(Photo Le Devoir)

Première journée de la conférence fiscale M. Diefenbaker n'a été précis que sur un point: il faut conserver la péréquation

Par Clément BROWN

OTTAWA. — M. John Diefenbaker a adopté l'attitude du sphynx à la conférence fiscale des premiers ministres. A part une couple de déclarations de principe, le chef du gouvernement central s'est contenté d'énumérer les contributions du trésor fédéral aux trésoreries provinciales et de souligner qu'elles sont onéreuses, tant financièrement que politiquement. Il a donné à entendre qu'Ottawa est prêt à discuter mais en pratiquant la méthode du donnant-donnant. Pour les montants que les provinces recevront, a-t-il semblé dire, ces dernières devront assumer de plus grandes responsabilités.

Après avoir déclaré que son gouvernement considère que le fédéralisme doit être maintenu sans centralisation, M. Diefenbaker n'a été précis que sur un point: Le système de péréquation doit être préservé, c'est-à-dire la redistribution du revenu national aux provinces pauvres au prorata de leur population. Quant aux modalités de cette redistribution, M. Diefenbaker a signalé qu'elles pouvaient prendre diverses formes: programmes spéciaux d'aide, paiements directs, etc.

Somme toute, le premier ministre du Canada, en cette première journée de la première conférence fiscale, s'est contenté de donner la parole aux provinces et d'écouter patiemment leurs réclamations. D'ici à mercredi, il entreprendra de discuter et peut-être, ce jour-là, en saurons-nous davantage sur ses intentions. Pour le moment, le gouvernement fédéral accumule les doléances sur son bureau. Il se réserve d'en discuter par la suite.

"Le système fédéral doit être maintenu et préservé, dit M. John Diefenbaker, et cela sans centralisation. Chance égale doit être donnée à tous les Canadiens dans toutes les provinces", reprit-il ensuite, en insistant sur l'esprit de collaboration qui doit présider aux assises de la fiscalité.

"Chaque gouvernement a ses tâches et ses problèmes particuliers mais tous sont liés par un intérêt commun en tant que Canadiens. Nous devons faire en sorte que l'équilibre et l'inter-relations de ces problèmes, soient respectés, et nous devons, dans les cadres de la constitution, nous acheminer vers des ententes coopératives améliorées qui serviront à la fois l'intérêt national et les intérêts provinciaux ce qui nous permettra de forger un Canada encore plus grand".

M. Diefenbaker demande alors aux provinces de faire connaître leurs vues sur tous les problèmes de la fiscalité. Le premier ministre fait ensuite l'historique des ententes fiscales et en énonce les principaux principes, dont celui de la location des pouvoirs fiscaux provinciaux par le fédéral. Plusieurs provinces, dit M. Diefenbaker, ont exprimé le désir de revenir à la perception de leurs propres taxes. C'est justement pour en discuter que nous sommes ici.

Les 3 principaux éléments à considérer sont les suivants: 1) Les ententes elles-mêmes en vertu desquelles huit provinces ont cédé, contre location, 13 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers, 9 pour cent de l'impôt sur les profits des sociétés et 50 pour cent des droits fédéraux sur les successions. Des exemptions sont accordées aux provinces qui n'ont pas signé d'accords sur l'un ou l'autre de ces domaines. Plusieurs gouvernements provinciaux veulent reprendre la perception de leurs propres taxes.

2) Il est un principe cependant qu'il faut maintenir, c'est celui de la péréquation. Ce système prévoit que le pouvoir central redistribue certaines sommes aux provinces pour leur assurer un revenu égal au rendement des trois impôts conjoints dans les deux provinces les plus riches. Le gouvernement central adhère fermement au principe de la péréquation. Le gouvernement actuel a porté ce principe encore plus loin par son programme d'assistance spéciale aux provinces atlantiques par exemple.

3) Quant aux paiements de stabilisation, ils ont pour but d'assurer un plancher aux revenus des provinces pauvres. Ce plancher est fixé à 95 pour cent des paiements reçus pendant les deux dernières années ou encore au plein montant qu'elles eussent reçu en vertu des accords de 1952 révisés en 1957. Ce système a pour but d'empêcher une réduction draconienne des revenus provinciaux.

M. Diefenbaker entreprend ensuite l'analyse des contributions fédérales à différents programmes communs. Il mentionne le plan d'aide spéciale aux provinces atlantiques et les subsides versés à Terre-Neuve en vertu de l'article 29 de l'Acte d'union de cette province à la Confédération. Ottawa verse \$33 millions par année à cette double fin.

Ajoutons \$369 millions en vertu des programmes de partage de coût, comme l'assistance-chômage, les travaux d'hiver, l'assurance-hospitalisation, la construction de routes, d'accès aux ressources naturelles, le développement hydro-électrique des Maritimes, le barrage de la Saskatchewan, la route transcanadienne, ce qui fait un grand total, pour le fédéral, de \$1,259 millions pour l'année fiscale en cours.

De plus, dit M. Diefenbaker, le fédéral, qui a équilibré son budget, se retire du marché de l'argent ce qui laisse aux provinces et aux municipalités une part plus large des sommes disponibles aux emprunteurs. Il en résulte un climat financier assaini et même une réduction de la prime du dollar canadien.

Voilà pourquoi l'envisage avec confiance, termine M. Diefenbaker, le résultat de nos délibérations qui doivent être libres, franches et amicales.

"Le fédéralisme doit être maintenu et préservé sans centralisation et chance égale doit être donnée à tous les Canadiens dans toutes les provinces de la Confédération".

Routes d'accès: mesures précises dès cette semaine

OTTAWA — Des fonctionnaires fédéraux visiteront le Québec et le Nouveau-Brunswick cette semaine afin d'envisager avec les autorités provinciales la réalisation de certains projets au titre du programme de la construction de routes d'accès aux ressources naturelles. En annonçant la nouvelle aux Communautés samedi, M. Alvin Hamilton, ministre des ressources naturelles, a précisé que l'un des projets à l'étude fera l'objet d'un entretien avec les autorités du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la construction d'un pont entre Shippegan et l'île Miscou où l'on exploite des tourbières.

Dans le Québec, il sera question d'un projet de route entre Amos et les régions septentrionales de la province où l'on trouve des gisements de zinc et de plomb.

**COURS FOURNIS PAR
LA PRESSE CANADIENNE**

Titres au Comptoir

AVIS

avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code de Commerce, que la Capital Steel Corporation Inc. dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres généraux et futurs de la Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, ainsi portant la date du sixième jour de juillet, 1960, et renvoie au BUREAU D'Enregistrement et de la Division d'Enregistrement de la Ville de Montréal, le tout en date du sixième jour de juillet, 1960, sous le numéro 1481545.

Ce six jour de juillet, 1960.
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEUR
NO. 510,724

DUILLIO BRAVIN, journaliste
des Cite et District de Montréal, Demande

—VS—
LUCIEN DEMERS, 625
rue Greenfields, Cite
District de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur
LUCIEN DEMERS de comparaître d'ici un mois, le sixième jour de juillet 1960.
S. TUCI, Avocat
6702 Boul. St-Laurent,
Montréal
Procureur du demandeur.
OMER HARDY,
Député protocolaire

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Province de Québec
SOLICITATIONS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

Leur principal point d'attraction est la construction d'une école normale de garçons dans la Cité des Trois-Rivières.

Sur paiement d'un mandat de \$100.00 par cheques et par mandat, monsieur Jean-Louis Caron, architecte, 1277, boulevard des Forges, C.P. 353, Trois-Rivières fournira les plans, devis et les formules de missions.

Les soumissions devront être adressées au Surintendant de l'Instruction publique, à l'Hotel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 12 heures avancées, le lundi, 20 août 1960. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Mission pour l'Ecole normale de garçons des Trois-Rivières".

Le Surintendant ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

Omer-Jules DESAULNIERS
Surintendant de l'Instruction publique

COMP

**INSTITUTE OF CHARTERED
ACCOUNTANTS OF QUEBEC**

Montréal — Tél.: UN. 1-1891

**McDONALD, CURRIE
& CO.**

Comptables agréés

**COOPER BROTHERS
& CO.**

Comptables agréés

507 Place d'Armes, V1. 9-83

Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
Saint John, Charlottetown, Halifax,
Rimouski, Sherbrooke, Hamilton,
Kingston, Winnipeg, Edmonton,
Calgary, Vancouver.

Firme internationale associée:

COOPERS & LYBRAND

**MESSIER, JACQUES
& CIE**

Comptables agréés

Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Edouard Gauthier, C.A.

LORENZO BELANGE

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques P. Nadeau, C.A.
Alfred Paquet, C.A.
Guy Ouhmet, C.A.
1290, St-Denis UN. 6-48

PROULX D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
Rene Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
567 Place d'Armes AV. 8-18

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARE & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Péro, C.A.
R. Caron, C.A. J. Brissette, C.A.
P. Rondeau, C.A. G. Pasiun, C.A.
J. Girard, C.A. G. St-Pierre, C.
132 rue St-Jacques VI. 3-3

TROTTIER, RUFIANI LEBLANC & CIE
Comptables agréés

Comptables agréés
H.M. Caron, C.A., L.J. Carrière, C.
A.W. Gilmour, C.A., R.R. Jacks

**LUCIEN VIAU &
ASSOCIES**
Comptables agréés
C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 e., b. Crémazie DU. 8-92

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A., H. Llinet Robin, C.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 AV. Verdun
PO. 9-3871

La PP met à jour une loterie frauduleuse

La Sûreté provinciale du Québec a découvert deux "chaines de lettres" qu'elle a qualifiées à prime abord de "loterie frauduleuse" et dans lesquelles il est probable que des centaines de personnes, sinon des milliers, ont enfoui d'importantes sommes d'argent.

Des documents, des "certificats", de l'équipement de bureau et d'autres articles du genre ont été saisis hier en trois endroits différents de la région métropolitaine...

Personne n'a été arrêté pour le moment, mais la police a identifié avec soin toutes les personnes trouvées dans les lieux des perquisitions et les a priées de rester à sa disposition.

Les saisis ont été conduites par les lieutenants-détectives Wilfrid Bessette et Paul Benoit, respectivement chefs des escouades de la moralité et des faux prétextes.

Les endroits visités ont été le 5305 rue Berri, aux appartements 84, 85, 86, 87, 88 et 89; le 518 rue Lallemand, à St-Jean; Québec, et une maison de Laval.

Pas moins de 17 machines à écrire, une adresseur et une machine à affranchir les lettres ont été saisies en plus d'une abondante papeterie.

Le système

Le système de la chaîne de lettres est maintenant relativement connu du public, pour avoir eu ses heures de popularité à certains moments.

Le truc, ne paraît-il de la crise économique, ne ressent de la prospérité actuelle du pays, car il ne fonctionne plus avec des dix cents ou des billets de un dollar.

Les deux chaînes qui viennent d'être éventées sont plus cossues, car elles s'alimentaient de \$100 et de \$10.

Les noms, d'abord, ont grand air: le Club-500 et La Flûte Enchantée. La première chaîne demandait une mise initiale de \$100 et la seconde un léger "investissement" de \$10.

Le lieutenant Benoit a expliqué aux journalistes, hier soir, comment ces chaînes fonctionnaient.

Quelqu'un vous accoste pour vous vendre un certificat au prix de \$50, ou de \$5 selon la chaîne. Il vous suffit par la suite d'envoyer à une personne dont le nom et l'adresse sont en tête d'une liste, sur le certificat, un montant égal à celui déboursé. Cela fait donc une mise de \$100 ou de \$10, toujours se-

Les émeutes...

(Suite de la première page)

majorité de Blancs, ont demandé au gouvernement de prendre des mesures rigoureuses pour mettre fin aux violences.

Un des dirigeants du nouveau parti national-démocratique au cours d'une réunion tenue mardi à l'interdiction gouvernementale a déclaré que: "Ce pays ne connaît pas la paix tant que le gouvernement, qui est celui des colons blancs, n'aura pas accepté d'en venir à un compromis avec nous".

Il a par ailleurs demandé à ses partisans de ne pas recourir à la violence mais de manifester pacifiquement en chantant "Dieu sauve l'Afrique". Un cordon de troupes a entouré le quartier européen hier afin d'empêcher les émeutiers d'y pénétrer.

Un autre "Congo" ?

LONDRES. — Joshua Nkomo, un des membres en exil du comité central du parti national-démocratique de la Rhodésie du sud a prédit dimanche soir que ce pays connaîtrait des événements analogues à ceux qui ont vu le Congo ex-belge à moins que le gouvernement de Salisbury ne transforme radicalement son attitude, reconnaisse les aspirations des Noirs et leur accorde la pleine indépendance.

Renforts au Kenya

LONDRES. — Le gouvernement britannique a annoncé hier soir qu'il dépêcherait un régiment d'infanterie au Kenya où la population blanche redoute une réapparition du terrorisme des Mau-Mau. Le ministre de la défense a précisé que cette unité était envoyée au Kenya par mesure de précaution. Depuis deux mois, divers actes de violence ont été commis dans la colonie tandis que le malaise politique s'accroissait. Les colons avaient envoyé une délégation à Londres pour solliciter une plus grande protection.

Indépendance revendiquée

NEW YORK. — A son arrivée dans la métropole américaine, dimanche, Tom Mboya, homme politique et chef syndicaliste africain, a déclaré que le Kenya était prêt pour l'indépendance et allait la réclamer prochainement. Il a dit que la requête serait faite à Londres par l'union démocratique africaine, parti formé le mois dernier par la réunion de cinq petits groupes nationalistes.

Mboya a déclaré que la constitution accordée au Kenya par le gouvernement britannique au début de l'année est déjà dépassée et que son parti allait considérer les prochaines élections générales comme un référendum sur l'indépendance. "Nous demandons à la Grande-Bretagne de reconnaître l'indépendance du Kenya aussitôt après les élections; une commission spéciale pourrait être formée pour assurer le transfert des compétences et préparer notre indépendance", a-t-il déclaré.

Les élections générales doivent avoir lieu à la fin de 1960 ou au début de 1961.

Identité inconnue d'une femme noyée

La Sûreté provinciale cherche présentement à identifier le cadavre d'une femme noyée qu'on a repêché hier au Bout de l'île, près de l'île Dupont.

D'après la description fournie par la police, la femme serait âgée d'environ 30 ans, mesure 5'1" sans souliers et pèse 100 livres. Elle aurait séjourné dans l'eau environ six mois. La femme avait deux dentiers, portait un manteau de fourrure brune, une jupe en "plaid" vert foncé, un soutien-gorge blanc, bouches et des sous-vêtements "craquelés".

Communiquer toute information au bureau de la Sûreté provinciale, 445, rue St-Gabriel ou téléphoner à UN 1-4292.

Le Centre...

(suite de la page 3)

"Je suis très satisfait et très content, dit-il.

"Je remercie aussi l'ancienne administration, et M. Pierre Desmarais d'avoir suspendu l'exécution de l'ancien projet qui ne comprenait ni piscine ni arène. Je remercie aussi mes collègues, MM. André Lecours et Gérard Lusselle, et E. W. O'Flaherty, d'avoir coopéré avec moi.

"Dans la vie il faut être franc. Je n'ai pas honte de dire que je suis l'un des responsables de la suspension des anciens plans; ils n'étaient pas satisfaisants et la population n'en avait rien perdu à attendre. Au contraire!

"Quand même j'en aurais fait que cela dans ma carrière, j'aurais dû faire inclure l'arène et la piscine dans le projet final, je serais plus heureux. Ayant vécu dans cet arrondissement depuis tant d'années, je sais que la population mérite cette considération.

"J'ai écrit à M. J.-M. Savigneau, ajoute le conseiller Crompt, pour lui suggérer de changer le nom du Centre St-Charles. Dans le passé, j'avais aussi signé une requête en ce sens tenue sous les auspices d'un conseiller municipal.

M. André Lecours

Le conseiller André Lecours, nous a fait également des commentaires sur le nouveau projet.

"J'abonde dans le même sens que mes collègues, a-t-il affirmé. Avant d'être conseiller, je m'étais objecté aux plans du centre tel qu'ils étaient alors. Nous avons formé un comité, sous l'inspiration de l'ancien curé Poitevin, de la paroisse St-Charles, pour protester contre l'acceptation des plans originaux du centre.

Dès mon élection comme conseiller, je me suis empressé de collaborer avec mes collègues pour fournir un centre qui répondrait aux besoins de la population.

"Il n'est pas nécessaire de dire que nous avons connu beaucoup d'obstacles dans notre travail, mais l'attente n'aura pas été vaine.

"Les nouveaux plans du centre, si j'en juge par les visites que j'ai faites de centres similaires, feront certainement l'orgueil de la population du district.

"Je remercie les autorités municipales d'avoir mené à bien ce projet".

M. G. Loiselle

Le conseiller Gérard Loiselle s'est déclaré lui aussi très satisfait des nouveaux plans du centre.

"Je suis très heureux, a-t-il dit, que la ville de Montréal ait pensé aux contribuables de notre district. Ce centre s'ajoutait depuis de nombreuses années avec toutes les commodités, particulièrement avec la piscine et son arène, que nous avons eues, mes collègues et moi, MM. Lecours, Crompt et O'Flaherty, à y faire inclure.

"Merci à tous ceux de l'hôtel de ville qui ont prêté leur concours à cette réalisation importante pour notre population".

La trésorière...

(Suite de la page 3)

Mme Laroche a répondu qu'elle n'avait aucune raison à présenter, si ce n'est que le premier ministre congolais en manifestait le désir. Il a appris toutefois que M. Lumumba n'avait aucun programme défini.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

La police de Miami met le prévenu Warren sous arrêt

M. Maurice Warren, 50 ans, ex-employé de la Corporation de gaz naturel du Québec, a été arrêté par la police de Miami en rapport avec la falsification d'un chèque de \$9,075 fait au nom de cette compagnie et daté du 16 juin. La police de Montréal a précisé que plusieurs mandats d'arrestation ont été émis contre des individus qui auraient frustré la Corporation de plus de \$500,000.

Lumumba...

(Suite de la première page)

la riche province du Katanga.

Violents reproches aux Belges

Dans une violente attaque contre la Belgique, Lumumba a ajouté que les Belges avaient tenté de faire passer la situation dans son pays et exagéré énormément les attaques contre les Européens afin de discréditer le gouvernement congolais et de justifier "leur agression". Il a affirmé que des hauts fonctionnaires belges lui avaient annoncé avant la proclamation de l'indépendance qu'ils "abandonneraient" son gouvernement parce qu'ils ne voulaient pas travailler sous les ordres d'Africains.

Quant au Katanga, sa sécession a été "montée de toutes pièces par les Belges". D'ailleurs, "Tshombé n'a pas droit au titre de premier ministre". Il est simplement président d'un gouvernement régional parce que le Congo est une entité politique centralisée et indivisible et il est absolument impensable de parler d'un Katanga indépendant.

Lumumba a ajouté que l'immense majorité des habitants du Katanga s'opposent à l'indépendance et à la sécession de leur province.

Neutralité réaffirmée

Le premier ministre congolais a réitéré sa politique de neutralité de son gouvernement envers les domaines des affaires étrangères. "Nous ne sommes les ennemis de personne. Notre politique est une de neutralisme positif. Nous n'avons jamais souhaité le départ massif des Européens. Nous souhaitons recevoir l'aide de tous les pays mais sans entrave à notre indépendance".

Au Canada?

Lumumba d'autre part a répété qu'il espérait se rendre au Canada ainsi que dans la capitale des Etats-Unis avant de regagner le Congo. Mais il a avoué n'avoir pas encore de programme bien défini de séjour en Amérique du nord.

M. Lumumba doit aujourd'hui conférer avec des hauts fonctionnaires de l'ONU afin de préciser le programme d'assistance économique et technique dont il a parlé hier avec M. Hammarskjöld. Celui-ci doit partir demain pour la Belgique où il passera deux jours avant de se rendre à Léopoldville; de là il passera quelques jours dans diverses régions du Congo et se rendra ensuite en Union soviétique.

M. Thomas Kansa, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Congo rentrera dans son pays en même temps que M. "H".

Washington attend Lumumba

Les autorités américaines ont clairement fait savoir à M. Lumumba que ce serait une bonne chose qu'il visite Washington. Un représentant du secrétaire d'Etat américain, M. Owen Roberts, est demeuré auprès de Lumumba presque constamment depuis son arrivée à New-York, dimanche soir.

Aucun programme défini

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

M. Roberts a cherché à savoir ce que M. Lumumba avait l'intention de faire dans les jours qui vont suivre. Il a laissé entendre que le gouvernement l'inviterait officiellement à visiter la capitale américaine.

LE CAZ NATUREL

Le D'Iberville vogue vers l'Arctique

Le brise-glace du gouvernement canadien, le D'Iberville, est parti de Montréal samedi pour entreprendre la première étape d'un voyage de 15,000 milles qui le mènera dans les régions arctiques. Le voyage du brise-glace doit durer 10 semaines.

Le D'Iberville, qui est piloté par le capitaine Charles-C. Caron, doit d'abord s'arrêter pendant une semaine dans le port de Québec, afin de compléter sa cargaison. Il sera ensuite rejoint par un cargo et un navire-citerne qui l'accompagneront vers l'Arctique. Le D'Iberville doit se rendre à Eureka, à 750 milles du pôle nord avant de s'arrêter ensuite à Cornwall Island et à Resolute. Le brise-glace transportera vers des régions lointaines neuf membres d'une expédition scientifique qui se rendent dans le Pôle nord sous les auspices de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord.

Au Q. G. de l'ONU, on se demande comment sera résolu le difficile problème du Katanga. L'impression se répand que les troupes de l'ONU ne bougeront pas et ne tenteront pas d'entrer dans cette province avant que M. Hammarskjöld ait tenté d'en venir à un accord avec le premier ministre Tshombé. Il est en effet probable que le secrétaire général de l'ONU se rendra à Elisabethville vers la fin de la semaine mais on ne voit pas encore très bien quel compromis M. "H" pourrait proposer au premier ministre katangais.

On redoute d'autre part, pour le cas où le Katanga retomberait sous l'autorité du gouvernement central, le départ massif des 7 à 8,000 civils belges et des troupes belges du Katanga. Une telle évacuation soudaine plongerait le Katanga dans l'anarchie et les troupes de l'ONU n'y ramèneraient sûrement pas l'ordre aussi aisément qu'elles ont pu le faire ailleurs dans le pays.

Enfin, la situation financière du pays reste alarmante. Le 1er août, le trésor sera absolument vide et on se demande comment le gouvernement central pourra payer ses fonctionnaires, distribuer des allocations - aux miséreux, payer ses parlementaires, etc. Par contre, la reprise du fonctionnement des transports ferroviaires et routiers a écarté le spectre de la famine.

Bruxelles protestera auprès de l'ONU

LONDRES. — Le ministre des affaires étrangères, Selwyn Lloyd, a déclaré hier que "ce serait une grave erreur" de la part des troupes de l'ONU de tenter de résoudre par la force le différend entre le Katanga et le gouvernement central du Congo. Il exprime l'espoir qu'un compromis interviendrait.

BRUXELLES. — Le premier ministre Gaston Eyskens a annoncé que le gouvernement belge protesterait avec vigueur auprès de l'ONU contre les propositions de l'article dernier par le commandant du contingent international. Le général Carl von Horn a déclaré que la tragédie du Congo est la faute des Belges qui "ont manqué de clairvoyance et d'habileté".

Un congrès...

(Suite de la page 14)

recteur du collège Pontificale Canadien, (117 Quatrefoirant à Rome) et membre du conseil central de l'Union Apostolique. D'autre part, le secrétaire de presse, chargé de fournir aux journalistes des renseignements sur la préparation du congrès, a été confié au secrétaire de la direction nationale italienne, le père Scarzo (S. Cleto, Via Nomentana km 10, Rome). Des accords ont été passés avec l'agence de tourisme I.V.E.T. qui assurera la direction technique; les directions nationales peuvent fournir des renseignements complémentaires, elles organisent la participation des diverses délégations.

Il est ainsi permis de penser que le premier centenaire de l'Union Apostolique, sera célébré comme il convient.

Congrès mondial des employés de transport

BERNE, Suisse. — M. Frank Hall, vice-président de la Fraternité des commis de chemins de fer et de compagnies de navigation, a déclaré hier que les principales discussions qui se poursuivront au congrès de la Fédération internationale des employés de transport débuteront cette semaine.

Le sujet principal des débats portera sur la ségrégation raciale et aura lieu aujourd'hui. On discutera également le rôle du syndicalisme dans les pays afro-asiatiques qui accèdent à l'indépendance.

Plus de 400 délégués représentant 36 pays participent à ces assises qui doivent se poursuivre jusqu'au 30 juillet.

8000 soldats de l'ONU

LEOPOLDVILLE. — L'arrivée des troupes destinées à former le contingent international au Congo se poursuit à un rythme accéléré. Hier, environ 8,000 hommes étaient en place; ils seront plus de 9,000 ce soir. Les experts militaires de l'ONU dans la capitale congolaise croient que vendredi, le contingent comprendra plus de 10,000 hommes et que dans une semaine, le chiffre de 12,000 aura été atteint.

Les plus forts contingents sont formés par des Marocains et des Tunisiens, suivis par des Éthiopiens et des Ghanéens, puis par les Guinéens. On attend encore l'arrivée des 800 hommes du Mali. De jour en jour, Léopoldville retrouve un peu plus d'activité bien que le retour à la situation normale prendra vraisemblablement des mois. Des dizaines de milliers de chômeurs se promènent dans les rues de la ville dont la plupart des usines et des grands magasins restent fermés. Les services officiels, ministères et bureaux fonctionnent au ralenti.

La banque de sang est à court de 1,050 chopines

La banque de sang est à court de quelque 1,050 chopines de sang. "Les résultats obtenus par les unités mobiles et le centre permanent sont très décevants. Si les malades de la leucémie de Quibor, qui ont besoin pendant les prochains jours, de sang, ce sera grâce au don de la prison de Montréal et aux citoyens de Rouyn qui ont contribué respectivement 419 et 663 chopines de sang", a dit le Dr Jean-Marc Fortin, directeur médical du Service de transfusion sanguine, C.R. La clinique de Rouyn était encore en cours vendredi toute la journée.

Le Dr Fortin a révélé que la banque est à court de tous les types sanguins, et il invite toutes les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 65 ans, à se présenter à l'une des cliniques mobiles qui auront lieu la semaine prochaine, ou à se rendre au centre permanent des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2180 ouest, rue Dorchester. "La banque de sang, a dit le Dr Fortin, est la responsabilité de chaque citoyen. Chacun de nous peut en avoir besoin au moment où l'on s'y attend le moins."

A la clinique de Dorion-Vaudreuil, 154 chopines ont été recueillies; 361 à une clinique de deux jours à Noranda; 201 à Air-Canada. Le centre permanent équipé pour recevoir 600 donneurs par jour n'a atteint que 472 pendant toute la semaine. Ce qui donne un total de 1970 chopines de sang à être recueillies par les cliniques mobiles et le centre de la Croix-Rouge.

Cette semaine, les cliniques mobiles se rendront à Rivière-des-Prairies, à l'Unité Sanitaire Hochelaga, 9615 est boulevard Gouin, de 3 h. à 5 h. de l'après-midi et de 7 h. à 9 h. du soir, lundi; à Ville-Marie, dans le sous-sol de la salle des frères, de 2 h. 30 à 5 h. de l'après-midi et de 7 h. à 10 h. du soir.

Le centre Croix-Rouge est ouvert du lundi au jeudi de 9 h. du matin à 8 h. 30 du soir et jusqu'à 5 h. 30 le vendredi.

La session fédérale...

(Suite de la page 3)

troisième lecture, le député libéral de Hull, M. Alexis Caron, a entrepris de lire dans toute sa longueur le document de 400,000 mots qui contient les témoignages et les discussions qui se sont déroulées devant le Comité des banques. M. Caron a dit qu'il cherchait à démontrer ainsi que la plupart des économistes, des avocats, des représentants des consommateurs et d'autres groupes qui ont comparu devant le comité se sont opposés à plusieurs des amendements sinon à tous.

Comme un député ne peut parler que durant trente minutes à la fois, selon les règles de procédure, mais ayant de fois qu'il lui plaît, M. Caron a parlé à deux reprises au cours de l'après-midi et il propose de continuer plus tard.

Le nombre de militaires qui iront au Congo n'a pas encore été fixé

OTTAWA. — Le ministre des affaires extérieures, M. Green, a déclaré hier aux Communes que l'Organisation des Nations Unies a demandé au Canada de fournir un groupe de militaires qui seront proposés au ravitaillement et un groupe de signaleurs. Il a ajouté que les autorités de l'armée canadienne envisagent la possibilité de former un groupe de quelque 100 hommes qui seront envoyés au Congo. Il a également déclaré que l'armée avait annulé les permissions de quelques militaires qui doivent être inoculés contre les maladies tropicales avant de se rendre au Congo. Il a ajouté qu'au cours des discussions avec les Nations Unies, aucun chiffre n'avait été mentionné et que les membres des journaux au sujet d'un détachement de 300 à 800 hommes sont de la pure spéculation.

L'étude en détail du bill des droits commencera aujourd'hui

OTTAWA. — Le Comité de la Chambre chargé d'étudier le bill des droits de l'homme commencera à le faire en détail aujourd'hui. Les députés de l'opposition concentreront leurs efforts pour apporter une série d'amendements à ce projet de loi, très cher au premier ministre Diefenbaker.

Décès de Mademoiselle Aurélie Magnan

A Montréal, le 24 juillet, est décédée Mlle Aurélie Magnan, institutrice à sa retraite. Originaire de Maskinongé, elle était la fille de feu M. Ernest Magnan, instituteur et de feu Marie-Anne Thirouard.

Elle laisse pour déplorer sa perte deux frères, M. l'abbé Antonio Magnan, de l'évêché de Trois-Rivières et M. Paul Magnan, de Verdun; trois sœurs, mesdames Louise J. Gervais, (Adeline), J.-Alfred Dionne (Thérèse) et Arthur Longpré (Germaine), toutes de Montréal.

Trois beaux-frères, MM. L. Gervais, J.-A. Dionne et A. Longpré. Une belle-sœur, Mme Paul Magnan (Yvonne Vincent); deux tantes, Mmes C.J. Magnan et Hormidas Magnan, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, dont le R. P. Vital Lemire, O.F.M., les RR. SS. Hormidas Joseph, des sœurs de la Providence, et St-Jean-de-Brebeuf, des sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Pierre Claver, boulevard St-Joseph, Montréal, mercredi, le 27 juillet, à dix heures et trente, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial de Maskinongé.

Nos condoléances à la famille en deuil.

La banque de sang est à court de 1,050 chopines

La banque de sang est à court de quelque 1,050 chopines de sang. "Les résultats obtenus par les unités mobiles et le centre permanent sont très décevants. Si les malades de la leucémie de Quibor, qui ont besoin pendant les prochains jours, de sang, ce sera grâce au don de la prison de Montréal et aux citoyens de Rouyn qui ont contribué respectivement 419 et 663 chopines de sang", a dit le Dr Jean-Marc Fortin, directeur médical du Service de transfusion sanguine, C.R. La clinique de Rouyn était encore en cours vendredi toute la journée.

Le Dr Fortin a révélé que la banque est à court de tous les types sanguins, et il invite toutes les personnes en bonne santé, âgées de 18 à 65 ans, à se présenter à l'une des cliniques mobiles qui auront lieu la semaine prochaine, ou à se rendre au centre permanent des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2180 ouest, rue Dorchester. "La banque de sang, a dit le Dr Fortin, est la responsabilité de chaque citoyen. Chacun de nous peut en avoir besoin au moment où l'on s'y attend le moins."

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

DU CINEMA QUI SE CHERCHE

"LA FEMME IMAGE"
de Guy Borremans

AUDREY HEPBURN a donné naissance dimanche à un fils dans une clinique de Lucerne. C'est le premier enfant de Mel Ferrer et de Audrey Hepburn. Il s'appellera Sean.

Horaire des cinémas

Alouette: Ben-Hur, 1.30 - 8.00
 BDU: Premier rendez-vous, 12.00 - 5.30 - 10.15. Le bon Dieu sans confession, 1.25 - 6.33. Le salaire du pêcheur, 8.37 - 8.35.
 CAPITOL: The Bellboy, 11.00 - 1.10 - 3.25 - 5.40 - 7.50 - 10.05.
 IMPERIAL: This is Cinema - tous les jours 8.40; le dimanche 7.30; matinées mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 2 heures.
 LOEW'S: Bells Are Ringing, 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 9.25.
 ORPHEUM: Le bon Dieu sans confession, 10.35 - 12.50

TELEVISION

MARDI
 26 JUILLET
 5.00 - Canal 2
 5.15 - Long métrage
 5.30 - "L'écrouille des anges"
 5.45 - Nouvelles sportives
 6.00 - Émission
 6.15 - Téléjournal
 6.30 - Ce soir
 6.45 - Révélation
 7.00 - Histoire à suivre
 7.15 - "Après vous, duchesse"
 7.30 - Édition métropolitaine

Un film qui est basé sur la chanson de l'eau vive et la délicieuse musique de Guy Bérlioz.

L'eau vive

PASCALLE AUDREY
 ANDRÉE DEBAR

ORPHEUM
 air climatisé

Le spectacle vraiment drôle!

BELLS ARE RINGING

JUDY HOLLIDAY - DEAN MARTIN

la CinemaScope and METROCOLOR

★ CLIMATISE ★

2e SEMAINE **LOEW'S**

Stationnement facile - Garage Peel-Windsor, après 6 h. p.m.

Tony Curtis et Debbie Reynolds

the rat race

CLIMATISE

★ **PALACE** ★

Stationnement facile - Garage Peel-Windsor, après 6 h. p.m.

JERRY LEWIS
 as the Bellboy

★ climatisé ★

CAPITOL

Stationnement facile - Garage Peel-Windsor, après 6 h. p.m.

J'ai vu l'autre soir "La femme image": un film qui ne sera pas présenté dans les grands cinémas mais qui fera certainement le tour des ciné-clubs. Ce film, réalisé par Guy Borremans, m'a vivement intéressé en tant qu'essai et par son audace cinématographique.

Le cinéma est encore très jeune et la quantité de chefs-d'œuvre qu'il compte, tient en grande partie aux recherches des cinéastes qui veulent à la fois se dégager de la technique et l'assimiler. La recherche entreprise par Borremans est certes valable mais ne perdons pas de vue que c'est une expérience et que toute expérience, par définition, ne réussit pas toujours.

Le film, ici, c'est l'expérience terminée — "La femme image" ne propose aucun style, aucune méthode dont il faudrait dorénavant tenir compte; c'est uniquement un essai. J'insiste sur ce point car j'estime que nous n'avons pas pour le moment à chanter les louanges pas plus qu'à démolir "La femme image". Prenons ce film comme il est et faisons notre expérience, car possible cette expérience très belle de Guy Borremans.

Borremans cherche à dégager de la supraconscience le langage qui lui est propre et pour ce, adopte un style de longs et lents mouvements pour le moins totalement incompatible avec la rapidité fulgurante des images et des variations de cette supraconscience. La lenteur, la perfection recherchée des images créent une espèce de barrière qui nous empêche d'entrer

de plain-pied dans le monde de son protagoniste. Le symbolisme, valable à certains instants, devient lourd et pénible à d'autres.

L'impression que laisse ce film est celle d'une juxtaposition d'images liées entre elles par un mouvement ralenti.

J'ai également eu l'impression qu'à certains moments Borremans a peur de trop s'engager dans l'irréel. Quand par exemple nous perdons la jeune fille de vue et qu'à cet instant la caméra nous présentait un cheval marchant dans le champ — il eût été préférable à ce moment de ne pas nous faire voir la jeune fille cachée. Tout le charme était rompu et cette scène devenait banale et prosaïque.

Nous sommes en présence d'une forme de cinéma savant, construit trop souvent pour l'esprit, d'un cinéma qui peut être raconté... n'y a-t-il pas là une lacune? Le cinéma ne serait-ce pas plutôt l'innarrable d'une forme de vie, ce qu'il faut voir pour saisir — comme la musique, la poésie, la peinture? Le septième art ne serait-il pas plutôt au-delà du descriptible? Et c'est ce que je reproche au film de Borremans — je peux le raconter.

Je peux le raconter parce que les images, les mouvements sont nés d'un cerveau beaucoup plus que d'une sensibilité cinématographique.

Quand même, l'expérience valait la peine d'être tentée — qu'il y en ait d'autres et le plus grand nombre possible!

Michel BRULE

Etudes sociologiques sur
"le héros du film"

Réuni par l'Association internationale de sociologie, sous le patronage de l'Unesco, un colloque a eu lieu à la Maison de l'Unesco, ce mois-ci sur le thème: "La représentation du héros du film et la notion de réussite dans la vie en tant qu'éléments révélateurs de valeurs sociales". Une douzaine de sociologues venus de divers pays d'Europe ainsi que de l'Inde se sont consacrés, sous la direction de MM. Georges Friedmann et Edgar Morin, à la mise au point d'un questionnaire qui doit permettre, dans

chaque pays, de dégager la signification sociologique du "message" des oeuvres cinématographiques.

Un premier test a porté sur le film *Le train sifflera trois fois* (High Noon) de Fred Zinneman. Cette analyse a fait apparaître certaines divergences quant aux conceptions générales, ce qui a amené les participants à remanier le questionnaire, de façon à axer les recherches moins sur le protagoniste que sur l'étude plus complète du film pris dans son ensemble.

Le questionnaire remanié servira de base aux travaux de diverses équipes nationales. M. Friedmann a annoncé la possibilité de réunir en 1961, sous le patronage de l'Unesco, un nouveau colloque international sur le thème: "Les méthodes d'analyse sociologique du contenu des films".

En marge du colloque, une communication intéressante du groupe français a fait état d'une enquête d'ores et déjà entreprise et qui porte sur la comparaison d'une dizaine de films de la "nouvelle vague" et d'un nombre équivalent de films plus classiques. (UNESCO)

Programmes de radio

Mardi, le 26 juillet

CBF

4.00 - Radio-Journal
 4.15 - CBF Métropolitain
 4.30 - Chronique sportive
 4.45 - CBF Métropolitain
 4.55 - La Gambille
 5.10 - Au dictionnaire insolite
 5.25 - Le partage du matin
 5.40 - Sur le pont d'Avignon
 5.55 - Après de ma blonde
 6.10 - Le Compromis du disque
 6.25 - Francine Louvain
 6.40 - Vies de femmes
 6.55 - Les visages de l'amour
 7.10 - Le Réveil rural
 7.25 - Intermezzo
 7.40 - A votre intention
 7.55 - Archéologie
 8.10 - Les chefs-d'œuvre de la musique
 8.25 - Défilé
 8.40 - Variétés musicales
 8.55 - Radio-Journal
 9.10 - Une demi-heure avec...
 9.25 - Métro-magazine
 9.40 - Sur nos ondes
 9.55 - Rythmes sud-américains
 10.10 - Radio-Journal
 10.25 - Revue de l'actualité
 10.40 - Nouvelles sportives
 10.55 - Le reporter s'amuse
 11.10 - Don Quichotte
 11.25 - Sur le pont d'Avignon
 11.40 - Les Profils Symphonies
 11.55 - Du côté de l'ombre
 12.10 - Concerts symphoniques
 12.25 - Médias et l'été
 12.40 - Radio-Journal
 12.55 - Commentaires
 13.10 - Congrès républicain
 13.25 - Chronique sportive
 13.40 - Aux portes de la nuit
 13.55 - Concert
 14.10 - Radio-Journal
 14.25 - Fin des émissions

POUR TOUTE LA FAMILLE

Ce soir à 8.40

LA VERSION ORIGINALE

CINERAMA

TECHNICOLOR et CINERAMASOUND

RESERVATIONS AV. 8-5603

AIR CLIMATISE

IMPERIAL

1430 BUREAU - AV. 8-2710

POUR CANADIEN DU CINERAMA

LES FRÉNETIQUES... QUI SONT CES FRÉNETIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ÊTRE!

JACQUELINE SASSARD

LES ÉPOUX TERRIBLES

Cinéma **PLAZA**

LES CLIMATISÉES

ST-DENIS-BIJOU

Festival DANIELLE DARRIEUX

La plus fine et la plus féminine des vedettes françaises.

LE SALAIRE du PÊCHÉ

LE BON DIEU SANS CONFESSION

PREMIER RENDEZ-VOUS

La Femme

au **FOYER** et dans le **MONDE**

TRENTE JEUNES FILLES "EN LOGE" POUR LE BREVET SUPERIEUR DE COUTURE — Cette semaine ont commencé à Paris les épreuves pour l'obtention du brevet supérieur de couture auxquelles participent 30 "cousettes" parisiennes ayant bénéficié d'une première sélection. Une des phases de la première épreuve: la création d'un modèle sur de la toile de coton. Trois concurrentes font un essayage sur des mannequins. (Photo Keystone)

Eclairage des matins

Parmi ceux qui ont l'habitude d'écouter à la radio les nouvelles de première heure avant ou pendant leur petit déjeuner il est facile de comprendre que plusieurs finissent par perdre cette habitude tant les nouvelles sont toujours choisies parmi les catastrophes, les crimes, les meurtres, les chicanes; on ne laisse rien tomber de cette matière. Plan national ou international, domaine public ou privé, c'est le coup de poing, de couteau, de revolver ou la bombe qui sont les suprêmes arguments d'échanges et d'expression. La violence, encore la violence. Et pour corser le bouquet, les continuelles menaces de guerre nucléaire que tant de reporters délayent à qui mieux mieux. Et comme les services diplomatiques sont en chômage, les chefs d'Etats s'invectivent à la face de l'univers, et s'organisent pour être pesés et jugés tout de suite par tout le monde, des chambres sénatoriales à la dernière des tavernes.

Et quand tout ce matériel d'explosion a pris le chemin de l'air et des esprits, le poste de radio fait repartir le tourne-disques et souvent, trop souvent, pour nous offrir les plus plates des chansons bêtes fabriquées en séries, mises sur le marché comme n'importe quel produit manufacturé et imposées coûte que coûte aux auditeurs.

C'est ainsi que tant de nos contemporains commencent leurs journées. Jusqu'à quel point ce menu radiophonique, qui se ressemble toujours, si l'on ne fait pas attention pour changer de programme ou de poste, quand la concordance des heures le permet, jusqu'à quel point ce menu peut-il aider les travailleurs et travailleuses de tous âges, à voir clair dans leurs affaires, leur maison et leur vie? Et le canevas de la situation mondiale?

Valait-il mieux comme autrefois n'avoir les nouvelles qu'au milieu ou à la fin du jour et laisser le matin aux espoirs du monde? Les opinions sont certainement partagées là-dessus.

"O lumineux matin, jeunesse des journées", chantait Anna de Noailles. Quand, par hasard, on entrouvre un de ses volumes, on se demande comment elle ferait aujourd'hui pour écrire sur le matin:

Instant salubre et clair, ô fraîche renaissance,
 Gai divertissement des gupées sur le thym,
 Tu écarteras la mort, les ombres, le silence,
 L'orage, la fatigue et la peur, cher matin...

Il y a toujours des guêpes dans les matins de notre temps, seulement, dans l'actualité, elles ont changé de dimensions, d'occupations et d'objectifs. Et piquent gentiment le système nerveux des clients qui vont ensuite multiplier les accidents et les drames avec une désinvolture toute moderne.

Et pourtant quoi de plus beau, de plus cher, en effet, qu'un matin qui se lève dans le retour de la lumière? Un matin, c'est une autre chance de saisir la vie et de lui arracher une nouvelle part de connaissance, de compréhension, de justice, peut-être de bonheur... Mais pour cela ne faudrait-il pas apprécier la vraie lumière malgré l'éclairage synthétique qui s'étend partout, même quand la première serait possible et préférable?

Germaine BERNIER.

Congrès des Messagères de Notre-Dame

A Sherbrooke, du 19 au 21 août

La présence de la femme dans la société actuelle thème du congrès général de l'Association des Messagères de Notre-Dame, qui se déroulera à Sherbrooke, du 19 au 21 août à l'école normale Marguerite-Bourgeoys.

Diverses conférences sont prévues: "Personnalité féminine et vie sociale" — Aperçu historique sur l'évolution du statut juridique de la femme dans la province de Québec — "Aspect informatif: tableau des oeuvres et des activités sociales de la femme: milieu rural et urbain" — "La pensée de Pie XII sur l'action sociale de la femme" — "La Messagère de Notre-Dame et son rôle social". Le R. P. Irénée, cap. fondateur du mouvement, M. l'abbé J.-H. Clément, aumônier général, Me Carrier Fortin, C.R., leader du Conseil de Sherbrooke, Mlle Monique Legault, étudiante en pédagogie familiale, Mme Louis-F. Codère, fondatrice de la Fédération des Femmes

canadiennes-françaises catholiques, comptent parmi les conférenciers.

On sait que les Messagères de Notre-Dame, groupement de dames et de jeunes filles, poursuivent une croisade pour la dignité féminine.

Un sujet d'une grande actualité. Ce Congrès traitera du rôle de la femme dans la société. Par sa présence au foyer et dans divers lieux de travail et d'activités charitables, elle influence son entourage. A elle revient d'animer la famille, les sociétés de bienfaisance et d'apostolat, car, sous toutes les latitudes et à toutes les époques, sa mission est d'être mère: physiquement ou spirituellement.

Si on supprime la féminité, on détruit les liens de fraternité entre les hommes. Sans le dévouement féminin, la société est vouée à l'échec. Voilà pourquoi la présence de la femme à sa vraie place — est un besoin urgent.

Pour tous renseignements concernant ce congrès, on est prié de s'adresser aux Messagères de Notre-Dame, 2650 est, Sherbrooke, Montréal, Téléph.: Lafontaine 1-368.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Non généraux
- Entoure le bois — Fait l'objet de plusieurs subdivisions
- Petit sourire
- Canot suisse — Ferment quand ils sont pressés
- Prétexa à la mise à mort de nombreux arbres — Possessif
- Agréable à l'oeil — Petit poème — Réflexe nerveux
- Fête annuelle
- Complète — Symbole d'un métal moderne
- Saison chaude — Epoque d'Obélus
- Déesse de la mythologie ancienne
- Pronom — Ventilés

VERTICALEMENT

- Qui cause du désordre
- Métal de base dans l'industrie — Préposition
- Vieux cheval de Don Quichotte
- En terre — Entendre — Possessif
- Jaunisse — Se rend — Préfixe
- Démonstratif — A Berlin
- Extrême de tige — Lieu de combats
- Note — Mêmes fatigué que debout — Divinité
- Mis au courant — Première épouse et mère
- Dans — Créer
- Organe — Partie de l'oeil
- Pronom — Démonstratif — Partie dure

Solution d'hier

Horizontalement: — PROMETTRE — VA: AUMONE — ETRES: REBUT — OMAHA: DERRIERE — EUT ARENTEE: ARRETS — OR: NEF — EE — RASER: ECRIS — PEUPLE: RUA — SU: NEVE — DORE: ACCLAMER — TU: LIEU — USES

Verticalement: — PARDONNER — AL: RUEE — ECU — CI: OMBRE — FRANCE: MOURRA — ELU:

ENTIERES — VA: TE — ERIE — SEME: ORNE — PU: REMETTRE — DRU: ETA — ESAU: RHEE — SPARTE: VEAU — OEL — EUE: AS — TERREUR

Ne laissez pas tomber vos FAUSSES-DENTS

Est-ce que vos fausses-dents branlent, tombent, ou glissent quand vous parlez, mangez, riez ou souriez? Ne soyez plus ennuyé et gêné par de tels inconvénients. FASTEETH, une poudre alcaline (non-acide) répandue sur vos dents, tiendra vos fausses-dents solidement en place. Elle donne une sensation de bien-être, de sécurité et de confort. Non gommeuse, non glissante, pas de goût de pâte, aucun malaise. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quel comptoir pharmaceutique.

LIMONADE ASEPTA

AGIT VITE ET BIEN

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

L'Oeuvre Pontificale

de La Propagation de la Foi

175 est, rue Sherbrooke
 Montréal
 V. 5-1342

L'Oeuvre recueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

Miami 5 Montréal 1

MIAMI — Les Royals de Montréal ont encaissé hier soir une défaite de 5-1 aux mains des Marlins de Miami. Babe Birrer a été débauché de la défaite. Leo Burke et Brown ont cogné des circuits pour Miami.

Montréal 000 010 000-1 2 8
Miami 000 100 130-5 9 1
Birrer et Catton; Arais et Brown.
Cl: Miami - Burke, Brown.

Autres parties

Buffalo 010 010 000-3 9 2
Richmond 000 000 000-3 9 1
Pottsville, Mason et Johnson.
Elkton et Gaudin; Pottsville.

-0-

Toronto 000 100 011-4 7 4
Jamez City 000 100 040-5 7 3
Ridgely, Hemm et Thompson.
Lawrence, Cuddeback et Miller.
Aron et Miller; Pottsville et Toronto.
Ridgely, J. City; Pottsville.

Tournée des Giants

NEW-YORK — Les Giants de San Francisco, de la ligue Nationale, effectuèrent une tournée de 16 joutes hors concours au Japon entre le 16 octobre et le 18 novembre, a révélé hier le commissaire Ford Frick.

Frick a conféré avec les autorités du baseball japonais avant de faire part du voyage. La tournée sera entreprise sous les auspices du gouvernement japonais et du secrétariat d'Etat américain.

Comment expliquer les succès des White Sox de Chicago?

NEW-YORK — Nellie Fox n'est pas en train de connaître une aussi bonne saison que l'an dernier. On peut dire la même chose de Luis Aparicio et d'Earl Wynn.

Puisqu'il en est ainsi, comment se fait-il que les White Sox de Chicago soient en première place dans le classement de la ligue américaine?

D'abord, les solides coups de bâton de Minnie Minoso y sont pour beaucoup. El Roy Sievers fait produire plus que sa part de points. Toutefois, la principale cause de leurs succès est le retour en forme d'Al Smith.

Smith n'a conservé qu'une moyenne de 227 la saison dernière. La semaine dernière, il est présenté au bâton 26 fois, a frappé 11 coups sûrs et a porté sa moyenne au bâton de 313 à 322. Seuls Bill Skowron, des Yankees de New-York et Minoso sont en avant de lui dans la course au championnat des frappeurs de la ligue américaine.

Skowron a une moyenne de 334, cependant que celle de Minoso est de 323.

En 1955, à Cleveland, Smith finit la saison avec une moyenne de 306. Les deux saisons suivantes virent sa moyenne descendre à 274. Puis, en 1958, à sa première saison avec les White Sox, il ne frappa que pour 252.

Au cours de la semaine dernière, Minoso a gagné huit points. Il a recueilli 12 coups sûrs en 30 présences au marbre et s'est hissé de la troisième à la deuxième place.

Même si les Yankees sont descendus en deuxième place dans le classement, Skowron a connu sa meilleure semaine de la saison. Le robuste joueur de premier but des Yanks a frappé 18 fois en lieu sûr en 28 voyages au marbre et a augmenté sa moyenne de 24 points. La semaine dernière, il a frappé à une allure de 371.

Ligue Nationale

La course au championnat des frappeurs de la ligue Nationale est devenue une lutte à deux, entre Norman Larker, joueur de premier but des Dodgers de Los Angeles, et Willie Mays, des Giants de San Francisco. Ils ont tous deux perdu du terrain la semaine dernière. Larker a perdu sept points et a vu sa moyenne baisser à 344. Mays en a perdu cinq et sa moyenne est maintenant de 343. Ces statistiques tiennent compte des parties disputées dimanche. Larker a frappé six coups sûrs en 21 voyages au marbre, Mays 6 en 22.

Hank Aaron, des Braves de Milwaukee, a devancé Ernie Banks, de Chicago, dans la course au championnat des frappeurs de coups de circuit. Le brillant joueur des Braves a frappé quatre coups de circuit la semaine dernière, pour un total de 28 pour la saison. Banks n'en a frappé qu'un seul et il en a maintenant un total de 27. Banks demeure toutefois le meilleur producteur de points de la ligue Nationale avec 80, soit quatre de plus que Aaron.

Roger Maris, des Yankees, continue de mener le bal dans la ligue américaine pour le nombre de coups de circuit, 31 et le nombre de points produits, 78. Skowron est deuxième pour le nombre de points produits, 67, cependant que Jim Gentile, des Orioles de Baltimore et Minoso sont sur un pied d'égalité en troisième place avec 61. Jim Lemon, de Washington en a fait produire 60.

Sievers, dont la moyenne au bâton est de 305, a fait produire 53 points. Fox, le joueur le plus utile de la ligue américaine, la saison dernière, alors qu'il a conservé une moyenne de 306, ne frappe que pour 270 dans le moment. La moyenne de Aparicio est de 251, cependant que Wynn, gagnant de 22 parties la saison dernière, n'en a gagné que cinq depuis le début de la saison 1960.

Greaves vs Tiger

EDMONTON — Le champion poids-moyen de l'Empire, Wilf Greaves, d'Edmonton, accordera le 26 août un match-revanche au Nigérien Dick Tiger. Le combat de 15 rounds sera disputé à Edmonton.

Greaves a enlevé le titre à Tiger dans un match disputé à Edmonton le 22 juin. On avait tout d'abord proclamé que le match était nul, mais une révision des cartes a donné la victoire au Canadien.

Baseball

HIER

Ligue Internationale:
Miami 5, Montréal 1
Jersey City 3, Toronto 4
Richmond 3, Buffalo 2
Rochester 4, Columbus 4
Ligue Nationale:
Cincinnati 6, Chicago 5
Cincinnati 2, St-Louis 2 (8e)
Ligue Américaine:
Aucune partie.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale:
Montréal à Miami
Rochester à Columbus
Buffalo à Richmond
Toronto à Jersey City
Ligue Nationale:
Philadelphie à Chicago
Pittsburgh à St-Louis
Cincinnati à Los Angeles
Milwaukee à San Francisco
Ligue Américaine:
Detroit à Washington
Kansas City à Baltimore
Cleveland à New York
Chicago à Boston

CLASSEMENT

(Parties d'hier soir non comprises)

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. Moy. Diff.
Toronto 52 21 854 13 1/2
Richmond 45 47 379 14 1/2
Jersey City 45 32 494 21 1/2
Rochester 46 49 404 19 1/2
Columbus 43 33 433 24
Miami 43 36 434 24 1/2
Montréal 42 36 439 25

LIGUE NATIONALE

G. P. Moy. Diff.
Milwaukee 52 36 561 —
Pittsburgh 53 47 539 —
Los Angeles 48 40 545 4
St-Louis 49 41 544 4
San Francisco 45 42 517 6 1/2
Cincinnati 41 49 456 12 1/2
Philadelphia 53 44 384 17 1/2
Chicago 33 38 371 19 1/2

LIGUE AMERICAINE

G. P. Moy. Diff.
Chicago 52 38 578 —
New York 49 41 579 —
Baltimore 51 40 543 3 1/2
Cleveland 47 40 540 3 1/2
Washington 42 45 453 8 1/2
Detroit 36 42 409 15 1/2
Kansas City 33 34 379 17 1/2

Les Redlegs gagnent une partie contestée contre les Cubs, 6-5

CHICAGO — Les Redlegs de Cincinnati ont mis fin à une série de 4 défaites consécutives en triomphant hier des Cubs de Chicago, à la suite d'une partie fertile en émotions, devant 8,005 spectateurs.

Au cours de cette rencontre, Ernie Banks a été transporté hors du terrain sur une civière après avoir été attrapé par un lancer de Don Newcombe. Ce dernier s'est plaint à l'arbitre en accusant le lanceur Bob Anderson de le viser aux jambes avec ses lancers au marbre. En fin, le lanceur Joe Nuxhall dut être maîtrisé par la force pour qu'il ne s'attaque pas violemment à l'arbitre Ed Vargo qui avait poussé à la suite d'une décision douteuse au premier but.

Un examen préliminaire a toutefois révélé que Ernie Banks n'est pas sérieusement blessé et qu'il pourra jouer aujourd'hui. Il a participé à 588 parties consécutives. L'incident concernant Newcombe s'est apaisé quand le lanceur des Redlegs a obtenu un but sur balles.

Les Cubs menaient par 5-0 jusqu'à la septième, tous ces points ayant été complés aux dépens de Newcombe.

CINCINNATI

AB	P	CS	Pp	
Kaoko, 20-25-2b	3	1	2	0
Pinson, cf	3	0	1	1
Robinson, 2g	0	0	0	0
C-Martin, 2b	0	0	0	0
P-Anderson, 1	0	0	0	0
Henry, 1d	3	0	0	1
Post, 1d	3	0	0	1
Coleman, 1b	4	0	2	1
Bailey, 7	3	1	0	0
B-McMillan, 1	0	0	0	0
Dotterer, 7	0	0	0	0
Rock, 3b-2b-3b	0	0	0	0
Cargenas, 4c	4	1	2	1
Newcombe, 1	0	0	0	0
Oliver, 1	1	0	0	0
B-Lynch, 1	0	0	0	0
Nuxhall, 1	0	0	0	0
Brown, 1	0	0	0	0
H-Tappan, 1	1	0	0	0
I-Hatton, 1	0	0	0	0
Totaux	32	6	11	6

A court pour Banks à la 26; B-retr pour Robinson à la 36; C-cour et compte pour Robinson à la 36; D-cour pour Bailey à la 36; E-simble pour Brown à la 36; F-bailon sacrifice pour Martin à la 36; G-simble pour Thacker à la 36; H-

Plusieurs records abaissés

INDIANAPOLIS. — Deux records mondiaux et trois records américains ont été brisés en fin de semaine dans la finale des concours nationaux de nage et de plongeon organisés par l'Union athlétique amateur des Etats-Unis. Mike Troy, de l'Université de l'Indiana, a établi un record mondial de deux minutes, 13 secondes et quatre dixièmes dans l'épreuve papillon de 200 mètres. C'est trois secondes de moins que le record précédent qu'il avait lui-même établi.

Dans la course à relais de 800 mètres, style libre, l'équipe "B" du club athlétique d'Indianapolis a brisé le record mondial de huit minutes, 18 secondes et sept dixièmes établi par une équipe japonaise en 1959; l'équipe "B" a franchi la distance en huit minutes et 17 secondes.

Des records américains ont été brisés dans la course à la brasse de 200 mètres, dans la course à la brasse de 100 mètres et dans l'épreuve de nage, style libre, de 200 mètres.

Joueurs congédiés

MONTREAL. — Les Alouettes de Montréal ont congédié hier deux joueurs — l'ailier Al Badger et le bloqueur Bob Becker. Al Badger jouait précédemment au collège du Sud du Connecticut, tandis que Becker évoluait avec l'équipe de l'université Purdue.

BOXE NON TÉLÉVISÉE

CANADIAN ATHLETIC PROMOTIONS INC. présente

10 rondes — Combat poids lourds

En plus d'autres combats au

STADIUM DE BASEBALL

De Lorimer - Ontario

MERCREDI 27 JUILLET

ROBERT CLEROUX Montréal

ROY HARRIS Texas

Admission: \$7.50 - \$6.50 - \$5.50 - \$4.50 - \$3.50 - \$2.50

Billets maintenant en vente au Stadium

Les représentants du Canada à Rome

MONTREAL. — En plus de 21 gerants ou instructeurs attachés aux diverses équipes et de six dirigeants généraux, le Canada enverra 97 concurrents aux Jeux olympiques de Rome.

La liste entière de 124 a été approuvée samedi, lors d'une réunion de l'exécutif de l'Association olympique du Canada. Les athlètes participeront à 14 sports. Voici la distribution des équipes: rame, 15; piste et peloton, 15; basketball, 12; yachting, 11; nage, 10; tir, 7; canoë, 6; concours hippiques, 5; boxe, 4; lutte, 3; halteres, 3; gymnastique, 3; cyclisme, 2 et escrime, 1.

Voici la liste des membres du personnel olympique:

Directeurs généraux: — James Worrall, Toronto, gerant général; Howard Radford, Montréal, adjoint du gerant général; William Harris, Hamilton, trésorier; Mme Noël Exenbury Morrow, Vancouver, chaperon; Jack Rowen, Toronto, préposé au transport; Luigi Carlo Vacchino, Rome, attaché.

Lutte

James Trifunov, Winnipeg, gerant; Kurt Boese, Kitchener, Ontario; Raymond Louheod, Moose Jaw, Saskatchewan; Robert Steckle, Kitchener, Ontario; George Thomson, Baillie, Montréal; Michel Lipari, Montréal; William Swalik, Fort William, Ont.

Dennis White, Montréal, gerant; Jeffrey Alleyne, Marcel Rouffelle, Gabriel Mancini et Raoul Sarazin, tous de Montréal.

Dr Archie Cameron, Montréal, gerant; Ian Bruce, Wakefield, Qué.; William Burgess, Vancouver; Jerome Conway Toronto; Pierre Desjardins, Montréal; Melville Gould, Toronto; Barclay Livingstone, Scarborough, Ont.; Gordon Norton, Toronto; Robert West, Vancouver; Keith Wilson, Beaconsfield, Qué.; Dr Sandy MacDonald, Montréal; Lynn Waters, Montréal.

Canotage

Stan Mockford, Willowdale, Ont., gerant; Elmer Ripley, New York, instructeur; Barry Auger, Ambrose Gardner, Robert Gardner, Fred Ingaldson, Don McCrea, Ray Monnot, John McKibbin, Warren Reynolds, tous de Illinoisburg, Ont.; Walters, Bittles, West Summerland, C.B.; John Kootneff, Seattle, Wash.; George Stulac et Garry Vipond, de Toronto.

Carl Schwende, Montréal.

Piste et pelouse

Neil Farrell, Hamilton, gerant; Harold Brown, Toronto, instructeur; Gordon Dickson, Hamilton; Lynn Eaves, Sanichon, C.B.; Eleanor Haslam, Saskatoon; Harry Jerome et Valérie Calgary, Vancouver; Doug Kyle, Jerome, Ergo Leps, Toronto.

Concours hippiques

Charles Baker, Toronto, gerant; Dr John Chassells, Toronto, vétérinaire; Anatole Pierogodski, Toronto, instructeur; James Elder, Norman Elder, Tom Gayford, Brian Herbinson, John Rumble, tous de Toronto.

Gymnastique

John Gillanders, Montréal, gerant; Ernestine Russell Carter, Windsor, Ont.; Dick Montpetit, Verdun, Qué.; Louise Parker, Vancouver-Nord.

Rame

Claude Saunders, Hamilton, gerant; Frank Reed, Vancouver, instructeur; Alex Wilson, St. Catharines, Ont., instructeur; Glen Mervyn, Sohen Biln, Nelson Kuhn, Donald Arnold, William

Les résultats à Blue Bonnets

Première course: D. Ambie, \$500
Purdus & Pridle 11.00 5.40 3.30
Decker Topmiller 5.00 4.00
Guybex
Temps: 2:09 2-5 — Ont. aisé cou-
ru: Lively Maid, A. P. De Bell.
Deix, Quila à l'ad. Mark-R-Hal fut
éliminé.

Deuxième course: D. Trot, \$500
Benny Volo 13.50 5.30 5.00
P. C. Rose 31.30 13.50
Merry Craft 4.00
Temps: 2:09 3-5 — Ont. aisé cou-
ru: Vol Regent, Miss Claudine, Tag
Dares, Samadella, Miss Padel.
Pari double: \$11.50

Troisième course: D. Ambie, \$500
True Sue 28.10 8.50 5.40
Muddy Hanover 4.30 3.00
Ade Chief 3.40
Temps: 2:10 3-5 — Ont. aisé cou-
ru: Tally Dares, Worthy Voni, En-
gwood Stone, Corporal, Gratia, Hi Joe.

Quatrième course: C-2 Ambie, \$1,200
Check Up 7.50 4.30 3.30
Hot Point 7.10 3.10
Solitor General 7.30
Temps: 2:07 4-3 — Ont. aisé cou-
ru: Bonny Rhythm, Miss Red,
Royal Time, Rome Hanover, Hy
Maque.

Cinquième course: B-2 Ambie, \$2,100
Topneel 4.40 3.10 2.40
Benny C 4.50 3.10
Mr. Earl, Tase 3.30
Temps: 2:05 — Ont. aisé cou-
ru: Extra Special, Red Flare, French-
man, Nonesuch, Paddy's Boy.
Sème course: C-3 Ambie, \$1,000
Speghetti Boy 3.50 3.50 2.80
V. L. 4.70 3.20
Mr. T. A. 3.40
Temps: 2:09 1-5 — Ont. aisé cou-
ru: Daisy Logan, Mr. Grace, Success,
Joyce, Cedar Brook, General Will,
Quinnella, \$16.70.

Sixième course: C-1 Trot, \$1,400
Parkville 6.30 5.00 3.30
Ackomise 6.90 3.40
Theeae Princeton 4.40
Temps: 2:07 — Ont. aisé cou-
ru: H. A. Trophy, Tins Laid, Braden
Volo, Driville Brocks.
Sème course: C-1 Trot, \$1,700
Ashley Chimes 15.70 11.40 5.40
Jockey Boy 3.40 3.20
Phil Porce 2.90
Temps: 2:06 3-5 — Ont. aisé cou-
ru: Grey Lady, Paddy's Boy, Lela,
Lair, Mr. Super Boy, Leland Ra-
nover.
Quinnella: \$47.30.

Henri Rochon bat Raymond Pagé

Le jeune vétéran Henri Rochon, un ancien membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis a démontré qu'il avait encore de la classe en éliminant Raymond Pagé de l'université de Montréal en sets consécutifs, 6-1, 7-5 sur les courts du Club Notre-Dame-de-Grâce, pour le championnat de la province. Roland Godin du club La Bohème a défait John Smith Chapman du Mont-Royal 6-1, 6-3 dans une rencontre des plus intéressantes. Chez les dames Lucille Huard a dû batailler durant trois sets pour l'emporter sur Margaret Johnson du McGill 6-4, 1-6, 6-2. Autres résultats.

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour:
Jacques Senecal, Mtl b John Iner, Mtl, 6-1, 6-3
Rienouard, St-Vincent de Paul b Doug Robertson, Mtl, 6-2, 4-6, 6-0
Henri Desaulles, Mtl b Dr M. Sladok, St-Dorothée, 6-2, 6-2
Roger Raymond, Mtl b Ronald Boire, Mtl, 6-3, 6-3; Fred

Pechet, Mtl b David Bloomfield, Mtl, 6-3, 7-5.

Deuxième tour:

Richard Munn, Mtl b Jos Charbonneau, St-Lambert, 6-4, 6-4
Roland Godin b John Smith Chapman, Mtl, 6-1, 6-3; Michael Carpenter, Mtl b Jacques Senecal, Mtl, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

Premier tour:
Eleanor Dodge, Mtl b Moni-
ca Brault, Mtl, 6-0, 6-1; Lucille Huard, Mtl b Margaret Johnson, Mtl, 6-4, 1-6, 6-2.

Programme pour aujourd'hui:

SIMPLE MESSIEURS

5 heures:
Robert Bédard vs Fernand Paul; Roland Godin vs George Cuzba; Michael Carpenter vs Peter Zalkoff; Leblanc vs Peter Cuzba; Henri Rochon vs Brian Patterson.

6 heures:
Lan Nordstrom vs André Treich; Geoff Black vs gagnant Hogue-Pechet; Claude Gelinat vs J. L. Lamoureux.

7 heures:

Yves Laberge vs gagnant Har-
rit-McReynolds; Stanley Roberts vs gagnant Desaulles-Raymond.

SIMPLE DAMES

6 heures:
Lucille Huard vs Louise La-
blanc; Michelle Parent vs Leslie Sparling; Eleanor Dodge vs Do-
minique Brunelle.

Barry MacKay est champion

CHICAGO — Barry MacKay a vaincu son partenaire américain à la coupe Davis Bernard Barten, 4-6, 7-5, 6-4 et 6-0 pour remporter le championnat national sur court de terre battue. Mme Dorothy Head Knode de la ville de Panama, à Panama, a remporté le championnat féminin dans les simples en triomphant de la joueuse de 19 ans Gwyn Thomas, de Shaker Heights, Ohio, par 6-3, 6-3.

MacKay, qui a 24 ans, a défait son adversaire gaucher âgé de 32 ans grâce à 13 as dans ses services, dont trois as consécutifs au cours du deuxième set.

Au cours du dernier set, MacKay a servi quatre as et a fait perdre ses services à Barten dans la deuxième et la quatrième joutes.

Barten tentait de remporter son troisième championnat consécutif sur courts de terre battue et son quatrième championnat national de tennis.

Mecontentement

MONTREAL. — Les haltérophiles qui doivent représenter le Canada aux Jeux olympiques à Rome le mois prochain seraient mécontents du choix de leur gerant, George Thomson, de Transcona, Manitoba.

Ken Ferme, président de l'Association olympique du Canada, précise toutefois qu'un règlement de la constitution de l'union

On discutera le cas Piersall

CLEVELAND. — Le gerant Joe Gordon et ses instructeurs se réuniront aujourd'hui avec tous les joueurs des Indians de Cleveland à l'exception de Jimmy Piersall pour discuter de ce qu'il y a lieu de faire au sujet du bouillant joueur de champ centre des Indians.

La réunion aura lieu à la demande de Harvey Kuenn, représentant des joueurs des Indians.

athlétique amateur du Canada spécifie que le président national pour chaque genre de sport doit gérer l'équipe du sport dont il s'occupe s'il le désire.

Les équipes de nageurs, d'haltérophiles, de rameurs, de luteurs et d'escrimeurs ont aussi demandé plus de membres dans leurs équipes. En ce qui concerne l'équipe d'escrimeurs, qui ne devait avoir aucun représentant à Rome, elle a été avisée que Carl Schwende, de Montréal, représentera le Canada; il a déjà gagné une médaille aux jeux de l'Empire.

qui son d'avis qu'on se doit de faire quelque chose au sujet de l'excentrique conduite de Piersall en ces derniers temps.

Piersall est actuellement à Boston, où il a eu hier un entretien avec Joe Cronin, président de la ligue américaine.

Piersall, banni de la partie de samedi dernier, à Boston, a reçu quelques saluaires conseils de Cronin qui l'a également condamné à une amende de \$100. C'était la sixième fois cette saison que Piersall était expulsé d'une partie.

Frank Lane, gerant général des Indians, a déclaré qu'il respectera toute décision que pourront prendre les joueurs au sujet de Piersall. On croit que c'est la première fois dans l'histoire du baseball majeur qu'une telle réunion se tienne au sujet d'un joueur.

"Piersall n'est qu'un de nos 25 joueurs", a déclaré Lane. Ses conquêtes lui sont sympathiques jusqu'à un certain point, mais ils sont d'avis que les arbitres, tout en étant tolérants à l'endroit de Jimmy, se rabattent sur le reste de l'équipe.

Lanceurs probable

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à St-Louis (soir)
Law (12-5) vs Simmons (2-0)
Milwaukee à San Francisco (s)
Willey (4-4) vs Jones (12-9)
Cincinnati à Los Angeles (soir)
Purkey (2-4) vs Podres (8-7)
Philadelphie à Chicago
Roberts (6-9) vs Hobbie (9-12)

Bob Cunningham excelle au golf et au football

Par Jack SULLIVAN
de la Presse Canadienne

Bob Cunningham est un athlète aimable qui évite la discussion avec empressement. Il ne parle pas du golf hors du terrain, mais sur ce dernier, il frappe la balle avec la même assurance qu'il manifestait au football, et ainsi il possède la compétence nécessaire pour prouver ses déclarations sur les deux sports.

Il estime, sans vouloir provoquer aucune discussion, que "le football reste extrêmement plus facile que le golf".

Si quelqu'un désire contester l'assertion, il pourra rencontrer l'athlète de 225 livres de Toronto, qui s'est créé une réputation dans la ligue de football du Big Four et dans les lancers au golf, ordinairement dans les 300 verges, restent probablement les plus longs réussis par les golfeurs du pays.

Possibilités d'erreurs

Lorsqu'un interlocuteur a récemment soulevé la question du football versus golf, Cunningham, qui est âgé de 32 ans, a déclaré que "l'erreur au football peut quelquefois se réparer, mais que l'erreur au golf demeure irréparable. La balle tombe dans le trou ou n'y pénètre pas."

"Au football, lorsque le joueur porte le ballon et manque une passe, ou ne peut en compléter une, il lui reste deux autres chances. Premièrement, il ne manquera pas la prochaine; et deuxièmement, il pourra toujours blâmer le joueur d'avant s'il ne lui prépare pas une passe."

"Au football, le joueur voit des adversaires se renverser lorsqu'ils réussissent trois ou quatre touchés. Au golf, la tension se maintient constamment, et aucun joueur n'enregistre une avance suffisante pour se permettre une détente."

"Il n'existe aucun moment où le golfeur, à trois points d'avance et 10 minutes à jouer, l'avance est seul au jeu et il ignore toujours le moment où un adversaire le rejoindra."

Débuts précoces

Cunningham connaît le sujet dont il parle. Il a joué le football senior dans l'ancien club de Balmy Beach de Toronto de l'Union ontarienne de football alors qu'il n'avait que 17 ans.

probablement un record au Canada.

Il a joué 4 ans avec les Alouettes de Montréal de la ligue du Big Four, de 1948 à 1951, et il a été le terreux de la défense du club de Montréal en 1949 lorsque les Alouettes ont battu les Stampeders de Calgary par 28 à 15 et ont remporté la coupe Grey.

Il est resté inactif la saison de 1952 par suite d'une lésion au genou. Ensuite, il a joué avec le Rough Riders d'Ottawa en 1953, alors qu'il a remporté la trophée Jeff Russel à titre de meilleur joueur de la ligue, un rare honneur pour un Canadien depuis que les joueurs américains ont été importés en quantité depuis 1950.

Il s'est lancé dans le golf professionnel en 1954, et il a joué au football pour le Rough Riders en 1955 après avoir essuyé de "retentissants revers financiers" au golf.

Deux records

Depuis lors, il s'est voué uniquement au golf. Il a consacré

la majeure partie de son temps à donner des leçons, malgré qu'il ait participé à des joutes au printemps de 1959. Il a égalisé deux records, avec 65 au club Lakeview de Los Angeles et 66 sur le terrain de Wigwag à Phoenix, dans l'Arizona.

"Je n'ai réalisé aucun bénéfice dans les deux mois, ce qui démontre la difficulté du golf. J'ai égalisé deux records, sans toutefois obtenir aucun bénéfice."

"Dans tout tournoi de golf, 15 ou 20 joueurs peuvent prendre l'avance. Le concurrent qui manque un coup rouble, l'élément principal pour égaliser le pointage, ou qui ralentit son effort à l'un des trous, peut perdre définitivement ses chances de gagner."

"Au football, le joueur affronte les mêmes 12 adversaires durant une saison, une particularité totalement différente pour le golfeur, qui rencontre 60 à 70 adversaires dans un tournoi et qui sait qu'il doit battre chacun d'eux."

P. Lambert et H. Rainville se signalent au Provincial

Pierre Lambert de Victoria-Ville semble vouloir faire un retour au tennis en l'emportant par 6-3, 6-4 sur son adversaire Stevar Farrington dans la première ronde du tournoi ouvert de la province sur les courts du club Notre-Dame-de-Grâce, avenue Minto, Lambert, ancien champion junior, a bien joué pour l'emporter ainsi que Huguette Rainville du club N.D.G. qui a défait Susan Sharp, la récente gagnante du tournoi junior réservé aux joueurs de la province au compte de 3-6, 6-4, 6-3. Autres résultats :

Simple, messieurs

PREMIER TOUR :

Jacques Serré, Mtl vs Faele Robert, Mtl, 7-5, 6-2; Pierre Asselin, St-Laurent vs Michel Robert, Mtl, 6-3, 6-3; Robert Sage, Mtl vs Michel Ecrement, Chambly, 6-0, 6-2; Yvon Leblanc, Marieville vs André Prudhomme, Montréal, 6-2, 6-1; A. Robitaille, Mtl vs John Richardson, Mtl, 6-0, 6-1; Jean Brodeur, Mtl vs Philippe Beriot, Mtl, 7-5, 6-8; J. L. Lamoureux, Mtl vs Jacques Dessaulles, Bordeaux, 6-4, 6-2.

Claude Gélinas, St-Laurent, vs Yvon Kronberger, Mtl, 6-0, 6-1; Yves Laberge, Sherbrooke vs James Murray, Montréal, 6-0, 6-1; J. G. Buranseau, Mtl vs P. Thompson, Mtl, 6-4, 6-4; Louis Dupras, Mtl b. Charles Nadeau, Mtl, 6-4, 6-4; Jean Laverture, Cartierville, b. Guy Poupart, Mtl, 6-3, 3-6, 6-0; Raymond Page, Mtl b. André Goyette, Chambly, 6-2, 6-2; Jacques Patenaude, Mtl b. Dan Lazare, Mtl, 6-4, 6-0; Hubert Gaumont, Mtl b. T. Dioszeghy, Mtl, 6-2, 6-1.

DEUXIEME TOUR

Pierre Asselin, St-Laurent b. Normand Busque, St-Jean, 6-2, 4-6, 6-4; Yvon Leblanc, Marieville, b. A. Robitaille, Mtl, 7-5, 6-1; Claude Gélinas, St-Laurent b. André Tielemans, Mtl, 6-3, 6-2; Yves Laberge, Sherbrooke b. J. G. Duranseau, Mtl, 6-1, 6-1.

SIMPLE DAMES

PREMIER TOUR

Rugnette Rainville, Mtl b. Susan Sharp, Mtl, 3-6, 6-4, 6-3; Cynthia Sage, Mtl b. Evelyn Carpenter, Mtl, 6-4, 6-3; Dominique Brunelle, Mtl b. Terry Welbanks, Mtl, 6-2, 2-6, 6-2.



Georges Giguère, secrétaire des courses, indique la date d'ouverture de la piste du Richelieu, pour lundi le 1er août.

"A BLUE BONNETS"

Le rendement des conducteurs

19 JUILLET INCLUS

Conducteurs	Dép.	1er	2e	3e	P.G.
Waples, Keith	97	25	15	12	.258
White, Roger	122	26	21	20	.213
Dostie, Marcel	96	20	12	14	.208
Wiener, Jim	88	16	5	6	.182
Fillion, Hervé	355	58	20	49	.163
Simsen, Ray	107	17	12	13	.157
Robillard, Percy	188	29	26	25	.154
Habib, B.	164	23	23	28	.139
Côté, Ben	118	16	16	14	.135
Gingras, Marc	242	29	24	31	.119
Turcotte, Melvin	268	29	25	28	.108

36 concurrents sont éliminés

MONTREAL. — Trente-six des 114 concurrents dans les matches de simples masculins du tournoi pour les championnats omnisports de la province de Québec ont été éliminés en fin de semaine, dès la première ronde.

Cette première ronde ne prendra fin qu'aujourd'hui. Aucun des joueurs classifiés n'a encore disputé un match. Il y a 32 concurrents chez les dames.

La plupart des joueurs classifiés doivent jouer aujourd'hui, mais on s'attend que la plupart d'entre eux disposent facilement de leur adversaire. Le tournoi se poursuivra jusqu'au 31 juillet, sur les courts de terre battue du club Notre-Dame-de-Grâce.

Le favori pour remporter le titre en simples chez les messieurs est Robert Bédard, de Sherbrooke. Chez les dames, la favorite est Susan Butt, de Victoria, C.B.

La présente réunion est la mieux réussie, tant au point de vue sportif que financier, dans les annales des courses sous harnais. Bien que les chiffres dans les différents départements ne sont pas encore connus, il est certain que de nouveaux records d'assistance et de paris seront établis. Par ailleurs plusieurs records de rapidité ont été établis.

MEXICO. — La Fédération des sports du Mexique a décidé d'envoyer 71 athlètes aux jeux olympiques qui seront disputés à Rome du 25 août au 10 septembre. De son côté, la Pologne enverra 200 athlètes, dont Elzbieta Krzesinska, championne du saut en longueur en 1956 et Edmond Piatkowski, champion au lancer du disque.

Nouveau système de classification à la piste du Bout de l'Île

Adoptant une politique des pistes majeures américaines telles que Yonkers, Roosevelt, Sportsman's Park, Hazel Park et Brandywine, les dirigeants du parc Richelieu ont pris la décision d'adopter un nouveau système de classification qui éliminera en quelque sorte les courses pour amateurs et trotteurs de catégorie "D".

Georges Giguère, secrétaire de courses à la piste du Bout de l'Île qui ouvre ses portes le 1er août, déclare que c'est la première fois qu'une piste canadienne adopte un tel système.

Il ajoute que la catégorie "C3" sera la plus faible à évoluer au parc Richelieu cette année. Cette nouvelle politique de "pas de D" est motivée par un désir de la Provincial Raceways

Inc. de ne présenter que des courses très rapides et aussi d'encourager les petits propriétaires en hissant le montant de la bourse-minimum à \$700.

Seuls les "D" les plus rapides ayant remporté d'éclatantes victoires ailleurs ou dans des épreuves spéciales d'éligibilité seront promus à la catégorie "C1" qui est divisée en C-1, C-2 et C-3.

Quant aux jeunes chevaux n'ayant jamais "coursé", on organisera pour eux des épreuves d'éligibilité de classes 22 à 30, pour des bourses d'un minimum de \$800.

Un cheval qui gagnera trois de ces courses sera classifié et invité à participer aux courses de C-3.



Robert Howson en vedette à ce tournoi de tir

STE-BARBE. — Un jeune champion de Valleyfield, Robert Howson a triomphé de façon spectaculaire dans les épreuves de tir à la volée qui ont été disputées ici en fin de semaine, en s'assurant au moins de trois trophées. C'est cet exploit sans précédent dit-on qu'il a réussi à exécuter avec une maîtrise qui a suscité la plus vive admiration des concurrents et des centaines de personnes qui sont venues ici.

M. Emile Leduc, président de l'Association du tir à la volée du Québec, a souligné ce fait en même temps qu'il a tenu à remercier vivement les gens venus d'un peu partout dans la province pour leur précieuse coopération.

Howson a remporté le grand combiné avec un score de 237 sur 250; le championnat des doubles par 45 sur 50 et le tournoi hancicap avec 95 sur 100. Il fut enfin second dans le tournoi simple, au cours duquel il livra une lutte homérique à Harry Willis de Montréal.

Le gagnant des tournois simples est Jean Langevin de Laprairie avec 98 sur 100. Le championnat d'équipe à deux hommes fut remporté par Harry Willis et Noel Galland avec 192 sur 200. Disons que Jean Langevin s'est classé bon second dans le combiné avec 233 sur 250. Le championnat d'équipe à cinq hommes, qui comportait le trophée offert par les pêcheurs et chasseurs de Montréal, fut pré-

senté aux gagnants par le président M. Oscar Houde. Ce sont : Harry Willis, Kent Clegg, Jean Galland, Noel Galland et Less Clegg, du Montreal Skett Club, qui accumuleront un total de 466 points sur 500.

Ce soir 8h.15

10 COURSES
Pari double Pari quiniela



Dimanche
2h.15

Admission:
CLUBHOUSE
\$2.50
GRANDSTAND
\$1.00
(Entrées populaires)

PARI TRIPLE - DOUBLE
Service spécial d'autobus
Clubhouse ultra-chic
Salle à manger
STATIONNEMENT GRATUIT

Enfants non admis
Tous les mercredis soir, soirée des dames

A BLUE BONNETS

Le meeting actuel tire à sa fin

Captain Creed, un coursier de 4 ans qui a gagné sa dernière course, est au nombre des favoris dans les courses du matin pour la principale course des amateurs de la classe C-1 ce soir à la piste Blue Bonnets ou la présente réunion prendra fin dimanche prochain, le 31 juillet.

Appartenant à J. E. McNab, de Shaunavon, Sask., Captain Creed a gagné 4 de ses 12 courses cette année. Jack Kopas sera dans le sulky et la paire partira de la seconde position.

Indian Prince et Copper Norris semblent devoir lui offrir la plus forte opposition. Keith Waples, St-Laurent, est le favori de la première position et ce handicap devrait l'aider considérablement. Roger White conduira Copper Norris, Oliver Twist, Willine Way, Frank Brook, Congress Hal et Rebel Land compléteront l'opposition.

Dans le 9e course pour amateurs de la classe C-2, Carl Larsen tentera de remporter

une seconde victoire consécutive avec le prometteur amateur Prince Lullwater. Ce dernier a gagné sa dernière course en 2:06.1. Hal's Peg E et Check In sont aussi hautement considérés.

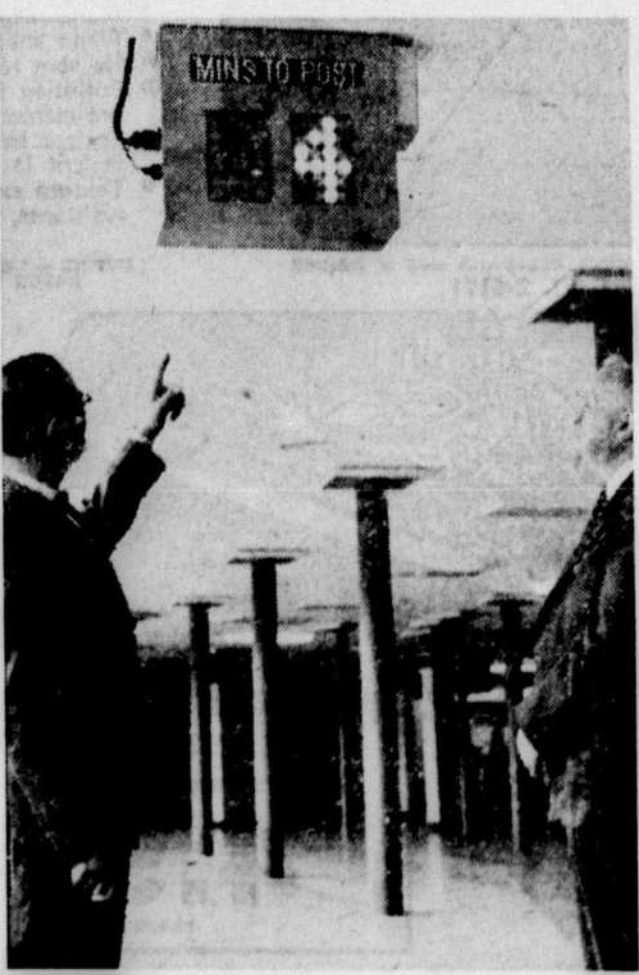
Entre temps les préparations vont bon train pour l'attraction principale de la journée de fermeture. Il s'agit de l'ambly Trans-Canada d'une valeur de \$7,500 dans lequel les meilleurs coursiers appartenant à des propriétaires canadiens s'affrontent. Les partants assurés comprennent Champ Volo, Sir Winston Pick, Dares Direct, Margie Eden et Mighty Dudley.

La présente réunion est la mieux réussie, tant au point de vue sportif que financier, dans les annales des courses sous harnais. Bien que les chiffres dans les différents départements ne sont pas encore connus, il est certain que de nouveaux records d'assistance et de paris seront établis. Par ailleurs plusieurs records de rapidité ont été établis.

MEXICO. — La Fédération des sports du Mexique a décidé d'envoyer 71 athlètes aux jeux olympiques qui seront disputés à Rome du 25 août au 10 septembre. De son côté, la Pologne enverra 200 athlètes, dont Elzbieta Krzesinska, championne du saut en longueur en 1956 et Edmond Piatkowski, champion au lancer du disque.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — D AMBLE — \$500.00		
7 Irish Lane Lassie	W. Church	3-1
3 Shadydale Belle	W. Hopkins	7-2
1 Gentiel Grattan	N. Bardier	4-1
2 Dinah Knight	R. Caldwell	5-1
5 Success Heri	H. Legault	6-1
4 Mighty Abbe	L. Pelletier	7-1
6 Johnny Dollar	J. Clément	8-1
8 Souvenir Scottie	B. Guérin	10-1
DEUXIEME COURSE — D AMBLE — \$500.00		
3 Hera Star	C. Waters	3-1
7 Abbe Herbert	J. Herbert	4-1
1 Indian Jester	P. Trudel	7-2
4 Jimmy Dares	R. White	5-1
2 Mighty Prosy	J. Charbonneau	6-1
5 Jackie Grattan Patch	M. Picard	7-1
6 Ha Jean Mac	A. Pelletier	8-1
8 Pat's Gem	M. Bouthillier	10-1
TROISIEME COURSE — D AMBLE — \$500.00		
1 Filo Morris	Her. Fillion	5-2
4 Jada Hanover	M. L. Heures	9-2
8 Amosson's Lucille	M. Gingras	9-2
7 Direct Bud	C. Gillis	6-1
3 Honor Guard	C. Moreau	8-1
2 Eddie C. Scott	J. Jodoin	5-1
6 Sea Lassie	N. Turcotte	7-1
5 Jarratown Dale	P. Forget	10-1
QUATRIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$1,000.00		
1 Aerial Gunner	M. Dostie	5-2
4 James Hanover	P. Robillard	7-2
6 Kay Mac	L. Pelletier	7-2
2 Miss Van Bars	R. Macdonald	5-1
3 Power Glide	C. St-Jacques	6-1
7 Afton Harry	Her. Fillion	8-1
8 Waydale	M. Gingras	10-1
CINQUIEME COURSE — C-1 AMBLE — \$1,400.00		
1 Indian Prince	K. Waples	5-2
4 Copper Norris	R. White	5-2
7 Oliver Twist	Dun. MacTavish	9-2
3 Congress Hal	R. Simmer	5-1
5 Willine Way	L. Bourgon	6-1
6 Frank Brook	J. Seron	7-1
2 Captain Creed	J. Kopas	9-1
8 Rebel Land	R. Simmer	10-1
SIXIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,000.00		
1 Helen Purdue	J. Jodoin	3-1
4 Abe Scott	Her. Fillion	7-2
6 Troublemaker	M. Gingras	7-2
3 Locksley Ginny	P. Robillard	9-2
7 Rita Wick	L. Hamelin	5-1
8 Harvard Pick	P. Dussault	5-1
1 Sunny Hill Fay	R. Guimén	7-1
2 Teddy Air Craft	G. Dostie	8-1
SEPTIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,200.00		
2 Canadian Grattan	K. Waples	2-1
3 Jerry Patches	R. Caldwell	4-1
4 The Great Remus	J. Quenel	4-1
1 Challenger Pick	J. Lefebvre	5-1
5 Jowr Wick	P. Dussault	6-1
3 First Remus Jr	L. Hamelin	8-1
7 Rondeau Chief	P. Sauve	9-1
8 Black Valley	Her. Fillion	10-1
HUITIEME COURSE — C-2 TROT — \$1,200.00		
2 Candy D	R. Bardier	3-4
4 Grattan Baker	P. Caldwell	4-1
7 Hugo Hanover	J. Pacquin	9-2
1 Kim D Grattan	L. Médaille	5-1
3 Symphony Boy	Her. Fillion	7-1
5 Ralph Hanover	C. Moreau	8-1
6 Nedson	M. Williams	8-1
3 Lola Roth	M. L'Heureux	10-1
NEUVIEME COURSE — C-2 AMBLE — \$1,200.00		
1 Prince Lullwater	C. Larsen	2-1
6 Hal's Peg B	M. Pusey	3-1
4 Taylor	Dun. MacTavish	4-1
3 John R. Ricket	R. Caldwell	4-1
7 Charming Pingo	P. Dussault	6-1
2 Power	R. Côté	8-1
4 David Brewer	Her. Fillion	10-1
DIXIEME COURSE — C-3 AMBLE — \$1,000.00		
4 Special Guest	C. White	2-1
5 May Direct C	P. Caldwell	7-2
6 Velocity	P. Casey	5-1
101t Brewer	W. Bourgon	8-1
3 Marce Wilton	R. Ponton	7-1
7 Irish Jubilee	J. Kopas	8-1
2 Task Brewer	R. Quessy	8-1
3 Mr. Reed	G. Dostie	10-1



AU RICHELIEU - Raymond Lemay, trésorier, à gauche et Paul Dansereau, président, à droite, examinent le signalisateur des minutes avant le départ, une innovation de la piste du Bout-de-l'Île qui commencera son meeting lundi prochain.

UNE BIÈRE "Plus Vive!"

faite pour la vie que vous aimez vivre

Parmi les sports d'été pratiqués aujourd'hui dans le Québec par les gens actifs, la voile est un des plus palpitants. Et parmi leurs rafraîchissements préférés, la nouvelle bière lager "Canadian" de Molson vient en tête parce qu'elle est "plus vive" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!

La bière Lager MOLSON CANADIAN

FACILE À REPRODUIRE ET À EMPORTER. LES GARNIS SONT COMMODES EN ÉTÉ.

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Ouverts tous les samedis de 9 h. 30 à 5 h. 30



L'ETNA DE NOUVEAU MENAÇANT — L'activité de l'Etna qui s'est réveillée, il y a huit jours, se poursuit. De violentes explosions se produisent au rythme de six ou sept à l'heure. De Catane, on voit une immense colonne de fumée s'élever du cratère central. On craint que ces nouvelles explosions ouvrent un nouveau cratère du où la lave pourrait se déverser sur les villages avoisinants. (Photo Keystone)

Lesage connaît-il la loi Parkinson ?

M. Northcote Parkinson, professeur d'histoire aux universités de la Californie et de l'Illinois, a déclaré en fin de semaine au terme d'un séjour à Montréal que le premier ministre Jean Lesage a certainement lu ses ouvrages sur l'efficacité de l'administration et qu'il connaît sans doute la "loi de Parkinson".

Dépourvue de sa formation algébrique, cette loi pourrait énoncer ainsi: au-delà d'un certain point de saturation, le rendement est inversement proportionnel au nombre de personnes recrutées pour accomplir le travail. Comme corollaire de cette loi, a-t-il dit, "plus il y a de personnes pour accomplir un travail, plus il faut de temps pour l'exécuter".

Appliquant sa formule au cabinet Lesage, M. Parkinson a dit que le coefficient d'efficacité d'un gouvernement se situe entre 19 et 23 membres. Le coefficient d'efficacité se situe en bas du point critique, 19. C'est pourquoi, a-t-il conclu, le cabinet Lesage ne comprend que 16 membres.

SABENA a repris ses envolées transatlantiques

La compagnie d'aviation belge, SABENA, a repris samedi ses envolées transatlantiques interrompues par suite des troubles au Congo.

Les dirigeants de la société ont déclaré que les envolées transatlantiques et les autres services à destination de l'Europe et de l'Afrique auront leur cours normal d'ici quelques jours.

Pendant l'interruption de son service régulier, la société a effectué le rapatriement de plus de 20.000 personnes qui se trouvaient au Congo quand les troubles ont débuté. En douze jours, 196 pilotes de la société ont effectué 135 voyages au Congo pour rapatrier 4.000 hommes, 8.000 femmes, 8.000 enfants et 2.000 bébés.

Un congrès mondial de prêtres pour le centenaire de l'Union apostolique

PARIS. — L'Union Apostolique, la plus ancienne et la plus importante des associations sacerdotales, fêtera en 1962, le centenaire de sa fondation en organisant à Rome un congrès mondial de prêtres diocésains.

Le programme de cette célébration, unique dans les annales de l'Eglise, vient d'être élaboré par les membres de la direction générale qui se sont rendus à Rome pour prendre contact avec les personnalités du Vatican et les milieux ecclésiastiques romains.

L'annonce du congrès a été accueillie avec joie dans la Ville Eternelle et les encouragements ainsi que les précieux conseils n'ont pas manqué, de même que d'appréciables engagements de collaboration pour son plein succès. Chacun a remarqué l'opportunité et l'importance du thème qui sera proposé aux congressistes: "La vie spirituelle et apostolique du prêtre diocésain".

L'Union Apostolique a toujours eu, en effet, le souci de stimuler l'étude de cette spiritualité. Depuis cent ans, son effort tend à aider les prêtres des diocèses dans leur vie spirituelle, intellectuelle, apostolique et communautaire, en proposant uniquement l'idéal qu'offre l'Eglise à ses prêtres et en s'efforçant d'apporter à ses membres un soutien efficace et constant dans la ligne tracée par le Seigneur, explicitée par le Droit Canon et par les exhortations successives des pontifes romains. En plein accord avec la hiérarchie, l'Union s'efforce d'aider les prêtres diocésains à résoudre les difficultés actuelles de la pastorale en sauvegardant le primat du spirituel. Ses préoccupations, comme ses exigences, font de l'Union Apostolique, selon le mot de Saint Pie X, "une immense basilique ouverte à tous les prêtres du monde"; aussi n'est-il point surprenant qu'elle soit répandue dans le monde entier et qu'elle compte 32.000 membres en 36 nations et 600 diocèses.

Le congrès mondial de ce centenaire sera pour l'Union Apostolique l'occasion d'approfondir les besoins du clergé diocésain, en même temps que de faire connaître son idéal et la force de l'aide fraternelle

qu'elle offre aux prêtres de notre temps.

Selon toutes probabilités, ce congrès se tiendra la semaine qui précédera le prochain Concile oecuménique; cette date qui sera définitivement fixée en même temps que celle du concile, permettra au plus grand nombre de cardinaux et d'évêques de prendre part au congrès. Ainsi, l'Union montrant l'intérêt qu'elle porte au concile, fera précéder celui-ci d'une semaine sacerdotale de prières à Rome.

Les conférences magistrales seront assurées par des membres du Sacré-College de tous les pays; déjà de nombreux cardinaux ont donné leur adhésion, entre autres leurs Eminences Agagianian, Confalonieri, Fellin, Gracias, Larrasola, Ottaviani.

Une audience spéciale du Saint-Père est également prévue et il est probable que Sa Sainteté célébrera la messe pour les congressistes; de même, un document pontifical sera publié avant le congrès.

Déjà, lors de l'audience qu'il a daigné accorder au directeur général Mgr Delcroix, accompagnée du directeur national d'Italie, Mgr Piovesana, et du directeur national de France et secrétaire général, l'abbé Rouillé, le Saint-Père, après avoir béni avec effusion le projet du congrès, s'est montré heureux de voir ainsi que le clergé diocésain portait un très grand intérêt au prochain concile; il a d'autre part approuvé le thème du congrès affirmant que c'était l'un de ceux qui intéressent le plus la vie de l'Eglise. Sa Sainteté a manifesté une satisfaction visible en apprenant le nombre des unionistes et leur sincère désir de perfection sacerdotale. A ce sujet, le pape a rappelé que le plus important pour un prêtre, quel que soit son champ d'apostolat, est de vivre toujours en prêtre; il a terminé en encourageant tous les prêtres à travailler avec sérénité selon l'enseignement du chapitre XXIII du Livre III de l'Imitation.

Pour faciliter l'organisation du congrès mondial des prêtres diocésains, un secrétaire du congrès a été nommé, en la personne de M. Bissonnette.

(Suite à la page 10)

Grande VENTE de BLANC Chez Dupuis Frères

Regarnissez l'armoire à linge en épargnant — occasions pour "Futures ménagères"

les plus recherchés

HOMESTED 132 fils au pouce

DRAPS Tex-made

- coton blanc - texture superfine
- aucun apprêt - très souple
- extrémité à large ourlet unit
- fabrication dans le Québec

63 x 100 ordinaire 2.52 chacun	72 x 100" — 39 x 75" ordinaire 2.72 chacun	81 x 100" — 54 x 75" ordinaire 2.92 chacun	TAIES 42" pour convenir 1.22 la paire
---	---	---	--

ECONOMISEZ 20% ET PLUS GRACE A CES PRIX DE VENTE

DRAPS blancs PERCALE

- 180 fils au pouce carré
- C'est le meilleur drap canadien
- Large ourlet tout uni 2"

72 x 104" — 39 x 75" ordinaire 3.42 chacun	81 x 104" — 54 x 75" ordinaire 3.72 chacun	TAIES 42" pour convenir 1.72 la paire
---	---	--

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150

DRAPS RAYURES "BONBON"

- Rayures pastelées
- Vert
- Jaune sur coton blanc
- Rose
- Bleu
- Beige

72 x 100 — 39 x 75 ordinaire 3.42 chacun	81 x 100 — 54 x 75 ordinaire 3.92 chacun	TAIES 42" pour convenir 1.82 la paire
---	---	--

DRAPS "ARC-EN-CIEL"

- Fines rayures
- Fond coton fin multicolores et blanc
- Ourlet uni

72 x 100 — 39 x 75 ordinaire 3.32 chacun	81 x 100 — 54 x 75 ordinaire 3.92 chacun	TAIES 42" pour convenir 1.82 la paire
---	---	--

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150

Économie de 12.00... luxueux

COUVRE-LITS "Heirloom"

Le modèle de famille

Ord. 29.98

VEDETTE VENTE DE BLANC DUPUIS

17.99

chacun

- Pour lit simple ou double
- Blanc neige
- Blanc antique
- Ils sont réversibles
- Entretien facile, pré-rétrécis
- Épaisse frange froissant le plancher
- Texture extra résistante, lavable

DUPUIS — TROISIEME RAYON 180

Commandes téléphoniques acceptées des 9 heures

COMPOSEZ VI. 2-6171



Economisez 40%!

70" x 90" — Ord. 8.98

VEDETTE VENTE DE BLANC DUPUIS

4.99

chacune

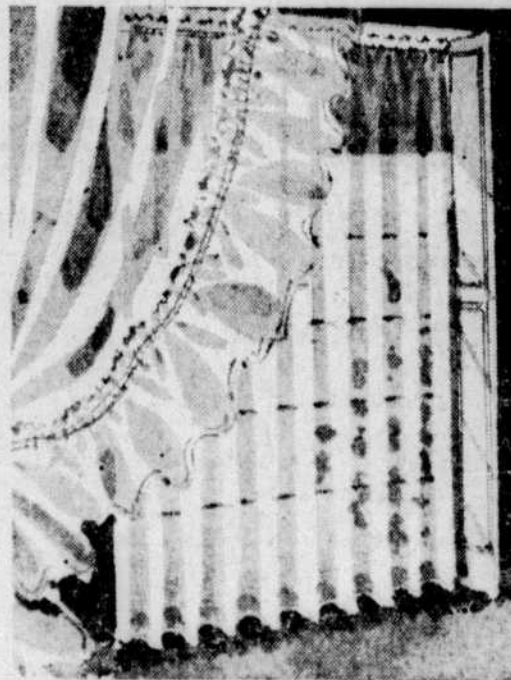
Nappes de dentelles deux tons

— Broderie tout en coton — Lavable, entretien facile

— Fond beige rehaussé d'un fil brun

— Pour votre table, pour cadeaux — Pour cocktails, dîners de gala

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



RIDEAUX CROISES

A volants plissés (frisons)

MARQUISSETTE "DACRON"

Ces rideaux se croisent une fois posés, sur une seule tringle. Lavable. Pas de repassage. BLANC QUI RESTE TOUJOURS BLANC.

Largeur	Hauteur	Feutré de	LA PAIRE
65"	54"	40"	3.99
65"	63"	40"	4.59
65"	90"	40"	4.99
110"	54"	75"	6.59
110"	90"	75"	8.89
145"	63"	95"	13.89
145"	90"	95"	15.89

RIDEAUX DROITS

"DACRON" — LAVABLES

Sèche vite — Pas de repassage. BLANC ÉCLATANT QUI RESTE BLANC.

Hauteur	Largeur 42"	Hauteur	Largeur 60"
54"	paire 2.89	54"	chacun 1.99
63"	paire 3.19	63"	chacun 2.19
72"	paire 3.59	72"	chacun 2.49
81"	paire 3.89	81"	chacun 2.79
90"	paire 4.19	90"	chacun 2.99
96"	paire 4.49	96"	chacun 3.39
108"	paire 4.79	108"	chacun 3.59

*Marque brevétée

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 140



LA PREMIERE FEMME PREMIER MINISTRE — Mme Sirima Bandaranaike vient d'être élue premier ministre du Ceylan. Son parti a remporté 73 des 157 sièges de la Législature. Mme Bandaranaike, dont l'époux a été assassiné alors qu'il dirigeait le pays, devient la première femme au monde à accéder au poste de premier ministre d'un pays. (Photo Keystone)